

RÉPONSE NO 4

Jean-Paul Montigny

Baie-Comeau

Comité de défense de l'Église Sainte-Amélie

Catholique pratiquant

Âge : 75 et +

Question 1 Critères pour les biens à conserver	Construction: fondation, structure, bâtiment. Valeur: artistique, culturelle, historique local et régional.
Question 2 Partage des rôles	État: évaluation réelle du patrimoine religieux, cueillette des données et rendre un verdict; Autorités religieuses: sont responsables de ces bâtiments de valeur inestimable, donc une certaine responsabilité envers la conservation; Municipalités: la promotion touristique de ce patrimoine religieux; Citoyens: à être consultés avant tout changement de vocation, comités de financement.
Question 3 Modifications au cadre législatif et réglementaire	Ne connaissant pas toutes les lois de protection du patrimoine religieux ni celles des fabriques, il est nécessaire que le citoyen soit le premier consulté avant toute décision finale, étant celui qui paye le bâtiment.
Question 4 Projets de reconversion	Il y a des églises qui ne peuvent servir qu'au culte selon leur contenu et la valeur artistique.
Question 5 Mise en valeur du patrimoine mobilier et immatériel	Publicité, visite guidée, dépliants publicitaires sur l'historique tant religieux que profane concernant le local et le régional.
Question 6 Initiatives étrangères	Le Québec aurait avantage à consulter à l'étranger toute solution la plus avantageuse pour la mise en valeur de son patrimoine religieux.
Autres commentaires	

12-01-99 13:00T.M. C.C. SEC

St-Georges et Ste-Amélie

Deux églises ferment

Par **CHARLOTTE PAQUET**

Les messes célébrées en fin de semaine prochaine dans les églises St-Georges et Ste-Amélie seront les dernières.

Le Conseil de fabrique et l'équipe pastorale de la paroisse La Nativité-de-Jésus vient de décider de fermer temporairement ces deux lieux de culte à compter du 1er octobre. L'église St-Nom-de-Marie demeure ouverte en attendant une décision définitive prise par les paroissiens.

La nouvelle paroisse ne fait pas ses frais. Et les difficultés financières remontent bien avant sa création en janvier 2000. Comme l'explique le vice-président du Conseil de fabrique, Hugh John Graham, les revenus de quêtes et dîmes ne permettent pas de payer les dépenses de fonctionnement comme les salaires, l'entretien et autres.

Depuis 1999, le déficit a augmenté de 26 305 \$ à 65 808 \$. «Nous prévoyons un autre déficit d'environ 63 000 \$ pour cette année», note-t-il. Le cousin financier se chiffrait à 138 000 \$ lors de la fusion. Il reste aujourd'hui 57 000 \$. À la fin de l'année 2001, le montant risque d'avoir diminué encore de moitié.



L'avenir

D'après M. Graham, 99 % des 200 personnes qui ont assisté à une rencontre d'infor-

mation, dimanche après-midi, ont accueilli les nouvelles orientations de manière sereine. «Sans endosser complètement les décisions, ils comprennent», souligne-t-il.

Les deux églises seront chauffées pendant l'hiver afin d'éviter qu'elles se détériorent. Une surveillance hebdomadaire sera aussi assurée. Par contre, des décisions devront être prises à l'été 2002 quant à leur avenir puisqu'il n'est pas sûr que les coûts de chauffage soient défrayés pour un deuxième hiver. «Nous ne prendrons pas les argentés nécessaires à la pastorale pour acheter de l'huile à chauffage», insiste le porte-parole.

La vente, le transfert à des fins patrimoniales (dans le cas de l'église Ste-Amélie) et même la démolition pure et simple sont des options envisagées pour redresser la situation financière de la paroisse.

Implication

«Si des individus ou des groupes de personnes sont in-

téressés par la sauvegarde du patrimoine ou par la santé financière de la paroisse, vous êtes priés de vous manifester rapidement, car il se fait tard et il est fort possible que la situation évolue rapidement», avertit M. Graham.

Le Conseil de fabrique de la paroisse La Nativité-de-Jésus va encore plus loin. Il vient de suggérer à l'évêque de Baie-Comeau, Mgr Pierre Morissette, la formation d'une seule paroisse sur le territoire de la ville de Baie-Comeau, avec le maintien d'un ou deux lieux de culte.



L'église Ste-Amélie est l'un des deux lieux de culte ront le 1^{er} octobre. Hugh John Graham et Jean-Yves, vice-président et président du conseil de fabrique, qu'une deuxième vocation soit donnée aux bâtiments.

*M. Painchaud,
Les autres informations suivront avec la
permission de la ville.
Yves
Graham*

CC - 101 MA
C.6.-PATRIMOINE
RELIGIEUX

Baie-Comeau, Qc.
le 27 septembre 2001

Mtre. Claude Martél, maire,
Ville de Baie-Comeau,
Hôtel de Ville,
19, avenue Marquette,
Baie-Comeau, Qc.

Monsieur le Maire:

Probablement comme une grande majorité de la population de Baie-Comeau. tous furent estomaqués de la décision du Conseil de Fabrique de La Nativité-de-Jésus de fermer deux lieux du culte sur trois, dont l'Eglise Ste.-Amélie.

Malgré que la population reconnaisse la nécessité de fermer deux églises, la surprise est celle d'inclure Ste.-Amélie, l'Eglise-mère de Baie-Comeau, la valeur patrimoniale du lieu et l'attrait touristique principal du milieu.

Au plan pratique, la solution la plus économique est de garder l'Eglise Ste.-Amélie ouverte, étant obligé d'avoir une température près du 18 degré C pour la conservation des fresques ainsi que de l'orgue Casavant, donc, nécessaire d'augmenter seulement de quelques degrés la température pour la tenue d'offices religieux, ceci en fermant l'Eglise de St.-Nom-de-Marie.

Invoquant la raison que le personnel est dans le même bâtiment que l'église actuellement, est-ce nécessaire à ce point pour accomplir son travail? L'Evêché et le presbytère de la Cathédrale St.-Jean-Eudes sont assez éloignés l'un de l'autre et le tout semble fonctionner normalement. Rare ceux qui peuvent accomplir leur boulot sans se déplacer pour leur travail.

Il n'est pas nécessaire que la Ville ou un autre organisme ait à déboursé quoi que ce soit pour la conservation du patrimoine, il suffit que l'Eglise Ste.-Amélie soit ouverte au culte et le problème est réglé à tous les niveaux.

Pour ce qui est de la vente des édifices, seul l'Eglise St-Nom-de-Marie peut servir à d'autres fins en revisant le règlement de zonage.

En espérant que la Ville de Baie-Comeau prendra position pour garder son attrait touristique ouvert au public et fera tout en son pouvoir pour sauver le patrimoine religieux y ayant investi elle-même lors de la restauration des fresques en 1996, veuillez accepter, M. le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments,

D'un paroissien de Ste.-Amélie qui est et fut
des plus actifs depuis 60 ans dans sa communauté,

JPM/jpm

Jean-Paul Montigny,
43 rue Roberval,
Baie-Comeau, Qc.
G4Z 1N5
(418) 296-4430

Le 1^{er} octobre 2001

Monsieur Jean-Paul Montigny
43, rue Roberval
Baie-Comeau (Québec) G5C 1N5

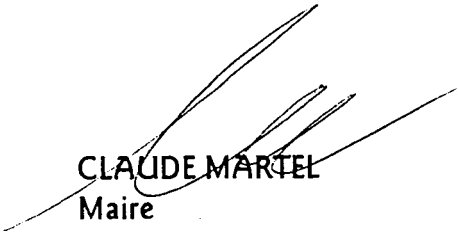
Objet : Fermeture des églises Sainte-Amélie et Saint-Nom-de-Marie

Monsieur,

Nous accusons réception de la vôtre du 27 septembre dernier concernant le sujet en titre et nous vous en remercions.

Sachez que vos propos nous ont grandement intéressés et que nous assurerons le suivi qui s'impose dans ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


CLAUDE MARTEL
Maire

*Suite à l'argument avec le curé après la messe
de l'anniversaire de Baie-Comeau, le 30 ^{Sept.} juin 2001
fermeture de Sté Emilie*

M. Mme Jean-Paul. Montigny
43, av. Roberval.
Baie-Comeau,

Madame, Monsieur.

A mon retour de la messe d'hier soir, j'ai senti le besoin de m'accorder un temps de prière. Une parole de s. Paul m'est tombée sous les yeux. J'ai pensé vous la partager.

PAROLE DE DIEU

Ep 4, 29-32

Aucune parole mauvaise ne doit sortir de votre bouche ; mais, s'il y en a besoin, dites une parole bonne et constructive, bienveillante pour ceux qui vous écoutent. En vue du jour de votre délivrance, vous avez reçu en vous la marque du Saint-Esprit de Dieu : ne le contristez pas. Faites disparaître de votre vie tout ce qui est amertume, emportement, colère, éclats de voix ou insultes, ainsi que toute espèce de méchanceté. Soyez entre vous pleins de générosité et de tendresse. Pardonnez-vous les uns aux autres, comme Dieu vous a pardonné dans le Christ.

R/ Celui qui aime son frère
demeure dans la lumière.
V/ Comme je vous ai aimés,
aimez-vous les uns les autres. R/
V/ Vous saurez que vous aimez le Père
si vous gardez ma Parole. R/

Je vous offre mon amitié.

Fernand

Adoption2001-10-09

RÈGLEMENT 2001-625
CONCERNANT LA CITATION DE L'ÉGLISE SAINTE-AMÉLIE
COMME MONUMENT HISTORIQUE

- CONSIDÉRANT** que le conseil de la fabrique de la Nativité-de-Jésus a décidé de fermer deux églises sur son territoire, dont l'église Sainte-Amélie;
- CONSIDÉRANT** que l'église Sainte-Amélie dessinée dans le style Dom Bellot par l'architecte montréalais Gaston Gagnier, dont les soubassements ont été entrepris dès la fondation de la Ville en 1937, fut achevée en 1940 et s'avère un joyau pour celle-ci;
- CONSIDÉRANT** que d'une dimension de 20 mètres de largeur par 55 mètres de longueur, elle est revêtue en pierre prélevée sur l'emplacement même des travaux et fut baptisée en souvenir du prénom de l'épouse du colonel McCormick, fondateur de la ville de Baie-Comeau;
- CONSIDÉRANT** que l'intérieur de cette église se caractérise par des fresques réalisées par le peintre montréalais Guido Nincheri et concrétisées grâce à un mécénat du colonel McCormick;
- CONSIDÉRANT** que la technique de mise en oeuvre est très difficile car la couleur est apposée sur l'enduit encore frais et le séchage empêche toute correction, ce qui fait que ce type de technique n'admet pas de retouches;
- CONSIDÉRANT** qu'en 1959, des vitraux furent intégrés au monument où des orgues Casavant y avaient déjà été installés deux ans auparavant;
- CONSIDÉRANT** que ce fut la première cathédrale de la Côte-Nord et chef-lieu du nouveau diocèse du golfe Saint-Laurent de 1945 à 1960 où Monseigneur N.-A. Labrie y fut nommé premier évêque, lui-même neveu de Napoléon-Alexandre Comeau dont la ville porte fièrement le nom;
- CONSIDÉRANT** que les cloches de cette cathédrale ont été cachées pendant cinq ans au cours de la deuxième guerre mondiale sous le sol français en attendant que se termine l'occupation allemande et que c'est le colonel McCormick qui fut le premier à les sonner;
- CONSIDÉRANT** qu'une fermeture prolongée ou un manque d'entretien de ce monument historique risque d'endommager à jamais la valeur patrimoniale de ce bâtiment;
- CONSIDÉRANT** que le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Baie-Comeau s'est réuni le 21 novembre 2001 et qu'il est arrivé à la conclusion émise dans le cadre d'un avis à la Municipalité que l'église Sainte-Amélie doit être considérée comme étant un monument historique;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 15 octobre 2001;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

La Municipalité décrète par le présent règlement que l'église Sainte-Amélie, sise au 36, avenue Marquette sur les lots 1-312 (partie), 1-481 et 1-642-1, doit être citée comme monument historique situé dans le territoire de la ville de Baie-Comeau car sa conservation présente un intérêt public indéniable, le tout comme le permet la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4).

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté par la résolution 2001-²⁵ lors d'une séance publique du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 17 décembre 2001.

✓ CLAUDE MARTEL, MAIRE

SYLVAIN OUELLET, GREFFIER

Entrée en vigueur le 17 décembre 2001



Baie-Comeau, le 4 février 2002

Monsieur Sylvain Ouellet
Responsable des affaires juridiques
Ville de Baie-Comeau
19, avenue Marquette
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5

Objet : Église Sainte-Amélie – Citation comme monument
historique

Monsieur,

Au nom de la ministre d'État à la Culture et aux Communications,
M^{me} Diane Lemieux, j'ai le plaisir de vous informer que l'église Sainte-
Amélie a été inscrite au Registre des biens culturels à titre de
monument historique.

Cette inscription demeurera en vigueur tant et aussi longtemps que la
Ville de Baie-Comeau n'abrogera pas son règlement, selon la
procédure prévue à l'article 78 de la Loi sur les biens culturels.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur,

Jean Bissonnette

JB/FT/rt

410

À l'œuvre
depuis 40 ans

625, boulevard Lafleche, bureau 1.806
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 295-4979
Télécopieur : (418) 295-4070
Courriel : dcm@mec.gouv.qc.ca

DIRECTION DU CÔTÉ-NORD

- 6 FEB. 2002

VILLE DE BAIE-COMEAU

Québec, le 6 mars 2002

Monsieur François Corriveau
Greffier adjoint Ville de Baie-Comeau
19, avenue Marquette
Baie-Comeau (Québec) GAZ 1 K5

Objet: Église Sainte-Amélie (bâtisse)
36, rue Marquette
Notre dossier: 4425-01-98

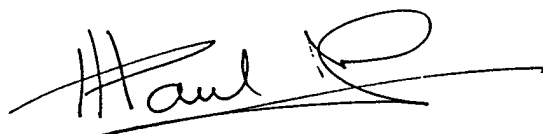
Monsieur,

J'ai bien reçu copie du règlement de citation du monument historique mentionné en rubrique et je vous en remercie.

Ce bien est maintenant inscrit au **Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec**.

Je vous remercie de votre collaboration et de l'intérêt que porte votre ville pour le patrimoine. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Registraire des biens culturels,



Henri-Paul Thibault

Uniquement pour l'usage interne

16 MAR. 2002

VILLE DE BAIE-COMEAU

Baie-Comeau, Qc.
le 1 octobre 2001

M. Jean-Yves Bellemarre, président,
Conseil de Fabrique
Paroisse La Nativité-de-Jésus,
8, ave. Radisson,
Baie-Comeau, Qc.

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Marguilliers:

Pour faire suite à l'article parue dans l'Objectif Plein-Jour du 26 septembre dernier, voici quelques commentaires:

Tout d'abord, la photo en page trois où le Président du Conseil tient la porte de l'Eglise Ste.-Amélie entre-ouverte et accompagné du Vice-président est vraiment de mauvais goût et fait parti du domaine SINISTRE. Ceci démontre le peu de respect de NOTRE CONSEIL envers leurs paroissiens.

Pour revenir au contenu de l'article, pour un ex-administrateur dont je suis, d'une fabrique pendant 12 ans comme marguillier et trésorier bénévole, il faut se demander jusqu'où on peut aller pour arriver à ses fins.

Quand il est cité que le Conseil et l'Equipe Pastorale ont décidé..... depuis quand une Equipe Pastorale (personnel salarié) a reçu le pouvoir de l'administration d'une paroisse, pouvoir exclusif des marguilliers, lesquels sont élus par les paroissiens pour un tel mandat?? Ensuite, l'Equipe Pastorale est surprise du questionnement des paroissiens sur leur boulot à accomplir et ce, avec raison. Il serait préférable de les voir assister aux offices religieux comme participantes au lieu de bénévoles, au moins il y aurait justification de leur fonction.

Pour venir aux avancées du Vice-président commentant l'assemblée, il est vrai que les paroissiens présents ont accueilli avec sérénité les informations, surtout d'aux directives données au début de la rencontre: pas de questions agressives sous peine d'expulsions, ne pas importuner les marguilliers chez eux, etc. La majorité de l'assistance demeura muette par crainte de représailles. Cependant, tous sont d'accord pour ne pas gaspiller notre argent pour de l'huile à chauffage mais aussi cela ne veut pas dire de ne pas surveiller le surplus de personnel avec la nouvelle orientation et ceci est vraiment le rôle de l'administration, i.e. le Conseil de Fabrique uniquement.

J'ai eu la chair de poule en lisant plus bas que le même administrateur va jusqu'à dire qu'il irait jusqu'à la démolition du patrimoine religieux reconnu mondialement pour arriver à ses fins. Je n'aurais jamais cru un tel argument de la part d'un marguillier digne de ce nom.

Pour terminer ce commentaire, voici quelques réflexions suite à la fermeture de l'Eglise Ste.-Amélie sans raisons justifiables données à ce jour:

UNE INSULTE au fondateur de Baie-Comeau, le Col. Robert McCormick, prêt de 200,000\$ sans intérêt pour l'Eglise et donateur des fresques en mémoire de sa mère.

UNE INSULTE aux Pères Eudistes, fondateur de la paroisse Ste.-Amélie et résidents de 1937-95.

UNE INSULTE aux pionniers de Ste.-Amélie.

UNE INSULTE à Mgr. N.-A. Labrie, 1ère Cathédrale du Diocèse.

UNE INSULTE aux nombreux donateurs des verrières, des autels, des statues, de Chemin de la Croix, des orgues et envers le patrimoine.

UNE INSULTE ENVERS LES PAROISSIENS ACTUELS ET ANCIENS, SURTOUT LES PLUS AGES

Veuillez accepter, Madame et Messieurs, mes meilleurs sentiments

JPM/jpm

paroissialement vôtre depuis 1938,

CC: PLEIN-JOUR

Jean-Paul MONTIGNY,
43 rue Roberval,
Baie-Comeau, Qc.
G4Z 1N5
(418) 296-4430

Pétition en faveur de l'Église de Sainte-Amélie de Baie-Comeau (PQ)

Le Conseil de fabrique de la Paroisse La Nativité-de-Jésus, de Baie-Comeau, a pris la décision de fermer les églises St-Georges et Ste-Amélie de Baie-Comeau pour des raisons économiques.

Messieurs Jean-Yves Bellemare, président du Conseil, et M. Hugh John Graham, vice-président arrivent jusqu'à suggérer la démolition d'au moins une des deux églises, tel que reporté dans *Plein jour sur la Manicouagan* hebdomadaire du mercredi 26 septembre 2001, page 3.

Nous, soussignés, considérons ces décisions absolument irresponsables car, dans le cas de l'Église Sainte-Amélie, il s'agit d'un bien patrimonial irremplaçable dans la culture québécoise, canadienne et continentale.

Fondée et érigée en 1937 par le Colonel McCormick qui en finança la construction, l'Église, sur un projet de l'architecte montréalais Gaston Gagnier, renferme un surface d'environ 1500 mètres carrés (16 299 pieds carrés) de peintures à la fresque exécutées par le renommé artiste Guido Nincheri avec un travail acharné sur une période de cinq ans.

Il s'agit d'une des plus grandes surfaces à la fresque au monde peintes par un même artiste !

L'Église fut restaurée en 1996 au frais de la Fondation (privée) pour la protection de l'Église de Sainte-Amélie et depuis elle jouit d'une notoriété mondiale, comme en témoignent les nombreuses visites effectuées par les autobus touristiques qui ont inclus l'Église dans les circuits de choix.

L'Église est aussi équipée d'un orgue Casavant dont la valeur dépasse les \$ 400 000,00!

Pour toutes ces raisons il nous paraît irresponsable et préjudiciable pour le patrimoine national de fermer, même temporairement, un tel monument.

Nous demandons au Comité de bien vouloir revoir sa décision et de bien vouloir repenser aux priorités.

En foi de quoi nous signons

Montréal 15 octobre 2001

Jacques Béliveau
Architecte & restaurateur

PÉTITION SIGNATURES

	NOMBRE	%	VOTEURS Pop. 1996	% Pop.	Signatures Pop. 96
STE-AMELIE	965	37.2%	1930	22.5%	50.76
ST-GEORGES	856	33.0%	1850	21.6%	46.32%
ST-NOM-DE-MARIE	774	29.8%	4800	55.9%	16.1%
TOTAL	2595	100%	8,580	100%	30.2%
SUPPORTEURS HORS PAROISSE EX-PAROISSIENS	620				
GRAND TOTAL	3,215				

Baie0Comeau, Qc.
le 17 octobre 2001

M. Jean-Yves Bellemar, président
Conseil de Fabrique,
Paroisse La Nativité-de-Jésus,
8, Radisson,
Baie-Comeau, Qc

M. le Président,
Madame & Messieurs les Marguilliers:

Respectant votre consigne de ne pas vous importuner au téléphone, ceci afin de ne pas répondre à nos questions sur votre décision improvisée et occupant une fonction publique élu par les paroissiens et daignant n'avoir aucun respect envers eux, je vous écris pour la 4^{ième} fois sans avoir obtenu aucune réponse à mes questions, manque total de respect et de politesse et indigne d'occuper un poste de marguillier.

Ayant moi-même occupé différentes fonctions publiques depuis 1953 et encore aujourd'hui, au grand jamais je n'aurais même songé à démontrer si peu de respect envers mes électeurs. Si vous avez peur de répondre de vos actes, à moins que vous ne soyez qu'un paravent pour d'autres, vous n'avez qu'à démissionner avant qu'il se soit trop tard.

Dès le premier samedi sans messe à l'Eglise Ste.-Amélie, soit le 6 octobre, plusieurs résidents des Résidences Père Méthot m'appelèrent pour savoir les actions à poser pour un changement de décision, ayant manqué la messe pour la première fois depuis belle lurette, les résidences ayant été construites justement près de l'Eglise-mère afin qu'ils puissent se rendre même plusieurs fois par jour à pied. Imaginer leur désarroi suite à une telle décision de fermer l'Eglise Ste.-Amélie, leur refuge de leurs dernières années.

Le 11 octobre dernier, une dame Fortin m'appela pour savoir de quelle manière obtenir de l'information concernant la décision de fermer deux églises et les raisons invoquées pour celle de Ste.-Amélie. Elle appela la secrétaire, laquelle ne put répondre à ses questions. Ne connaissant pas le nom des marguilliers elle s'informe et reçoit comme information qu'aucun d'eux ne veut être importuner au téléphone; alors elle veut parler au curé qui, malheureusement, est absent. Voilà le service que les paroissiens reçoivent depuis le 23 septembre dernier. Je ne peux m'expliquer une telle situation sinon que nous avons affaire à un Conseil FANTÔME.

Avec des gestes semblables de votre part, comment peut-on vous croire quand vous dites que la décision finale et permanente en sera une des paroissiens?? Quelle sera la procédure employée??; des rencontres-bidons comme celle de la fusion et celle du 23 septembre dernier où sont données des informations biaisées? Est-ce qu'il y aura des assemblées légalement convoquées où le droit de parole pour tous sera respecté?? Je sais qu'il sera difficile pour la table de faire face aux paroissiens pour une décision improvisée sans aucune analyse des pour et des contre.

Ma préoccupation principale actuellement est que, suite à l'accident de M. Delphis Gallant et la maladie de M. Jacques Fougères, les deux seuls compétents et fiables pour régler les problèmes de l'Eglise Ste.-Amélie autant pour le chauffage que pour d'autres bris, seront absents pour plusieurs mois, et ce, pendant la période la plus critique de l'année. Une période de 24 heures sans surveillance sera néfaste et causera des dommages irréparables en cas de bris majeur. Il serait prudent de consulter nos assurances pour la fréquence des visites d'un édifice fermé et non hebdomadaires comme le suggère le vice-président.

Je sais que vous vous préoccupez beaucoup plus de réparer la toiture de l'Eglise de St.-Nom-de-Marie que la sauvegarde du patrimoine religieux et culturel, cela démontre votre incapacité d'analyser les priorités du milieu.

Pour revenir à une déclaration du vice-président où il dit que nos contributions ne serviront pas à payer l'huile à chauffage au détriment de l'équipe pastorale, il ne faudrait pas prendre les paroissiens pour des dupes non plus. Voici des comparaisons des deux secteurs et il ne faut pas posséder une maîtrise en administration pour conclure au vrai problème et où il y a lieu d'économie financière importante pour laquelle les paroissiens ne sont pas prêts à payer pour la création d'emploi;

SECTEUR HAUTERIVE: 2 prêtres 2 agents pastoraux 2 églises

SECTEUR BAIE-COMEAU:

30 septembre: 2 prêtres, 3 agentes pastorales, 3 églises, 1 gérante

1 octobre 2 prêtres, 3 agentes pastorales, 1 église, 1 gérante

Où est l'erreur??? Il y a certainement une agente pastorale de trop et le poste de gérante est définitivement une création d'emploi et non nécessaire. Il y aurait plus de 50,000\$ d'économie pour l'élimination de ces deux postes et cela démontrerait au moins le sérieux du Conseil de Fabrique de régler la situation financière et les paroissiens seraient plus disposés à contribuer davantage envers l'administration de la paroisse.

Dernière remarque avant de terminer cette lettre; la raison que le secrétariat était rattaché à l'Eglise St.-Nom-de-Marie pour garder celle-ci ouverte n'est vrai que pour les deux prêtres qui n'ont pas à se déplacer pour accomplir leur tâche, le personnel se déplaçant matin et soir pour remplir leur fonction.

Espérant cette fois que vous aurez la décence de répondre à mes questions et en disant comme une paroissienne de St.-Tite-des-Caps: "Les Eglises se vident et ce n'est pas la faute des paroissiens" et j'ajoute "C'est la foi en Dieu et non la foi en nos dirigeants que nous pouvons continuer à cheminer dans la vie chrétienne".

D'un paroissien de Ste.-Amélie

JPM/jpm

cc: Mgr. Pierre Morissette

Jean-Paul MONTIGNY,
43 rue Roberval,
Baie-Comeau, Qc.
G4Z 1N5
(418) 296-4430

P.S. En date du 23 octobre 2001

Les commentaires recueillis de la population tant locale, régionale où provinciale furent des plus acerbes envers les responsables d'une telle fourberie. J'ai pu le constater moi-même durant deux périodes de 4 heures passées à la signature de pétitions où le commentaire de centaines de signataires, autant jeunes que personnes âgées fut: LA DECISION LA PLUS STUPIDE DES DERNIERES ANNEES A BAIE-COMEAU, et c'est peut dire.

Vous pourrez constater au cours des prochaines semaines l'ampleur d'une telle décision à l'échelle provinciale, l'Eglise Ste.-Amélie étant reconnue comme patrimoine religieux et culturel à l'échelle internationale et affichée comme telle dans les guides touristiques; même européens.

Baie-Comeau, Qc.
le 22 octobre 2001

Son Exc. Mgr. Pierre Morissette,
Evêque du Diocèse de Baie-Comeau,
Evêché de Baie-Comeau,
639, de Bretagne,
Baie-Comeau, Qc.

Excellence:

Vous trouverez, ci-inclus, une copie de mes trois dernières lettres adressées au Conseil de Fabrique de la Paroisse de La Nativité-de-Jésus et demeurant toujours sans réponse.

A la lecture de ces dernières, vous constaterez que ce dit Conseil se comporte d'une manière bizarre envers ses électeurs, soit ses paroissiens. Tous ces avancés peuvent être prouvés en tout temps et je suis prêt à les défendre devant n'importe qui n'importe où. J'ose croire que leur attitude sera dénoncée, où du moins, vous verrez, le plus tôt possible, à corriger la situation qui s'aggrave de jour en jour.

Les commentaires recueillis de la population tant locale, régionale où provinciale furent des plus acerbes envers les responsables d'une telle fourberie. J'ai pus le constater moi-même durant deux périodes de 4 heures passées à la signature de pétitions où le commentaire de centaines de signataires, autant jeunes que personnes âgées fut: LA DECISION LA PLUS STUPIDE DES DERNIERES ANNEES A BAIE-COMEAU, et c'est peut dire.

Vous pourrez constater au cours des prochaines semaines l'ampleur d'une telle décision à l'échelle provinciale, l'Eglise Ste.-Amélie étant reconnue comme patrimoine religieux et culturel à l'échelle internationale et affichée comme telle dans les guides touristiques; même européens.

J'ose espérer que, même si vous entérinez une telle décision de la part du Conseil de Fabrique, suite à un tel tollé de la population, vous verrez à une révision assez rapide de la situation afin de ramener le calme et la sérénité parmi les paroissiens et les supporteurs de la région. Ainsi, vous contribuerez à apaiser les inquiétudes de nombreux amoureux et admirateurs du patrimoine à l'échelle internationale en refutant certains avancés d'un certain marguillier où il dit qu'il irait jusqu'à la démolition si nécessaire.. J'ai sonné l'alarme à la Ville, aux protecteurs des oeuvres de Guido Nincheri, tant à Ottawa, qu'à Montréal et Québec. Tous se mirent à l'oeuvre et les résultats nous parviendront sous peu, la Ville de Baie-Comeau ayant procédé immédiatement. Votre influence pourrait accélérer la révision de cette décision et rassurer tous les intervenants concernés par la sauvegarde de ce patrimoine tant religieux que culturel et historique.

De plus, cette décision a semé la bisbille dans le milieu et, malheureusement, ce n'est pas une question d'économie financière mais plutôt une d'accommodation égoïste du personnel au détriment des paroissiens de tous âges.

Veuillez accepter, Son Excellence, mes sentiments les meilleurs et espérant recevoir vos commentaires sur le sujet,

paroissialement vôtre,

JPM/jpm

Jean-Paul Montigny,
43 Roberval,
Baie-Comeau, Qc.
G4Z 1N5

SOCIÉTÉ DE DIFFUSION
DU PATRIMOINE ARTISTIQUE ET
CULTUREL DES ITALO-CANADIENS



SOCIETÀ DI DIFFUSIONE
DEL PATRIMONIO ARTISTICO E
CULTURALE DEGLI ITALO-CANADESI

Montréal, le 22 octobre 2001

M. Jean-Yves Bellemare, Président
du Conseil de la Fabrique, Église Ste-Amélie
14, Avenue Laurier
Baie-Comeau, Québec. J4Z 1P1

Monsieur le Président,

C'est avec regret et même de la stupéfaction que nous venons d'apprendre la fermeture de l'Église Ste-Amélie.

Depuis plus de dix ans, la Société de diffusion du patrimoine artistique et culturel des Italo-canadiens se donne pour mandat de faire connaître l'art et en premier lieu de faire rayonner l'art du maître de la fresque Guido Nincheri. Cet artiste, vous le savez sans doute, a décoré de fresques la plus belle église de la Côte-nord du Québec. Aujourd'hui la fermeture de l'Église Ste-Amélie pour des raisons d'économie de chauffage doit absolument être reconsidérée.

Notre stupéfaction est d'autant plus grande que la toute récente restauration avait pourtant été décidée et prise après mûre réflexion. Cette restauration a coûté tant de travail et d'argent à tous les gens de Baie-Comeau, aidés en plus de fonds publics substantiels.

Aussi le patrimoine artistique du Québec doit être sauvé et conservé à tout prix, en raison de la valeur et de la rareté des fresques que nous avons au Québec. Conserver et protéger l'art et le patrimoine c'est conserver notre culture et notre histoire.

Par la présente, nous appuyons sans réserve l'action prise par les paroissiens contre la fermeture de leur lieu de culte, qui doit rester accessible en tout temps à leur pratique religieuse et aussi aux visiteurs qui recherchent l'art. Nous croyons voir dans cette décision de fermeture un grand manque d'ouverture à juger de l'importance de conserver ce bien artistique.

Nous souhaitons à la population de Baie-Comeau bons succès dans leur démarche et veuillez accepter nos salutations cordiales.

Le Président, Lori Palma
et le Conseil d'administration

Lori Palma

Sam Gatelaro

Sam Gatelaro

Robert Peter

Robert Peter

Michel Gauthier

Michel Gauthier

Dino Fruchi

Dino Fruchi

Giuseppe Lavazzelli

Giuseppe Lavazzelli

Alberto Massaro

Alberto Massaro

7971 Chambord
MONTRÉAL, QUÉBEC H2E 1X5
Téléphone: (514) 721-7125



Le 6 novembre 2001.

M. Jean-Paul Montigny
43, rue Roberval
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 1N5

Bonjour Jean-Paul,

À mon retour de Rome, j'ai trouvé sur mon bureau votre lettre ainsi que celles que vous avez adressées au conseil de fabrique de la Nativité-de-Jésus. Je ne veux pas reprendre toutes les questions que vous abordez, mais simplement vous dire où je me situe dans le débat actuel.

Tout d'abord, je crois que les marguilliers de votre paroisse ont pris une décision courageuse et responsable. Comme administrateurs, ils ne peuvent regarder s'accumuler les déficits sans rien faire; comme les revenus sont limités (je vous rappelle qu'il y a à peine 10% de pratique religieuse et que bien des baptisés ne contribuent en rien au soutien de l'Église), il faut couper les dépenses. Dans les conditions actuelles, avons-nous besoin de trois églises dans le secteur est de Baie-Comeau? Poser la question, c'est y répondre. C'est ce que les marguilliers, en administrateurs responsables, ont fait. Le peu de ressources dont nous disposons ne doit pas être utilisé pour maintenir des édifices qui servent peu souvent et à peu de monde. Mieux vaut investir dans l'action pastorale... c'est là qu'est l'avenir de l'Église.

Deuxièmement, je constate que vous abordez la question des réaménagements presque exclusivement sur l'angle de la préservation du patrimoine. C'est une approche tout à fait légitime à laquelle l'Église n'est pas étrangère. Toutefois, comme évêque ce ne peut pas être mon premier regard: la mission de l'Église consiste à annoncer la Parole de Dieu et à se donner les moyens pour le faire, en tenant compte de ses ressources financières. La sauvegarde du patrimoine ne vient qu'après cela.

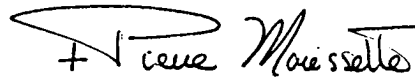
...2

2...

Ceci dit, bien évidemment, je ne suis pas insensible à la préservation de notre patrimoine nord-côtier. Si l'église Ste-Amélie, par décision majoritaire des paroissiens ne devait plus servir au culte, un certain nombre de questions importantes se poseraient. À quel autre usage communautaire, respectueux de son caractère patrimonial unique, cet édifice pourrait-il servir? Qui devrait en assurer l'entretien? Je serais prêt à travailler sur la recherche de solutions à ces problèmes avec d'autres personnes du milieu, étant bien entendu que la population de Baie-Comeau a tout intérêt à préserver cette pièce importante du patrimoine.

J'espère que ces quelques réflexions vous aideront à mieux saisir la problématique telle qu'elle se pose au plan ecclésial; j'espère qu'elles vous rassureront également quant à ma volonté de sauvegarder le patrimoine que constitue l'église Ste-Amélie, même si cet édifice ne devait plus servir pour le culte.

Veillez agréer, Jean-Paul, l'assurance de mes salutations cordiales.


+Pierre Morissette
Évêque de Baie-Comeau



Outremont , le 13 janvier 2002

**M. Jean Yves Bellemare
Président de la Fabrique de Sainte-Amélie, Baie Comeau**

**c/c Mme Françoise Trudel
Ministère de la Culture et des Communications, Québec**

**c/c M. Sylvain Ouellet
Greffier, Mairie de Baie-Comeau**

Monsieur Bellemare,

j'ai récemment été avisé de l'intention de la Fabrique, de réduire ultérieurement le niveau de chauffage intérieur de l'Église de Sainte-Amélie jusqu'à 10° C.

En tant que architecte et conservateur/restaurateur de monuments historiques, dont les fresques de Sainte-Amélie, je me sens concerné et je me dois de vous avertir des conséquences de ce choix.

L'édifice de Sainte-Amélie présente quelques particularités qui doivent être prises en considération dans un souci de conservation des biens patrimoniaux.

En premier : il s'agit d'une charpente en acier sur laquelle sont ancrés les panneaux en métal déployé qui supportent les fresques exécutées par G. Nincheri.

Comme nous avons pu le constater lors de la restauration des fresques, une partie des dommages aux mêmes avait été crée :

a) par les mouvements de la structure en acier, dilatation et retrait, dus aux brusques changements de température, ces mouvements étant transmis par la structure à la surface des fresques. Ces derniers subissaient et subissent des craques au tiers des arcs et le long des fissures qui agissent comme des joints de dilatation. (cfr. le rapport de conservation remis à la Fabrique, au Ministère des Communications et au Centre de Conservation du Québec).

Le fait d'abaisser la température ambiante à 10° C. va entraîner une baisse encore plus marquée de la température de la structure,

**PIERLUCIO PELLISSIER
ARCHITECTE
754 STUART
OUTREMONT, QC - CANADA
H2V 3H5
TEL.: (514) 271-8784
ppellissier@videotron.ca**

probablement vers les 0° C. dans les parties de la structure les moins isolées thermiquement (jonction des voûtes et des murs) tel qu'on peut le vérifier sur le rapport thermographique commandé par les architectes Gauthier et Tremblay.

b) Cette baisse de température va provoquer la répétition des dommages déjà subi par les fresques, c'est-à-dire l'apparition des bandes horizontales foncées qui correspondent aux structures métalliques secondaires. Ces bandes sont causées par la condensation de l'humidité ambiante sur les surfaces froides en correspondance des structures métalliques qui supportent les panneaux des fresques. L'effet des cycles de condensation d'humidité/absorption de l'eau de condensation/fixation des salissures va sûrement endommager les surfaces picturales.

c) La crainte majeure vise toutefois le système de chauffage. Comme vous le savez il s'agit d'un chauffage par radiateurs chauffées à la vapeur d'eau.

Ces systèmes étaient et sont aujourd'hui conçus pour fonctionner en continu en maintenant une température presque constante dans les circuit de chauffage.

Cela pour la très simple raison que le circuit de tuyauterie étant en acier, il est soumis à des stress de dilatation thermique excessifs, étant donné la température de circulation de la vapeur (au delà des 100 C.)

Or si vous abaissez la température ambiante, le système de chauffage va intervenir sur des cycles beaucoup plus longs que prévu, c'est-à-dire le chauffage va démarrer, produire de la vapeur (+ 100° C.), chauffer l'air ambiant (au niveau des utilisateurs) vers les 10° C. requis, arrêter de chauffer et tout le circuit de tuyauterie va refroidir considérablement et pour un temps plutôt long jusqu'au démarrage suivant.

Je peux vous garantir que après un certain nombres de cycles de chauffage/refroidissement de cette amplitude, vous allez subir des dégâts dus aux fuites qui seront causées par les fissurations de la tuyauterie et par la condensation des la vapeur dans les joints de la même.

S'il vous plaît, consultez votre concitoyen qui s'occupe bénévolement de l'entretien du système de chauffage et qui est peut être le dernier expert sur place des systèmes à la vapeur. Il pourra sûrement vous aider d'une façon convenable à ménager votre système de chauffage.

Je suis conscient des difficultés qui vous obligent à faire des choix difficiles en matière de gestion, mais d'un autre côté je veux vous rappeler l'importance exceptionnelle que l'ensemble de l'Église de Sainte-Amélie représente pour le patrimoine artistique du Québec et du Canada .

Tous les jours nous assistons impuissants aux actes de vandalisme

PIERLUCIO PELLISSIER
ARCHITECTE
754 STUART
OUTREMONT, QC - CANADA
H2V 3H5
TEL.: (514) 271-8784
ppellissier@videotron.ca

commis sur un patrimoine qui ne nous appartient qu'en tant que dépositaires temporels.

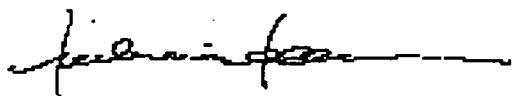
Ces biens nous ont été, par chance, légués par nos aînés, et c'est de notre devoir de les transmettre aux futures générations.

Je suis confiant du fait que vous êtes en train de faire de votre mieux dans la gestion de ce patrimoine et que vous veillerez à ce qu'il soit protégé et conservé pour l'ensemble de la population.

Et de cela je vous suis profondément reconnaissant en tant que citoyen du cette province.

Je vous prie d'agréer, M. Bellemare, mes meilleurs sentiments.

Bien à vous



**Pierlucio Pellissier
Architecte/conservateur d'œuvres d'art**

PIERLUCIO PELLISSIER
ARCHITECTE
754 STUART
OUTREMONT, QC - CANADA
H2V 3H5
TEL.: (514) 271-8784
ppellissier@videotron.ca

Baie-Comeau, le 15 janvier 2002

M. Jean-Yves Bellemare, président,
Conseil de Fabrique,
Paroisse La Nativité-de-Jésus,
8 Radisson
Baie-Comeau Qué.

Monsieur Le Président,
Madame et Messieurs les Marguilliers,

Les nombreux paroissiens du secteur Baie-Comeau (Marquette) ont déjà commencé à vivre leur deuil suite à la fermeture, même temporaire, de l'Église Ste-Amélie comme lieu du culte depuis le 1^{er} octobre 2001 et vécu plus intensément durant la période des Fêtes. L'Église fondatrice de Baie-Comeau, L'église-mère, la première cathédrale du diocèse en plus du seul patrimoine religieux de la Côte-Nord fut fermée à toute activité religieuse, et ce, pour la première fois depuis 1937. Tout un événement à inscrire dans l'histoire de Baie-Comeau.

Il est certain que plus l'attente sera longue pour réviser la décision prise en septembre et qui demeure obscure, les raisons invoquées jusqu'à maintenant ne le justifiant pas, et ce, avec l'assentiment des autorités diocésaines, il sera très difficile pour les décideurs à tous les niveaux, les actes et gestes posés depuis ce temps ne leur laissant aucune alternative de procéder définitivement à la fermeture permanente de l'Église Ste-Amélie comme lieu du culte, seule St-Nom-de-Marie répondant aux attentes égoïstes des décideurs en place.

Le premier geste posé fut l'étude commandée à M. Styves Griffith pour la localisation du secrétariat commun et déposée le 4 mai 1998. Suite à sa recommandation que le secrétariat unifié soit localisé à St-Georges, il ne croit pas que sa conclusion sera suivie compte tenu des pressions subies durant son étude. Le résultat et la décision finale le prouvent (voir annexe 1).

Le deuxième geste posé est, que malgré la perte de revenus appréciables due à la fermeture de l'Église Ste-Amélie, le président annonce à la rencontre du 16 décembre 2001 que, si nécessaire faute de revenus, la salle communautaire (nouvelle appellation la plus respectable parmi celles entendues) St-Nom-de-Marie fermerait aussi et que le tout serait déménagé à Hauterive - ceci reconfirmé dans le bulletin paroissial du 30 décembre 2001 (annexe 2).

Le troisième geste posé est celui de la rencontre du 25 novembre 2001 où il y eut remise de la pétition avec la signature de 2 595 paroissiens plus 620 supporteurs hors de la paroisse en plus de plusieurs lettres d'appui. La remise de ces documents fut reçue dans l'indifférence totale et même avec une certaine arrogance. Les questions furent laissées sans réponse. Les commentaires du vice-président concernant la pétition seront répondus plus loin.

Le quatrième geste posé le fut lors de la rencontre du 16 décembre 2001 convoquée par le Conseil de Fabrique, où il y eut un lavage de cerveaux en règle pendant une heure et quart pour essayer de justifier leur décision et ne répondant que partiellement à nos questions du 25 novembre 2001.

Pour ce qui est des gestes et actions futurs, si l'on se fit à ceux posés dans le passé, il est permis de douter que les décisions ne seront pas des plus démocratiques pour ne pas dire des plus catholiques envers la volonté des paroissiens.

Référant au bulletin paroissial du 30 décembre 2001 concernant les nouvelles de la paroisse (voir annexe 2), il est inutile de former un comité pour déterminer les besoins déjà connus ainsi que les coûts. Cependant, il est difficile de comparer les coûts de l'entretien d'une église et d'une salle communautaire, et ce, en toute objectivité.

Tant qu'à la consultation, il s'agit de répéter celle faite lors de la fusion des paroisses et le tout est dans le sac. Il serait préférable d'oublier l'information transmise à la population, étant des plus biaisées (explication ci-après). Tant qu'à la décision finale, il est inutile de dépenser de l'énergie pour vendre votre salade, la connaissant déjà et ceci avec l'assentiment des autorités diocésaines. Il ne s'agirait que, pour vous tous, de démontrer un semblant de démocratie en retardant la décision finale.

Pour ce qui est de l'information, j'ai compris le pourquoi de la remise de ce document à la fin de la rencontre du 16 décembre 2001, ayant plusieurs corrections à apporter à plusieurs énoncés. Il sera question du référendum plus bas. Pour ce qui est du per capita des paroisses avant la fusion (voir annexe 4) vous remarquerez que la référence de la population vient de la Ville de Baie-Comeau et diffère passablement de la vôtre (voir annexe 3).

Tout d'abord, l'ex-paroisse de Ste-Amélie exclut plusieurs rues du quartier Ste-Amélie, la population votante actuellement serait d'environ 1 600.

Source: Ville de Baie-Comeau
Annexe 5

Source: ???

	10-1998	11-2001	Hugh J. Graham 12-2001
Quartier Ste-Amélie	1930	1938	2630
Quartier St-Georges	1850	1803	2620
Quartier St-Nom-de-Marie	<u>4800</u>	<u>4632</u>	<u>6256</u>
Total	8580	8373	11 506

Tout ceci démontre qu'il est important de vérifier les données avant de publier de telles statistiques. Dans l'annexe 3, M. Graham compare les payeurs de dîmes seulement et cela ne représente que 26% des recettes totales en incluant les quêtes identifiées et quêtes libres, soit 199 728,34\$ versus 51 926,70\$ de dîmes (voir annexe 6). Les comparaisons ne sont plus les mêmes.

Pour ce qui est du référendum, il y a trois manières de procéder:

1. Un référendum-bidon comme celui de la fusion, aucun coût, aucune crédibilité, anti-démocratique.
2. Considérer la pétition comme valable et représentant la volonté légitime des paroissiens et évitant ainsi une autre saga divisant de plus en plus la population en éloignant davantage les fidèles de l'Église.
3. Un référendum démocratique avec bureaux de votation d'environ 500 électeur/bureau, avec un président, une secrétaire et trois représentants par bureau, ouvert de 9:00 heures à 18:00 heures et comptage dès la fermeture. Il y aurait 4 bureaux à St-Georges, 4 à Ste-Amélie et 9 à St-Nom-de-Marie. Cela représente une centaine de bénévoles mobilisés pendant 12 heures plus deux repas ceci incluant la centrale et les responsables des lieux de votes. Cette information provient de Maître Sylvain Ouellet, greffier à la Ville de Baie-Comeau et directeur des élections.

Maintenant, qui aura le droit de vote ??? Tous les électeurs du secteur ou seulement ceux qui contribuent à la paroisse ??? Un vrai problème à résoudre avant la décision finale. Le coût de cette activité sera selon le nombre de bénévoles disponibles sinon tous payés au salaire minimum.

Un autre point à soulever est la déclaration à la radio locale de M. Hugh John Graham concernant la pétition où il dit que des signataires lui auraient téléphoné pour retirer leurs signatures! Veut-il dire que ces derniers sont innocents au point de ne pas savoir pourquoi ils signaient? Aucun commentaire par respect pour ces derniers. Tant qu'à la signature des jeunes, il se peut qu'il y en ait quelques-uns, n'exigeant pas une carte d'identité mais sur 2 595 signatures, le pourcentage est minime. Tant qu'à ceux qui furent forcés de signer, ce que je doute, connaissant les bénévoles responsables de la pétition, j'aimerais recevoir le plus tôt possible leurs coordonnées afin que le Comité puisse faire AMENDE HONORALE auprès d'eux. J'ose espérer que vous aurez la décence de me faire parvenir ces coordonnées dès que possible.

Pour ce qui est du Café Amélie, malgré vos prétentions, il fut organisé voilà plusieurs années par un groupe de bénévoles ayant un fort sentiment d'appartenance à Ste-Amélie, dans le but de financer des projets et de pouvoir tenir une activité où les paroissiens pourraient fraterniser à leur Église. La paroisse Ste-Amélie étant disparue le 1^{er} janvier 2000, le lieu du culte étant fermé depuis le 1^{er} octobre 2001 et devant évacuer leur lieu de rassemblement le 1^{er} novembre 2001, les bénévoles n'avaient d'autre choix que de mettre un terme

à leur activité. Je sais que le Conseil aurait préféré que l'activité financière se tienne ailleurs mais le Café Amélie n'est pas celui de St-Nom-de-Marie, il suffit pour vous d'en créer un avec une équipe de St-Nom-de-Marie. En tenant les responsables du Café Amélie de l'abandon de l'activité, c'est un peu se dégager de sa décision et il ne reste qu'à responsabiliser les paroissiens de Ste-Amélie pour la fermeture de leur lieu du culte, ainsi, nous pourrions justifier notre décision plus facilement en accusant les autres des conséquences des gestes et faits posés, pense le Conseil de Fabrique.

La dernière gaffe du Conseil de Fabrique est la remise de dizaines de copies à la fin de la rencontre du 16 décembre 2001 et de l'excuse une semaine plus tard d'avoir remis un document de travail au lieu de l'officiel. Ça démontre le sérieux du travail accompli jusqu'à aujourd'hui. Imaginer le tout dans l'avenir!

Concernant la consultation d'experts pour la conservation des fresques, je ne puis concevoir d'arriver à de telles conclusions, ayant travaillé avec des vrais experts très peu nombreux et n'en connaissant aucun à Ottawa; il est vrai que le contrôle de l'humidité est très important mais pour combattre celle-ci, il faut de la chaleur et de la ventilation. Le degré d'humidité devrait se tenir à environ 40%. De toute façon, j'ai communiqué, à la lecture de votre document, à de vrais experts et non de pseudo-experts. Vous devriez recevoir des recommandations prochainement.

Espérant que cette lettre sera la dernière et ceci, afin de rétablir certains faits,

D'un paroissien de Ste-Amélie ayant comme lieu du culte depuis le 1^{er} octobre, la Chapelle de l'Oasis à Hauterive,

Jean-Paul Montigny
43 Roberval
Baie-Comeau Qué. G4Z 1N5
418-296-4430

c.c.: Son excellence Mgr. Pierre Morissette
Objectif Plein-Jour

Baie-Comeau, le 15 janvier 2002

Son Excellence Mgr. Pierre Morissette,
Évêque du Diocèse de Baie-Comeau
Évêché de Baie-Comeau
639 de Bretagne
Baie-Comeau Qué.

Excellence,

Tout d'abord, je vous remercie d'avoir répondu à ma lettre du 22 octobre dernier.

Quant à votre remarque que j'aborde presque exclusivement l'angle de la préservation du patrimoine religieux, loin de moi l'idée du seul aspect pris en considération. L'Église Ste-Amélie, comme lieu du culte, est reconnue à l'échelle internationale. Il suffit de consulter le registre des visiteurs de tous les coins du globe: "un édifice élevé à la gloire de Dieu", "un vrai havre de paix", "incitation à la prière", entouré au plafond des anges et des archanges avec leur symboles; ayant à sa droite les prophètes accompagnés du Moïse; à sa gauche, les apôtres avec St-Pierre; à gauche du maître-autel, la Naissance de Jésus; à la droite, la Résurrection du Christ; à l'arrière, le Christ-Roi régnant sur l'Amérique du Nord en plus des deux magnifiques fresques à la gloire de St-Jean-Eudes, patron du diocèse, au plafond du chœur. Ne pensez-vous pas que ce serait à l'Équipe Pastorale de défendre un tel lieu de recueillement plutôt qu'à un simple laïc comme moi? Je défends le côté patrimoine religieux parce que personne ne semble y attacher d'importance en plus du lieu du culte hors pair. Une chance que la même médecine appliquée à l'Église Ste-Amélie par l'Équipe Pastorale ne s'appliquait pas dans le passé aux Églises d'Europe et même au Vatican.

Je ne puis passer sous silence les faits et gestes posés par le Conseil de Fabrique depuis leur décision et qui s'avèrent des plus négatifs sur tous les aspects possibles, tant financiers que de la pratique religieuse du secteur qui, pour eux, n'a aucune importance. Le bien-être de l'Équipe Pastorale passe bien avant les attentes des paroissiens, et ce, avec les résultats que l'on connaît. Ci-joint la lettre adressée à chacun d'eux.

Il serait très important que la décision finale soit prise et connue dès ce printemps, d'abord en ayant en main tous les éléments nécessaires à une prise de décision éclairée, et ensuite, répondre à des attentes de la part de nombreux paroissiens et autres à des activités religieuses prévues au cours de l'été 2002.

Je crois qu'il serait sage d'ignorer la tenue d'un référendum qui ne contribuera qu'à semer de nouveau la bisbille car, la pétition de 2 595 paroissiens plus 620 ex-paroissiens et supporters suffit pour vous démontrer la volonté des ces

derniers d'autant plus que vous êtes le seul à avoir appuyer la décision du Conseil de Fabrique publiquement, aucun mouvement de paroissiens supportant cette décision ne s'est manifesté d'aucune façon, si ce n'est que par la présence de quelques dizaines d'entre eux aux rencontres. En toute sincérité, cet élément est suffisant pour rendre une décision juste et équitable et à la satisfaction de toute la population du secteur.

Les deux principales raisons pour une décision dans l'immédiat sont:

1. De nombreux téléphones pour activités religieuses devant se tenir à Ste-Amélie, soit messes de mariages, de groupes: par exemple, M. Jean-Marie Thibault de Baie-Trinité, lequel je vous ai référé, pour une messe de groupe à la rencontre familiale en juin; plusieurs mariages dont celui de ma petite-fille en août qui sera célébré religieusement à Ste-Amélie ou civilement au Palais de Justice, d'où l'urgence de procéder.
2. Les argents disponibles pour le patrimoine religieux dont l'Église Ste-Amélie pourrait bénéficier: les projets doivent être présentés le plus tôt possible au Conseil de la Culture et Communication (Mme Françoise Trudel) ou au Comité du patrimoine régional (M. Steven Kohner). J'ai communiqué avec ces personnes pour de l'information et j'ai appris par la même occasion qu'aucun représentant du Conseil de Fabrique ne siège à ces deux comités. Il y a des études à faire avant de présenter des projets, par exemple: isolation de l'Église Ste-Amélie, réparation du clocher, etc.

Avec les gestes et faits posés par le Conseil de Fabrique depuis octobre dernier, je suis convaincu qu'il demeurera passif devant de telles situations, A NE RIEN COMPRENDRE!

Pour terminer, je crois que le "calvaire" des paroissiens a assez duré et que, étant vous-même de la décision finale, qu'elle soit connue le plus tôt possible afin que nous puissions, paroissiens, agir en conséquence et procéder selon leur désir et leur volonté à la vocation de l'Église Ste-Amélie.

Veuillez accepter, Excellence, mes sentiments les plus respectueux.

Paroissialement vôtre,

Jean-Paul Montigny
43 Roberval
Baie-Comeau Qué. G4Z 1N5
418-296-4430

Baie-Comeau, Qc.
le 1er mars 2002

Son Excellence Mgr. Pierre Morissette,
Evêque du Diocèse de Baie-Comeau,
Evêché de Baie-Comeau,
639 de Bretagne,
Baie-Comeau, Qc.

Excellence:

N'ayant reçu aucun commentaire suite à ma lettre du 15 janvier dernier, je ré-
itère ma demande qu'une décision soit prise ce printemps concernant la ré-ou-
verture ou non de l'Eglise Ste.-Amélie comme lieu du culte afin de procéder aux
activités estivales ou à la demande de subventions pour fin de conservation du
patrimoine religieux, sachant que seul les Eglises construites avant 1945 et
servant de lieu du culte ont droit de soumettre des projets.

Depuis cette lettre de janvier, deux éléments nouveaux viennent confirmer
mes appréhensions.

Tout d'abord, votre décret du 29 novembre 2001 modifiant les limites des deux
paroisses concernées confirme ce que plusieurs paroissiens me demandait de véri-
fier: le statut de M. Hugh John Graham comme marguillier et vice-prés. du Conseil
de Fabrique en 2001! Il a siégé illégalement au Conseil en 2001 en plus d'être
le proposeur de plusieurs résolutions dont celle de fermer les Eglises de Ste.-
Amélie et St.-Georges le 17 septembre dernier. Il pourrait y avoir contestation.
Qu'entendez-vous faire pour régulariser la situation? Sûrement que vous invoque-
rez "La Charité Chrétienne" pour passer l'éponge sur le cas mais celui-ci ne mérite
aucun respect de la part des paroissiens, les traitant avec une certaine arrogan-
ce qu'on lui connaît. C'est lui qui mène le bal depuis ce dilemme en avançant
toutes sortes de données plus ou moins biaisées et même en accusant publiquement
les nombreux bénévoles responsables de la pétition de l'avoir falsifier. Ne me
demandez pas de vous faire un portrait du désir de ces derniers.

Pour ce qui est du 2ième élément, je vous inclus certains documents remis au
comité ad hoc et vérifier par vous-même la confusion des données pour des gens
honnêtes au départ et non familiers avec ces derniers.

Tant qu'au besoin de locaux, si l'on se fie aux exigences passées, cela doit
représenter l'équivalent d'un BUREAU-CHEF D'UNE GRAND ENTREPRISE avec tout
l'équipement des plus modernes.

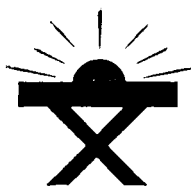
Pour ce qui est de la consultation à venir, tout est à craindre, le référen-
dum démocratique étant laissé de côté à cause des coûts, du moins selon les
dires lors des dernières rencontres publiques. Le Conseil de Fabrique et
l'Equipe Pastorale choisiront certainement la consultation la plus sûre afin
de pouvoir confirmer leur décision au détriment de la majorité des paroissiens
et du milieu.

Enfin, pour ceux qui croient que j'écris en mon nom personnel, vous seriez
surpris du support du milieu qui se veut nombreux et qui sont consultés et infor-
més du contenu de toutes mes correspondances.

Veuillez accepter, Excellence, mes sentiments les plus respectueux,

JPM/jpm

Jean-Paul Montigny,
43 rue Roberval,
Baie-Comeau, Qc.



Paroisse La Nativité-de-Jésus

8, avenue Radisson

Baie-Comeau (Québec) G4Z 1W4

Le 15 avril 2002

Monsieur Jean-Paul Montigny
43, avenue Roberval
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1N5

Monsieur,

Suite aux incidents survenus, le 7 février 2002, lors de la visite de l'église Sainte-Amélie pour un projet qui sera diffusé à la télévision de Radio-Canada.

Le conseil de fabrique vous demande à l'avenir de bien vouloir vérifier auprès de madame Kathleen LeBlanc, gérante de fabrique, afin d'obtenir l'autorisation avant d'ouvrir les portes de l'église à une ou des personnes peu importe la raison de cette demande.

En espérant que vous saurez comprendre et que vous vous y conformerez, veuillez accepter nos salutations.

Jean-Yves Bellemare, président
De l'assemblée du Conseil de Fabrique

JYB/fp



22-14760-1

Fondation du
**patrimoine
religieux**
du Québec

Le 16 mai 2002

Monsieur Jean-Yves Bellemare, président
Conseil de fabrique La Nativité-de-Jésus
8, avenue Radisson
Baie-Comeau, Québec
G4Z 1W4



2065, rue Sherbrooke Ouest,
Montréal, (Québec) H3H 1G6
Téléphone: (514) 931 4701
Télécopieur: (514) 931 4428
patrelq@cam.org
www.patrimoine-religieux.qc.ca

Objet : Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie de Baie-Comeau

La Fondation du patrimoine religieux du Québec, qui a pour mission d'aider les propriétaires d'édifices, de biens mobiliers et d'œuvres d'art d'intérêt patrimonial, à assurer la conservation et la mise en valeur de leurs biens patrimoniaux par la restauration et l'entretien préventif, souhaite donner son appui à la sauvegarde de l'église Sainte-Amélie de Baie-Comeau.

L'église Sainte-Amélie, la première cathédrale de Baie-Comeau, représente une richesse patrimoniale par son œuvre architecturale et artistique. La structure de l'église, marquée par ses larges arcs paraboliques, montre un style Dom Bellot empreint d'une délicatesse particulière. Les fresques de la voûte et les murs ponctués par des vitraux aux couleurs de la Renaissance contribuent à cette légèreté de l'architecture. Les fresques décoratives, signées par l'artiste Guido Nincheri, sont reconnues pour leur beauté exceptionnelle non seulement au Québec mais aussi en Amérique du Nord.

Cette église a bénéficié au cours des dernières années d'une aide financière gouvernementale pour la restauration des fresques de son décor intérieur. La Fondation est préoccupée par la pérennité de cet investissement et souligne l'importance de maintenir le caractère patrimonial de cet immeuble ayant fait l'objet de restauration.

Pour la Fondation, le maintien des fonctions d'origine constitue la meilleure garantie de pérennité de la conservation du patrimoine et, de plus, permet à cet édifice d'être admissible au programme d'aide financière gouvernemental pour la restauration et l'entretien préventif.

Je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Paul-É. Paré

Abbé Paul-Émile Paré
Président

C.c. : Monseigneur Pierre Morissette, évêque de Baie-Comeau
Monsieur Claude Martel, maire de Baie-Comeau
Monsieur Samuel Ruelland



CONFÉRENCE DE PRESSE DU COMITÉ DE DÉFENSE DE L'ÉGLISE STE-AMÉLIE, PAVILLON
MANCHE, 14 JUIN 2002

Permettez-moi d'abord de vous faire lecture d'une correspondance envoyée à M. Louis-Guy Lemieux, journaliste au quotidien Le Soleil datée du 11 juin dernier et dont vous trouverez copie.

Nous avons convoqué la presse ce matin dans le but d'amener la réouverture de l'église Ste-Amélie à la pratique religieuse et ce dans les meilleurs délais. Il est inconcevable et injustifiable que cette situation ne perdure plus longtemps.

Comme vous vous en rappellerez, la décision qu'a prise le Conseil de Fabrique le 23 septembre dernier de fermer les églises St-Georges et Ste-Amélie s'est faite d'une manière complètement inattendue et expéditive. Dès le 1^{er} octobre, les portes étaient closes. À la fin octobre, les églises devaient être vidées de leur contenu. Peu s'en fallut que le Café Amélie n'est pas lieu n'eut été l'insistance des organisateurs de cet événement bisannuel très couru et très utile soit dit en passant à l'entrée de fonds supplémentaires pour la paroisse. Parlant d'abord de fermeture temporaire à cause d'un manque à gagner de 60 000\$, le Conseil de Fabrique a vite dévoilé ses couleurs en disant peu après à la population son intention de ne garder qu'un seul lieu de culte parmi les trois églises. L'Évêque du diocèse, Mgr Pierre Morissette, pressé par la population de donner son opinion se commit à son tour début décembre approuvant entièrement cette décision et allant même jusqu'à dire que l'église Ste-Amélie ferait un très beau musée!

La population n'avait été aucunement consulté et était placée devant un fait accompli. La manière responsable et saine d'agir du Conseil de Fabrique aurait été de mettre la population à contribution afin de suggérer des idées ou projets pour combler le manque à gagner anticipé de la paroisse.

Une pétition de près de 3 000 noms est rapidement recueillie demandant la réouverture immédiate de l'église Ste-Amélie. Volonté populaire s'il en est une, celle-ci est complètement ignorée. Des lettres ouvertes aussi bien qu'adressées au Conseil de Fabrique et à l'évêché dénonçant cette décision demeurent sans écho. Le Conseil de Fabrique crée un comité ad hoc qui doit donner la bonne information à la population. Derrière des portes closes et sans aucune transparence s'élabore un pamphlet contenant une série de chiffres et d'allégations. Il est important ici de remettre les pendules à l'heure. (Discussion à propos du pamphlet d'informations)

Concernant l'entente tripartite dont le Conseil de Fabrique a fait état pour décider du sort de l'église Ste-Amélie, c'est en fait une entente bipartite puisqu'il est clair que l'évêché et le Conseil de Fabrique sont bonnet blanc, blanc bonnet et logent donc à la même enseigne. Le troisième partenaire outre l'évêché et la ville de Baie-Comeau devrait être le Ministère de la culture et des communications qui par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine religieux du Québec a comme mandat la sauvegarde et la conservation de ce patrimoine. À ce propos, il est révélateur de noter qu'aucune demande

de subventions de la part du Conseil de Fabrique La-Nativité-de-Jésus n'a été sollicitée auprès de cette Fondation.

Nous avons fait ce travail à leur place et avons obtenu une lettre d'appui datée du 16 mai dernier de la part du président, l'abbé Paul-Emile Paré (copie vous est remise). Il est clairement énoncé que le maintien des fonctions d'origine constitue la meilleure garantie de pérennité de la conservation du patrimoine et, de plus, permet à l'église Ste-Amélie d'être admissible au programme d'aide financière gouvernemental pour la restauration et l'entretien préventif.

Le Conseil de Fabrique et l'évêché doivent comprendre que la volonté de la population est que l'église Ste-Amélie soit rouverte le plus rapidement possible à la pratique religieuse. C'est de cette façon que les gens de Baie-Comeau et d'ailleurs ont appris à l'aimer et à la fréquenter. C'est de cette façon qu'historiquement et encore jusqu'à tout récemment, elle a servi les intérêts de la communauté. Il est normal et louable de faire en sorte que des touristes puissent la visiter. Il est déplorable cependant de penser qu'elle puisse demeurer fermée encore plus longtemps à la population de Baie-Comeau.

Le Comité de défense de l'église Ste-Amélie

LETTRE OUVERTE

Pour faire suite à un 4ième refus de funérailles devant être tenues en l'Eglise Ste.-Amélie, et ce, pour des personnes qui avaient oeuvrées au sein de la communauté d'une façon très active bénévolement pendant de nombreuses années et même que quelques unes pouvaient être considérées comme bienfaiteurs, je ne puis m'abstenir de faire quelques commentaires suivants: les personnes concernées sont: ANDRE FOURNIER, l'épouse de MRE REYNOLDS TREMBLAY, LORENZO COULOMBE et le dernier mais non le moindre, LOUIS-MARIE LAROCHE. Ce dernier fit la rampe des handicapés bénévolement en plus d'obtenir gratuitement tous les matériaux nécessaires à la construction même si la Fabrique avait en mains les argents nécessaires. De plus, il était le responsable de la pose des fenêtres thermos pour la protection des verrières du côté est ainsi que celles du sous-sol au complet la Fabrique ne payant que les fenêtres. Il ne faut pas oublier que la Fabrique lui devait aussi l'agrandissement du stationnement du côté est.

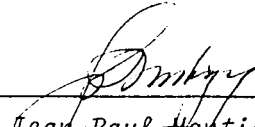
Ne pouvant expliquer de tels gestes, est-ce à dire que tous ceux qui ont contribué au succès de la Fabrique Ste.-Amélie sont sur une liste noire et ne méritent aucune considération et AUCUN RESPECT de la part des autorités paroissiales et diocésaines??. Il s'agissait d'entendre les commentaires sur le sujet au Salon Funéraire près du corps de Louis-Marie. Je ne puis m'imaginer une telle indifférence envers de valeureux paroissiens.

Au début, je croyais plutôt à de la JALOUSIE l'arrêt de cérémonies religieuses à Ste.-Amélie mais maintenant je suis convaincu que c'est par MEPRIS ENVERS LES PAROISSIENS RECLAMANT STE.-AMELIE COMME LIEU DE CULTE.

Ceci ne contribue d'aucune façon à rétablir un climat de confiance au sein de la communauté qui va en s'aggravant, sachant que la situation actuelle n'est pas une décision tant sur le plan économique qu'administratif mais simplement une accomodation du personnel pastoral.

Espérant que la logique et le bon sens ainsi que la volonté des paroissiens l'emporteront sur les préjugés envers Ste.-Amélie comme lieu de culte, ce dernier invitant à la prière, le recueillement et à la réflexion entourés des personnages bibliques de la création à la resurrection

Un paroissien de Ste.-Amélie depuis avril 1938 et défenseur de droits acquis à sa juste valeur.


Jean-Paul Montigny,
43A Roberval,
Baie-Comeau, Qc.
G4Z 1N5
(418) 296-4430



Paroisse La Nativité-de-Jésus

8, avenue Radisson

Baie-Comeau (Québec) G4Z 1W4

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

LA SAUVEGARDE DE MON PATRIMOINE RELIGIEUX

Baie-Comeau, le 13 décembre 2002 - C'est avec un immense plaisir que je m'associe à ce projet de réouverture de l'église Sainte-Amélie en tant que président d'honneur de la campagne de levée de fonds pour la sauvegarde de notre patrimoine religieux.

Lorsque les gens du comité m'ont approché pour être le président d'honneur de cette campagne, je n'ai pu refuser car ce patrimoine est cher à mes yeux et qu'il est important de trouver une solution permanente pour cette église. Après avoir pris connaissance de l'ensemble du projet, j'ai trouvé très intéressant pour Baie-Comeau la vocation mixte qui m'a été soumis. J'y crois et je pense sincèrement que ce projet de réouverture est une des meilleures choses pour notre milieu.

L'objectif de la campagne se veut en deux volets : le premier, de trouver les fonds pour les réparations majeures soit une somme de 150 000 \$ et le deuxième est l'opération annuelle de cette église soit environ 40 000 \$. Avec l'aide des résidentes et des résidents de Baie-Comeau et ceux de la région qui croient à ce projet, je suis persuadé que tout peut fonctionner et même au-delà de nos espérances. Je demande donc une preuve de foi à tous ceux et celles qui ont à cœur notre patrimoine religieux de participer à cette campagne de levée de fonds.

La clientèle touristique sera aussi mise à contribution...

Depuis le début de la démarche du comité, ils ont ciblé plusieurs clientèles susceptibles d'aider au rendement budgétaire de l'église Sainte-Amélie. Une solution vite partagée par l'ensemble des membres du comité était d'incorporer, au monument qu'est l'église elle-même, une exposition compatible avec un lieu de culte.

...2

Les démarches ont été faites en ce sens et nous prévoyons avoir, pour les dix-huit prochains mois, l'exposition « *Un artiste florentin en Amérique* », version interprétation, qui relate la vie de l'artiste italien Guido Nincheri, celui qui a peint les fresques de l'église Sainte-Amélie dans les années 40.

Cette exposition serait offerte au public en contrepartie d'un coût d'entrée qui servirait à assumer le budget de fonctionnement de ce patrimoine religieux de haut niveau. Nous prévoyons annuellement amasser la somme de 40 mille dollars.

Vous savez, les statistiques nous démontrent que plus de 60 mille touristes visitent Baie-Comeau en période estivale et que l'exposition dans les lieux même de l'église Sainte-Amélie serait un atout majeur pour attirer les visiteurs dans ce lieu.

Présentation de l'œuvre qui servira à la campagne de financement

Lors du dernier symposium de peinture de Baie-Comeau, le président d'honneur, l'artiste Roland Palmaerts, a réalisé une œuvre d'une grande beauté sur l'église Sainte-Amélie vue de l'intérieur. Cette œuvre a déjà reçu de l'artiste l'aval afin d'obtenir les droits d'auteur pour en faire notre image de marque de la campagne de financement pour la sauvegarde de notre patrimoine religieux.

L'artiste Roland Palmaerts a effectué l'esquisse de cette œuvre dans l'église durant un avant-midi ensoleillé en fin juin 2002 et, par la suite, a offert aux amatrices et amateurs d'art un atelier sur sa technique en se servant de ce sujet pour l'occasion pendant le symposium de peinture. La Ville de Baie-Comeau a acquis, à ce moment-là, cette œuvre dans le but de peut-être d'aider à la réouverture de l'église Sainte-Amélie.

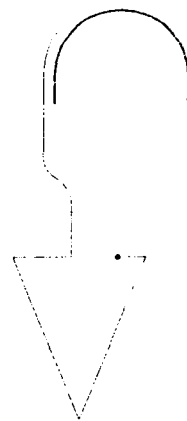
Cette œuvre sera reproduite à 3 000 exemplaires dont 200 seront signées de l'artiste. Le coût de vente des reproductions variera entre 50 \$ et 200 \$ et des produits dérivés seront aussi disponibles tels que cartes postales, tasses, porte-clés etc... Avec la vente de ces articles, nous serons en mesure d'amasser la somme nécessaire aux réparations majeures ainsi qu'à l'opération annuelle de l'église Sainte-Amélie.

Source : Pierre Caron, président de la campagne.

Fondation du
**patrimoine
religieux**
du Québec

Le 16 mai 2002

Monsieur Jean-Yves Bellemare, président
Conseil de fabrique La Nativité-de-Jésus
8, avenue Radisson
Baie-Comeau, Québec
G4Z 1W4



2065, rue Sherbrooke Ouest,
Montréal, (Québec) H3H 1G6
Téléphone: (514) 931 4701
Télécopieur: (514) 931 4428
patrelq@cam.org
www.patrimoine-religieux.qc.ca

Objet : Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie de Baie-Comeau

La Fondation du patrimoine religieux du Québec, qui a pour mission d'aider les propriétaires d'édifices, de biens mobiliers et d'œuvres d'art d'intérêt patrimonial, à assurer la conservation et la mise en valeur de leurs biens patrimoniaux par la restauration et l'entretien préventif, souhaite donner son appui à la sauvegarde de l'église Sainte-Amélie de Baie-Comeau.

L'église Sainte-Amélie, la première cathédrale de Baie-Comeau, représente une richesse patrimoniale par son œuvre architecturale et artistique. La structure de l'église, marquée par ses larges arcs paraboliques, montre un style Dom Bellot empreint d'une délicatesse particulière. Les fresques de la voûte et les murs ponctués par des vitraux aux couleurs de la Renaissance contribuent à cette légèreté de l'architecture. Les fresques décoratives, signées par l'artiste Guido Nincheri, sont reconnues pour leur beauté exceptionnelle non seulement au Québec mais aussi en Amérique du Nord.

Cette église a bénéficié au cours des dernières années d'une aide financière gouvernementale pour la restauration des fresques de son décor intérieur. La Fondation est préoccupée par la pérennité de cet investissement et souligne l'importance de maintenir le caractère patrimonial de cet immeuble ayant fait l'objet de restauration.

Pour la Fondation, le maintien des fonctions d'origine constitue la meilleure garantie de pérennité de la conservation du patrimoine et, de plus, permet à cet édifice d'être admissible au programme d'aide financière gouvernemental pour la restauration et l'entretien préventif.

Je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Abbé Paul-Émile Paré
Président

C.c. : Monseigneur Pierre Morissette, évêque de Baie-Comeau
Monsieur Claude Martel, maire de Baie-Comeau
Monsieur Samuel Ruelland





Paroisse La Nativité-de-Jésus

8, avenue Radisson

Baie-Comeau (Québec) G4Z 1W4

**Intervention de M. Hugh John Graham,
représentant du Conseil de Fabrique de La Nativité-de-Jésus au comité tripartite**

Lors d'une conférence de presse, le 6 juin dernier, le Conseil de fabrique a annoncé la formation d'un comité tripartite afin de chercher des solutions en vue de la réouverture de l'église Sainte-Amélie fermée temporairement à l'automne 2001. Conscients que la paroisse La Nativité-de-Jésus ne pouvait pas subvenir seule aux besoins de cette église, nous devons trouver des moyens de sauvegarder notre patrimoine religieux. Le comité tripartite a reçu comme mandat de tout mettre en œuvre pour la sauvegarde, l'entretien et la rénovation de ce patrimoine.

Formé d'un représentant de la paroisse, moi-même, d'un représentant de l'évêché, M. Christian Émond, économiste diocésain, et d'un représentant de la Ville de Baie-Comeau, M. Raynald Tremblay, le comité a commencé à travailler dès le mois de juin. Notre première intervention a été d'ouvrir l'église Sainte-Amélie aux touristes pour la période estivale. Nous avons ensuite confié un mandat d'expertise du bâtiment à l'architecte M. Éric Lirette pour évaluer les montants d'argent nécessaires pour les réparations à venir. Son mandat consistait à vérifier l'état de l'enveloppe extérieure (mur extérieur, fenestration, toiture, etc) et d'analyser les différents documents émis concernant la préservation du bâtiment et des fresques. Le 22 novembre 2002, M. Lirette nous a remis son rapport final qui confirmait les chiffres diffusés en avril par le « Comité ad hoc d'intégration ». De plus, nous avons trouvé plusieurs pistes de solutions et plusieurs idées pour le financement de l'église.

Ce travail du comité tripartite permet aujourd'hui au Conseil de Fabrique de La Nativité-de-Jésus d'annoncer la réouverture de l'église Sainte-Amélie comme lieu de culte à vocation mixte. Pour garantir le succès de cette réouverture tant souhaitée et attendue de plusieurs, le comité tripartite qui termine ici son mandat met en place un comité permanent que nous appellerons « Comité de soutien de notre patrimoine ».

En terminant, je désire remercier ceux qui ont travaillé au comité tripartite ainsi que ceux et celles qui nous ont donné leur appui.



Paroisse La Nativité-de-Jésus

8, avenue Radisson

Baie-Comeau (Québec) G4Z 1W4

Intervention de l'abbé Jérôme Thibault, prêtre, modérateur de l'équipe pastorale de la paroisse La Nativité-de-Jésus

La réouverture de l'église Sainte-Amélie est un événement heureux pour la paroisse La Nativité-de-Jésus. Pour notre communauté, c'est beaucoup plus qu'un lieu de culte qui est réouvert, c'est l'Église qui s'ouvre!

La réouverture de l'église Sainte-Amélie, c'est l'occasion pour notre communauté chrétienne de rendre l'Église -Peuple de Dieu- plus accessible à tous les baptisés qui se sont éloignés, qui ont pris des distances par rapport à l'Église. Ces baptisés qui se sont éloignés de l'Église parce qu'ils ne s'y sentaient plus à l'aise, parce qu'ils ne se retrouvaient pas dans nos célébrations et nos temps de prière, parce qu'ils ne se reconnaissaient pas dans nos rassemblements; Ces baptisés, tantôt jeunes, tantôt plus âgés... dont le quotidien est parfois difficile, qui cherchent sens pour leur vie et soutien dans les épreuves, qui espèrent des temps plus heureux...

La réouverture de ce lieu de culte, de valeur historique, si cher à la population de Baie-Comeau, ne peut se vivre comme un retour dans le passé. La réouverture de Sainte-Amélie doit se vivre tournée vers l'avenir et se mettre déjà à l'écoute des réalités d'aujourd'hui.

Comme membres de la paroisse La Nativité-de-Jésus, nous sommes héritiers, héritières de ce lieu donné pour le culte de notre foi chrétienne. Comme paroissiennes, comme paroissiens, nous sommes héritières et héritiers de l'église Sainte-Amélie. Mais il ne faudrait pas perdre de vue que, comme baptisés, nous sommes d'abord et avant tout, héritières et héritiers de l'Église à l'écoute de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ... À leur tour, un jour ou l'autre, les héritières et les héritiers doivent transmettre eux aussi un héritage. Quel héritage de foi laisserons-nous aux générations à venir?

Je sais que je ne vous apprends rien si je vous dis que les réalités de l'Église d'aujourd'hui ne sont plus celles de 1950. Avec mes 30 ans, je serais bien embêté de vous expliquer comment c'était il y a 50 ans. Les réalités de l'Église d'aujourd'hui sont connues de tous:

- diminution du nombre et vieillissement des prêtres; ce qui a des conséquences sur ceux qui restent actifs dans le ministère. Personnellement, en plus de la paroisse La Nativité-de-Jésus, je suis aussi curé à Franquelin, Godbout, Baie-Trinité et aux Ilets-Caribou, sur un territoire de plus de 100km.
- le taux de pratique religieuse a changé lui aussi; même si aujourd'hui il apparaît plus stable.

Devant tout cela, un mot continue de m'inspirer profondément et ce mot, c'est autrement! J'espère bien que la réouverture de l'église Sainte-Amélie se vivra dans cet esprit...

Afin de permettre cet autrement, l'église Sainte-Amélie de la paroisse La Nativité-de-Jésus devient lieu de culte à vocation mixte. Puisqu'il nous faut préparer la vie de l'Église de demain dès aujourd'hui, cela signifie qu'elle demeure

- un lieu de culte catholique,
- un lieu de prière,
- un lieu où la foi est enseignée et célébrée,
- un lieu où la charité et la fraternité sont vécues...

Il y aura donc une célébration eucharistique par mois et la possibilité d'y célébrer funérailles, mariages, baptêmes...

Le fait qu'elle soit désignée lieu de culte à vocation mixte permettra à l'église Sainte-Amélie d'accueillir des expositions et des concerts. De cette façon, elle deviendra un lieu qui ne sera plus réservé uniquement au culte tout en respectant son caractère sacré.

Ce qui veut dire que la Messe de Noël 2002 sera célébrée à Minuit. Cependant, ce ne sera pas la première célébration qui aura lieu à Sainte-Amélie puisque nous vivrons une célébration de la Réconciliation, j'insiste sur le mot Réconciliation le dimanche 22 décembre 2002 à 15h00. Ce sera la première célébration. Suite à la dernière année, le témoignage que nous avons donné n'a peut-être pas été exemplaire... La réouverture de l'église Sainte-Amélie ne peut se faire sans la réconciliation, sans tendre la main. La première célébration sera donc une célébration de la Réconciliation et du pardon.

Je dois porter à votre attention que pour la messe de Minuit 2002, le nombre de place ne pourra satisfaire que 613 personnes puisque nous devons respecter les normes de sécurité incendie. Les personnes qui souhaiteront célébrer la Nativité du Seigneur pourront également le faire à l'église Saint-Nom-de-Marie puisqu'à 15h30 nous vivrons une célébration de la crèche pour les enfants; et que nous y célébrerons l'Eucharistie à 17h30, 19h30 et 22h00. L'église Saint-Nom-de-Marie offre plus de places soient plus de 900.

La célébration mensuelle se tiendra le deuxième samedi du mois. Pour ce qui est des célébrations des funérailles, elles commenceront après le 1er janvier 2003. À l'été, nous pouvons déjà espérer quelques mariages.

Je souhaite aussi voir naître avant le printemps des heures de la prière de Taizé. Taizé est cette communauté oecuménique d'Europe qui chaque année écrit aux jeunes. Prions en Église publie cette lettre à chaque été. Personnellement, cet été, à l'occasion des Journées Mondiales de la Jeunesse à Toronto, j'ai eu la joie de me rendre dans une église où la communauté de Taizé y animait des heures de prière. La prière est appuyée sur des chants qui facilitent la méditation intérieure. Je peux vous dire que le simple fait de chanter et de respirer apporte la plus grande paix intérieure. Et je crois que cette façon de prier peut rejoindre les jeunes et apporter la paix dans Baie-Comeau. Je crois que le projet de Taizé peut s'avérer un accès privilégié pour un grand nombre de baptisés actuellement se sentent loin de l'Église.

Ensemble, nous pouvons faire de la réouverture de l'église Sainte-Amélie un événement déclencheur qui permettra à un plus grand nombre de baptisés, des générations d'aujourd'hui et de demain, de redécouvrir le message d'espérance de Jésus-Christ.

Baie-Comeau, Qc.
le 14 mars 2003

M. Jean-Yves Bellemarre, président,
Conseil de Fabrique,
Paroisse La Nativité-de-Jésus,
8 ave. Radisson,
Baie-Comeau, Qc.

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Marguilliers,

Suite à l'article du Plein Jour le 12 mars dernier, "Une Eglise à vendre, 500,000\$ ", je ne croyais jamais qu'un Président de Fabrique pouvait avoir si peu de respect envers ses paroissiens et paroissiennes.

En annonçant que l'Eglise St.-Nom-de-Marie a toujours été en vente depuis l'automne 2001 sans cependant en faire la publicité, donc impossible de vendre, celle de St.-Georges vendue pour une somme ridicule, comment peut-on faire confiance à ces décideurs qui nous promettaient encore en décembre 2001 qu'il y aurait la tenue d'un référendum et que la décision finale du lieu du culte serait celle des paroissiens et paroissiennes! Je ne puis croire que cette stratégie était défendue et appuyée par les Autorités Diocésaines!

Aussi, comment peut-on justifier la vente de l'Eglise St.-Georges, bâtie en pierres, solide, grand terrain, bien située, pour 25,000\$ alors qu'on exige 500,000\$ pour une salle communautaire construite en briques et bois et qui demande des réparations importantes prochainement?

En plus, en parlant de relocalisation des bureaux administratifs aux coûts mentionnés, soit quelques centaines de milliers de dollars, l'on doit certainement penser à un bureau-chef genre: Caisse de Dépôt, Québecor, Loto-Québec, etc. La résidence de Ste.-Amélie abrita le dernier curé, le Rév. Père Ernest Dumaresq durant plusieurs années jusqu'à son départ, avec ses trois chambres à coucher, une salle de bain complète, une cuisine et une salle à manger plus un grand salon avec accès indépendants à l'avant et à l'arrière. De plus, le sous-sol est complètement aménagé, facile d'accès pour les handicapés, avec salle d'attente, 2 bureaux fermés, un entrepôt, une salle de conférence, une salle de bain, etc. Cette résidence était des plus confortables et convenables pour la Paroisse Ste.-Amélie et le serait encore pour la nouvelle paroisse, d'autant plus que la toiture et des travaux importants furent faits dernièrement.

Pour ce qui est des Agentes Pastorales, le sous-sol de l'Eglise peut très bien être aménagé dans l'ancien logement du bedeau, et ce, à moindre coût et très fonctionnel avec l'utilisation de nombreuses salles pour différentes activités.

Enfin, il est heureux de constater que vous réalisiez qu'il y a une Eglise de trop et que Ste.-Amélie n'est pas à vendre, alors la solution est simple, d'autant plus que vous devez la chauffer afin de protéger les fresques, l'orgue, etc. Je suis convaincu, qu'avec la ré-ouverture à plein temps de Ste.-Amélie, il y aura amélioration sur le plan financier et qu'en cas de réparation majeure, c'est le seul lieu du culte de la région qui puisse obtenir une importante contribution financière de la Fondation du Patrimoine Religieux, protégeant ainsi l'Eglise Ste.-Amélie reconnue comme Monument Historique tant au niveau Municipal que Provincial,

Veuillez accepter, Madame et Messieurs, mes meilleurs sentiments,

JPM/jpm

cc: Mgr. Pierre Morissette,
Médias écrits

Jean-Paul Montigny,
43A Roberval,
Baie-Comeau, Qc.
G4Z 1N5
(418) 296-4430



le 28 mars 2003

Chers-es amis-es de la paroisse La Nativité-de-Jésus,

L'annonce de la mise en vente de l'église Saint-Nom-de-Marie a suscité beaucoup de surprise dans toute la ville de Baie-Comeau. À la surprise, s'est ajoutée, chez certaines personnes, l'incrédulité ou la déception ou la frustration.

Le 24 mars dernier, j'ai rencontré le Conseil de fabrique. De toute évidence, la situation financière de la paroisse est préoccupante et il est certainement lourd pour la fabrique d'avoir à entretenir deux édifices auxquels les paroissiens-nes tiennent pour des motifs qui peuvent différer beaucoup.

La discussion nous a permis de définir une démarche qui inspirera le Conseil de fabrique et qui devrait, me semble-t-il, guider les paroissiens-nes dans leur évaluation de la situation.

- 1) L'offre de vente de l'église Saint-Nom-de-Marie est retirée. Si jamais des acheteurs se présentaient d'eux-mêmes, l'offre serait alors étudiée et présentée aux paroissiens-nes.
- 2) Il est important de permettre au Comité de financement de l'église Sainte-Amélie de se mettre en marche. Ce comité a été mis sur pied afin de créer des activités de financement qui aideront la fabrique à garder ouverte l'église Sainte-Amélie. Une entente a été conclue entre le comité de financement et le conseil de fabrique afin de bien encadrer les relations entre les deux parties.

.../2

St-Georges s'organise pour garder son église ouverte

Par **CHARLOTTE PAQUET**

Les paroissiens du quartier St-Georges s'organisent pour tenter de sauver leur église de la fermeture complète, tout en se disant prêts à appuyer la reconnaissance de l'église Ste-Amélie comme seul lieu de culte ouvert à l'année.

Sous la responsabilité d'une ancienne marguillière, Colette Hébert, une pétition vient d'être mise en circulation à la grandeur du secteur Marquette. «J'espère qu'ils (le conseil de fabrique) auront assez d'humilité pour revenir sur leur décision», dit-elle.

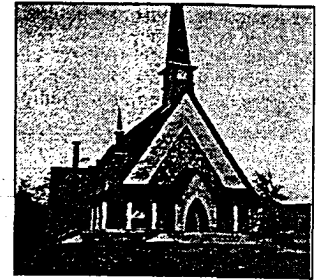
La pétition demande l'ouverture de l'église au moins une fois par mois et plus longtemps lors des grandes fêtes de l'an-

née. «On pourrait célébrer nos baptêmes ce jour là. On pense aussi à nos sépultures...». Il serait possible de chauffer l'église avec les contributions des gens de St-Georges.

Un coup bas

Les larmes aux yeux, Mme Hébert n'en revient toujours pas de la décision qui a été prise par le conseil de fabrique. Les églises St-Georges et Ste-Amélie sont fermées depuis le 1er octobre. Il est question de fermetures temporaires jusqu'à ce qu'une décision définitive soit prise par les paroissiens. La bénévole dévouée ne croit pas au caractère temporaire du choix. «Ils nous ont mis devant le fait accompli», dit-elle.

La fermeture de deux églises ne règlera pas le déficit de la paroisse, selon elle, puisque



L'église St-Georges est fermée depuis le 1^{er} octobre, tout comme l'église Ste-Amélie.

«les gens ne donneront plus et ils vont avoir raison».

Enfin, même si le clergé a toujours dit qu'il ne prendrait pas la décision de fermer des églises et que ce choix revenait aux paroissiens, l'ancienne marguillière affirme avoir de gros doutes là-dessus.

Ste-Amélie fait pareil!

Par **RAPHAEL HOVINGTON**

À 78 ans, Jean-Paul Montigny se prépare à remonter dans l'arène pour sauver l'église Sainte-Amélie de la fermeture ou, pire, du pic des démolisseurs.

L'ex-marguillier considère que fermer «l'église mère de Baie-Comeau» fait insulte au colonel McCormick, le fondateur de la ville, aux Pères Eudistes, aux pionniers, à Mgr N.A. Labrie, qui en fit sa cathédrale, ainsi qu'aux nombreux donateurs et paroissiens actuels.

Le Vieux Lion de Sainte-Amélie qui commence sa journée par une joute de golf, est estomaqué. Il a écrit au président du Conseil de la fabrique pour lui rappeler que c'est aux marguilliers à décider du sort des églises, pas à l'équipe pastorale, ainsi qu'au maire Claude Martel pour que la municipalité fasse tout en son pouvoir pour sauver le patrimoine religieux de Baie-Comeau.

L'église a été décorée par le célèbre artiste florentin Guido Nincheri. Elle possède de grands orgues Casavant. C'est un attrait touristique. M. Montigny croit qu'il serait plus économique de maintenir ce temple ouvert à la pratique religieuse. Il ne pense pas qu'il doive être transféré. Il n'a pas encore lancé son offensive que déjà une trentaine de personnes l'ont contacté pour faire signer une pétition!

AVIS AUX GENS D'AFFAIRES

NOUVEAU

Service de gestion documentaire

Sauver du temps...
c'est de l'argent

SERVICES :

- Plan de classement
- Calendrier de conservation
- Informatisation de documents
- Etc.

Le secret de la productivité :
Faites le ménage!

Contactez-nous pour évaluer vos besoins

GESTION
Nicole Fortin

5, Marquette Baie-Comeau
296-2244

22-154114-1

JE

Paca

Jeudi

Clientèle : 9 à
Durée : 55 min



Suzi
Swinburn

Samedi
à

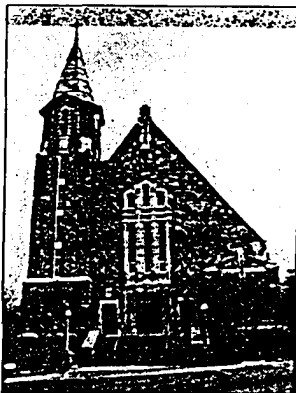
Partenaire :
FONDATION D
BAIE-COMEAU



Ville de Baie-C



20 octobre 2001



Baie-Comeau veut citer l'église Ste-Amélie comme monument historique.

Église Ste-Amélie

Baie-Comeau s'implique dans le sauvetage

Par **CHARLOTTE PAQUET**

Baie-Comeau fait un pas pour la sauvegarde de l'église Ste-Amélie comme patrimoine religieux et historique.

La municipalité vient d'enclencher une procédure de citation du lieu comme monument historique, en vertu de la Loi sur les biens culturels. Le règlement confirmant la citation devrait être adopté en décembre. Cette mesure vise à assurer la protection de l'église pour éviter la détérioration

de ce patrimoine et une utilisation à des fins non justifiées.

Dans une deuxième étape, le ministère des Affaires culturelles pourrait être interpellé afin de classer le temple comme bien culturel.

Financer

D'après le maire Claude Martel, la citation de l'église Ste-Amélie comme monument historique permettra à la municipalité d'allouer une subvention pour sa protection, ce qui lui est impossible pour le moment.

L'élu souhaite que l'église retrouve sa vocation religieuse. «Il faut essayer de trouver une façon pour que l'église serve au culte», insiste-t-il.

L'église Ste-Amélie est fermée depuis le 1^{er} octobre. C'est

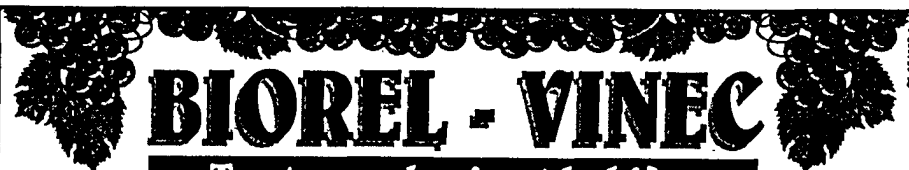
aussi le cas pour l'église St-Georges. Le conseil de fabrique de la paroisse La Nativité-de-

Jésus a choisi de ne conserver qu'un seul lieu de culte, l'église St-Nom-de-Marie.

Québec ferme des ponts

[C.P.] Le ministère des Ressources naturelles (MRN) vient de fermer des ponts situés dans les secteurs des lacs Nipi, Boucher, Chardon et Caoulshagamac. L'inspection des structures et l'évaluation de leur capacité portante a démontré leur grande détériora-

tion. Ils représentent un danger public. Des panneaux indiquant leur fermeture ont été installés à l'entrée des ponts. Le MRN peut, en vertu de la Loi sur les forêts, interdire l'accès à un chemin forestier ou un pont pour des raisons d'intérêt public.



Fabriquer son vin chez soi.

DÉNEIGEMENT RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

Appelez-nous dès maintenant

L'hiver est à nos portes

SERVICE 24 HEURES

Assurance responsabilité

Serge Mingan

21-152986-4

ROGER PROULX & FILS inc.
Tél. : 589-4227 Fax : 295-2103



CENTRAIDE HAUTE-CÔTE-NORD/MANICOUAGAN

858, rue de Puyalon, bureau 301
Baie-Comeau (Québec) (418) 589-5567

CAMPAGNE
DE FINANCEMENT 2001

Le Café Amélie tourne la page

Par **RAPHAËL HOVINGTON**

Le Café Amélie disparaîtra le 27 octobre après un ultime rendez-vous avec le public qui le fréquentait deux fois par année depuis dix ans.

Cette décision a été prise au regard de la fermeture de l'église Ste-Amélie par 17 membres du Café Amélie. Comme par le passé, le Café Amélie ouvrira ses comptoirs d'artisanat, de pâtisseries et de bijoux de même que son marché aux puces de 9 h à midi.

Tout se déroule au sous-sol de l'église Ste-Amélie, où on procédera à une collecte de babioles les 9 et 16 octobre, respectivement de 13 h à 15 h et de 18 h à 20 h. Le Café Amélie fera aussi tirer des prix le 27 octobre.

**SERVICE À DOMICILE
SUR DEMANDE**

Real Tremblay
NOTAIRE

163, rue Principale, Pointe-aux-Outardes (Les Buissons)
Tél.: 567-8930 Téléc.: 567-2640
SI URGENT 567-VITE
21-132011-68

L'histoire

Selon Mme Jacqueline Piret, l'histoire retiendra que les 21 Cafés Amélie précédents ont amassé 52 498,28 \$ pour un total de 3 720 visiteurs. Chacun d'eux aura mobilisé de 25 à 50 bénévoles.

Les profits furent remis à la Fabrique les quatre premières années, et, par la suite, servirent à la réalisation de divers projets

comme l'amélioration du système de son, la boutique d'articles religieux, les vêtements liturgiques, l'auvent de toile de protection à l'avant de l'église et redonner vie aux cloches.

Le comité du café fermera ses livres après ce dernier rendez-vous avec le public. Les profits seront répartis entre le Comité des malades de Boisvert, le Répit Daniel Potvin et la Maison Anita Lebel.

Le buffet de fruits de mer
est de retour ce dimanche 7 octobre

Buffet à compter de 17h

12,95\$

Maison
FUNG
Restaurant

834, de Puyjalon, Baie-Comeau
Livraison rapide 589-9921

À Rimouski

**VISEZ
L'EXCELLENCE**



DU NOUVEAU

- Traitement possible le samedi
- Hébergement inclus 1 nuit (certaines conditions s'appliquent)

Dr Raymond Simard, M.D.
Ophtalmologiste
180, rue des Gouverneurs, suite 7
Rimouski (Québec)
Courriel: www.laserprovue.com

Traitement au laser (LASIK)
• Myopie
• Astigmatisme
• Hypermétropie

1-877-27LASER

Ste-Amélie rallie les gens !

(R.H.) — La campagne en vue de sauver l'église Ste-Amélie de la fermeture définitive s'intensifie à Baie-Comeau, s'il faut en croire l'ex-marguillier Jean-Paul Montigny.

Ce dernier fait circuler des pétitions et écrit à répétition au président du Conseil de la Fabrique de la Nativité-de-Jésus, pour dénoncer «la décision improvisée», dit-il, de fermer un joyau mondial du patrimoine religieux vénéré de tous. Devant le silence qui accueille ses questions, il s'en

confesse à Mgr Pierre Morissette. En l'espace de quatre jours, aux Galeries Baie-Comeau, la pétition, qui réclame que l'église Ste-Amélie demeure le seul lieu de culte de la paroisse, a été endossée par 1165 personnes, dont 559 de l'ex-paroisse St-Nom-de-Marie.

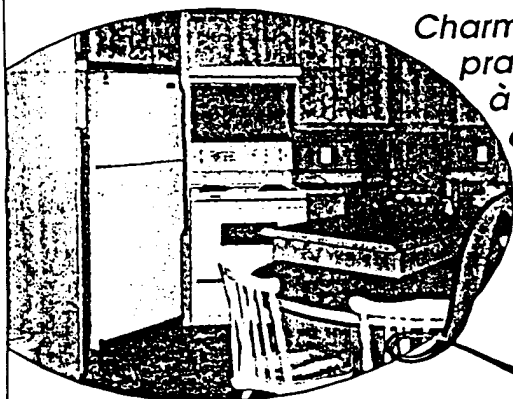
Douze pour cent des signataires proviennent de Ste-Amélie, autant de St-Georges et le reste, 27 %, supportent le cri du cœur des enfants de la paroisse-mère de Baie-Comeau. Le restaurateur des splendes

fresques de Guido Nincheri, l'architecte Pierluccio Pellister, recueille aussi des signatures à Montréal. L'église Ste-Amélie abrite une orgue Casavant de plus de 400 000 \$ et des fresques restaurées au coût de 261 000 \$.

De son côté, M. Montigny demande toujours pourquoi il faut trois agentes de pastorale et une gérante pour une seule église dans le Secteur Marquette, soit deux personnes de plus que dans le Secteur Mingan où il y a deux églises.

PORTES OUVERTES

Samedi et dimanche
les 27 et 28 octobre de 12h à 17h



Charmant,
pratique,
à vous
couper le souffle

Soft

**42, place La Salle
2^e étage**

- ~ Stationnement sous-terrain
- ~ Système d'intercom
- ~ Insonorisation
- ~ Grandeur 600 p.c.

**À qui la chance,
il reste seulement
4 lofts disponibles**

Information : Denis Béliveau 294-6114

**Vous ne
perdez rien
pour attendre.**



DUO Desjardins Capital garanti

La combinaison qui vous laisse la liberté d'act pour saisir les occasions qui se présenteront sur le marché, tout en optimisant le rendement sur placement dès maintenant. Le DUO Desjardins composé à 50% d'Épargne rachetable, ce qui donne accès à des liquidités en tout temps, et 50% d'Épargne à terme Gestion active Desjardins un placement diversifié qui allie performance et stabilité. Ne perdez pas de temps : informez-vous à votre caisse dès aujourd'hui ou appelez au 1 800 CAISSES.

www.desjardins.com



Offre d'une durée limitée. D'autres options de placement offrent une plus grande sécurité.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Grogne chez les fidèles

La-Nativité-de-Jésus
de Baie-Comeau
confrontée au dilemme
des fermetures d'églises

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

■ **BAIE-COMEAU** — Devant une situation financière critique, la paroisse La-Nativité-de-Jésus de Baie-Comeau se voit dans l'obligation de fermer deux de ses trois églises. Depuis le début d'octobre, deux d'entre elles sont fermées temporairement et les paroissiens pourront se prononcer sur l'identité du temple qui restera ouvert de façon permanente. Mais la grogne s'est installée chez les partisans d'une église.

Le conseil de fabrique de la paroisse a décidé il y a quelques semaines de mettre la clé dans les églises Saint-Georges et Sainte-Amélie, ne conservant pour l'instant que l'église Saint-

Nom-de-Marie comme lieu de culte. «L'an passé, on a fait un trou de 60 000 \$ et ce sera à peine moins cette année. Il fallait agir rapidement, a expliqué le président du conseil de fabri-

que, Jean-Yves Bellemarre. On a gardé Saint-Nom-de-Marie pour l'instant uniquement parce que c'est la solution la moins dispendieuse et la plus facile à court terme.»

M. Bellemarre a assuré que les ouailles auront leur mot à dire dans ce dossier. «Les paroissiens seront appelés à se prononcer d'ici un an, a-t-il expliqué. Ce n'est pas le conseil de fabrique qui va trancher.»

Le cas de Saint-Georges semble pratiquement réglé. L'église devrait probablement demeurer fermée pour de bon. Mais certains fidèles de Sainte-Amélie ne partagent nullement cette résignation. «Les gens n'ont pas été consultés pour cette décision et même si on me dit qu'il y aura référendum, je n'y crois guère. Le passé est garant de l'avenir», a lancé un ex-marguillier de Sainte-Amélie, Jean-Paul Montigny.

Il faut comprendre que l'église Sainte-Amélie est considérée par plu-

sieurs comme un important monument historique de la municipalité et un joyau qui recèle des œuvres d'art. Première église construite dans la localité à la fin des années 30, l'édifice présente de magnifiques fresques et vitraux de l'artiste Guido Ninchieri, restaurés il y a quelques années pour près de 300 000 \$. Sainte-Amélie compte également un imposant orgue Casavant.

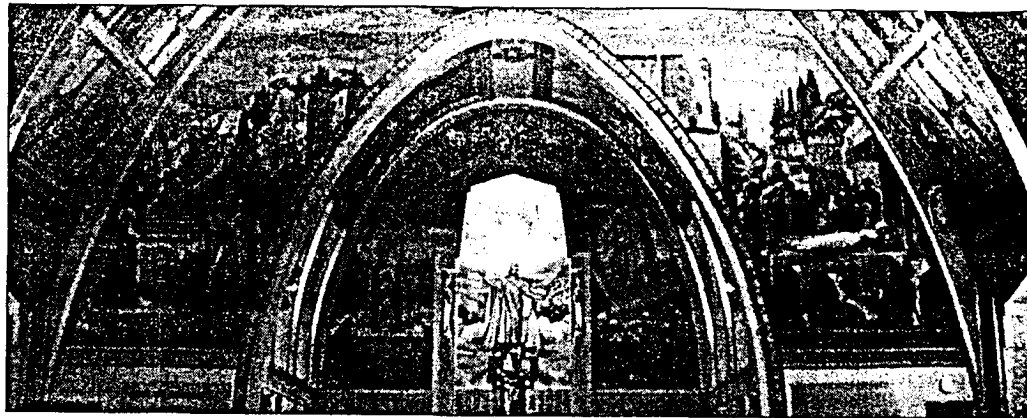
UNE PÉTITION CIRCULE

Présentée dans la documentation touristique de Baie-Comeau comme un lieu à voir et disposant même de son propre site Internet, l'église Sainte-Amélie accueille maintenant ses visiteurs avec des portes barrées. Jean-Paul Montigny a fait plusieurs démarches, notamment auprès de protecteurs de l'œuvre de Ninchieri, pour que l'église soit rouverte. Il a déjà recueilli près de 1800 signatures sur une

pétition et comptait en récolter autant dans les prochaines semaines.

Jean-Yves Bellemarre se fait pourtant rassurant. Il a indiqué que même si Sainte-Amélie n'est pas désignée comme l'église qui restera, le président de fabrique croit que l'édifice doit quand même rester ouvert. «Si c'est le cas, on aimerait bien que la Ville ou un organisme s'en occupe», a-t-il déclaré.

L'évêque du diocèse de Baie-Comeau, Pierre Morissette, ne tient pas à s'immiscer dans le débat. Il a rappelé que le conseil de fabrique s'est engagé à consulter les paroissiens et advenant le cas que Sainte-Amélie ne soit pas retenue, il ne restera pas les bras croisés. «Notre mission première n'en est évidemment pas une de conservation du patrimoine, mais on a tout intérêt à ce que l'église Sainte-Amélie reste debout», a signalé M^{re} Morissette, qui lui aussi préconise la reprise de l'édifice par un autre organisme.



Actuellement fermée, l'église Sainte-Amélie compte plusieurs fresques et vitraux signés Guido Ninchieri.

COLLABORATION SPÉCIALE, STEEVE PARADIS

Projet de rénovation
ou de construction ?

Beaucoup plus
que des matériaux

SIE SYLVAIN BEAULIEU INC.
127, rue Vallée, Chateaux Outardes
567-2251

À ne pas manquer
**SOIRÉE KARAOKE
& AMATEUR**

tous les
mercredis



296-8880
48, place La Salle

PNEUS D'IVER

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN JARMIER

ARSENAULT

PNEUS
& alignement
589-8280

VIGNOLA
AUTOMOBILES

UN CHOIX BIEN CALCULÉ
1176, boul. Lafèche, Baie-Comeau

589-4400



GARAGE PIERRE LAVOIE
296-4880
104, boul. Comeau

Pour vos
**douleurs musculaires
& raideurs articulaires**



Clinique de
Masso-Kinésithérapie
Les Héraults
990, boul. Hélie,
Baie-Comeau G5C 3C9

(418) 295-5780
Certificats cadeau disponible

Plein Jour

www.hebdosquebecor.com

SUR LA MANICOUAGAN

LE MERCREDI 7 NOVEMBRE 2001 • 37^e ANNÉE • N° 17 • 16 PAGES

**Ste-Amélie,
UN JOYAU
à sauver!**

page 3

Filet de poisson
TOUS LES JOURS

39\$

chacun
plus taxes



290, BOUL. LA SALLE
(C.R.M.) BAIE-COMEAU

Pour vos rénovations, portes et fenêtres



Plan de financement disponible
Estimation gratuite d'état de l'habitat

**VITRERIE
EBENISTERIE**
du Boulevard

835, boul. Lafèche, Baie-Comeau 589-962



M. Jean-Paul Montigny en compagnie du fils et du petit-fils de Guido Nincheri, George et son neveu Roger.

L'église Ste-Amélie, un joyau à sauver!

Par RAPHAËL HOVINGTON

«Quand Jean-Paul (Montigny) m'a parlé de ce qui va se produire (la fermeture de l'église Ste-Amélie), j'ai été trois jours sans dormir», raconte George Nincheri.

Le fils du fresquiste et verrier émérite Guido Nincheri craint que le deuxième chef-d'œuvre québécois de son père ne se détériore. Il remettait les pieds dans le plus beau temple religieux de la Côte-Nord pour la deuxième fois.

En 1997, il assistait à une cérémonie soulignant la restauration des fresques de son célèbre père, un artiste florentin que le doigt de la Providence guida jusqu'à Montréal en 1915, d'où il introduisit l'art de la fresque au Canada.

Son neveu l'accompagnait. Roger Nincheri, géologue et enseignant à la retraite, prépare un livre sur l'œuvre de son grand-père. Il se donne deux ans pour réaliser ce travail colossal à partir des archives du studio de son aïeul au 1832 boulevard Pie IX à Montréal et de visites sur le terrain. Même s'il était plutôt frère pour exercer un art surhumain, Guido Nincheri a décoré presque 220 églises, tant au Canada, sauf au Manitoba, qu'aux États-Unis.

«Je continue d'en découvrir d'autres», ajoute ce retraité du Selwyn House, un collège privé de Westmount, où se trouve le plus grand chef-d'œuvre de Guido Nincheri, l'église St-Léon, classée monument historique au Canada.

L'église Ste-Amélie devrait-elle être classée? George Nincheri le croit. «Ce serait une bonne chose pour la protéger contre la détérioration», esti-



Roger Nincheri découvre l'œuvre de son grand-père à travers les archives et ses visites dans les églises.

«Il a été bien gentil et il est d'une grande courtoisie», raconte le vieil homme qui a apprécié le geste de l'édile.

Le livre du petit-fils s'ajoutera aux œuvres déjà publiées sur ce grand artiste, qui est retourné vivre aux États-Unis à partir de 1936, tout en conservant son atelier de Montréal où il fabriquait les verrières qui contribuent à sa célébrité et à la beauté de nos églises. Peu de gens le savent, mais Guido Nincheri a étudié durant dix ans à l'Académie des Beaux-Arts de Florence. Il y a appris l'architecture, la sculpture et la peinture. Harmoniser la décoration, à l'architecture fut toujours son plus grand défi, réussi sur toute la ligne.

COURS DE GARDIENNAGE

Samedi 10 novembre
Durée : 8 heures Coût : 20 \$

COURS DISPONIBLE :

- Cours de secourisme
- Général et d'urgence
- RCR

Rue Bon Désir

La police épingle un présumé trafiquant et une fugueuse

Par CHARLOTTE PAQUET

Les enquêteurs de la Sécurité publique de Baie-Comeau ont frappé dans un appartement de la rue Bon Désir, jeudi soir. Bilan : l'arrestation d'un homme et d'une jeune fugueuse.

Jean-François Blais, 22 ans de Baie-Comeau, faisait partie des quatre hommes qui se trouvaient dans le logement lors de l'arrivée des policiers. Il a été arrêté (deux mandats étaient émis contre lui) et incarcéré.

Blais a comparu vendredi après-midi devant le tribunal sous des accusations de possession simple de stupéfiants dans le but d'en faire

le trafic, et bris de probation. La police a retrouvé sur place 35 grammes de substance verte, évalués à 525 \$ sur le marché noir, et 163 \$ en argent.

Une fugueuse

Deux jeunes filles étaient aussi dans l'appartement au moment de la perquisition.

L'une d'elle, d'âge mineur, a été arrêtée et conduite au Centre jeunesse. Originnaire de la région d'Edmunston, elle était en fugue.

Deux autres individus ont été interrogés et seront accusés de possession simple de stupéfiants par voie de som-



Jean-François Blais est de possession simple d'effets dans le but d'en faire trafic.

Qui se plaindra du temps en octobre

Par CHARLOTTE PAQUET

Personne ne pourra prétendre que l'automne 2001 a été exécrable à Baie-Comeau jusqu'à maintenant. Après un magnifique mois de septembre, voilà qu'octobre vient de se terminer sur une note encore une fois très positive.

Environnement Canada a enregistré une température moyenne de 5,8 degrés Celsius le mois dernier, comparative-

ment à une normale de 4,2. Le soleil a brillé pendant 170 heures, au lieu des 159 heures habituellement notées. La pluie s'est également faite plus discrète. Il en est tombée 73 mm,

alors que la normale 100 mm en octobre.

Il reste maintenant haïter que la fin de l'été soit à l'image de son dé-

La fermeture des églises!

(C.P.) Le conseil de fabrique de la paroisse de La Nativité-de-Jésus précise que la fermeture des églises Ste-Amélie et St-Georges est temporaire et pour une durée indéterminée.

Les paroissiens devront du lieu de culte qu'il ouvert de façon permanente. En attendant, toutes les messes sont célébrées à l'église Nom-de-Marie.

Découvrez nos promotions...

• Cure visage Liftosome
3 traitements pour 100\$ + taxes
de plus recevez une crème visage d'une valeur de 58\$ en cadeau

• À l'achat d'un traitement visage et 2 produits Guinot, recevez une crème visage «Longue vie cellulaire» en cadeau
* QUANTITÉ LIMITÉE

Une bonne idée cadeau!

Certificats cadeaux, prix spéciaux pour étudiants(tes)

Clinique Le Havre de Beauté

Votre beauté est entre bonnes mains, les nôtres
Centre commercial Laflèche 580-5533



Isabelle Normand, esthéticienne, élève
Hélène Harrison, esthéticienne, élève



TOUTE LA

Ville EN parle

Par : **RAPHAEL HOVINGTON**

La Société canadienne de la sclérose en plaques fera tirer cette magnifique toile, offerte par le peintre Claude Bonneau (que l'on aperçoit en compagnie de Solange Bernatchez) le 2 juin 2002, lors de «La Marche de l'Espoir», parmi tous les donateurs de deux dollars. Cette toile permettra d'amasser des fonds pour la recherche. Faites vote don au 295-3444. Merci Monsieur Bonneau!

Nadine Collin faisait la UNE du Plein-Jour dernièrement. Elle pose sur le Web. Son site a connu un regain de popularité dès la sortie du journal. Il a accueilli 5 600 visiteurs en moins de 48 heures. C'est excellent! La jeune femme était assez fière de l'accueil du public.

Si vous allez chez McDonald's, demandez votre coupon de participation pour les bourses de la Fondation Universitäts. Seuls les enfants de moins de dix ans au 31 décembre prochain sont admissibles à ces bourses d'études postsecondaires dont la valeur, approximative de chacune variera de 1 500 \$ à 9 000 \$ selon l'âge des gagnants. Les coupons sont disponibles jusqu'au 30 novembre.

La petite Annie Boisseau, dix ans, a gagné une trottinette d'une valeur de cent dollars en devinant le nom du personnage exposé à la Bibliothèque Alice-Lane à l'occasion de l'Halloween. Jean Sirols la félicite.

C'est pratique de s'appeler rue LaRue quand on assiste spectacle de Roger LaParlez en à notre photo d'artistes. Roger a un qui se prénomme Pierre. Médien lui réserve toutes les billets, et l'optomé de Baie-Comeau a eu des surprises (amusantes) reprises en se prêt à des spectacles à l'œil. Il s'est fait dire par netière: «Oui, vos billets déjà réservés. Les voici, tatuit.» Sauf, que c'était autre Pierre LaRue!

Il électrise son auditoire et donne une «gifle salutaire». Voilà des propos qui accueillent la conférence du docteur en management, Omar Aktouf, qui participe à un dîner conférence à Baie-Comeau le 16 novembre. On ajoute qu'il est flamboyant, drôle et très politiquement incorrect. Informez-vous au 1-866-470-3834, ou à la Chambre de commerce de Baie-Comeau au 296-2010.

Le jeune Christopher Gagnon est suivi par une équipe de six médecins sous la direction du docteur Arnaud Samson. Je n'avais pas eu l'occasion de publier leurs noms. Les voici: Dr^e Marie-Eve Morissette, Dr Nicolas Jobin, Dr Serge Grégoire, Dr Michel Knap, Dr^e Christiane Labrie et Dr Julie Desrochers. Le petit garçon a promis d'aller saluer les joueurs du Drakkar dans les estrades du Centre Henry-Leonard en novembre. Une histoire à suivre...

L'ex-marguillier Jean-Paul Montigny mène un combat pour la sauvegarde de l'église Sainte-Amélie qui mobilise de plus en plus de gens. Jusqu'à maintenant, sa pétition a été endossée par 2 049 personnes, dont le juge Gontran Rouleau (qui réside à Montréal). En passant, l'exposition sur l'artiste florentin Guido Nincheri du Château Dufresne se déplace dans une belle résidence de St-Eustache, juste en face du plus vieux moulin à vent de l'Amérique du Nord.

La campagne d'Opération Enfant Soleil fonctionne rondement. Serge Lepage a amassé 7 200 \$ jusqu'à maintenant. Son objectif est de 15 000 \$. Il compte l'atteindre avant le téléthon de l'an prochain.

Centraide connaît aussi du succès. La Journée de quilles du 3 novembre a permis d'amasser la somme de 10 886 \$, et ce grâce à 18 entreprises, précise la directrice générale Christine Brisson. Un tirage

moitié/moitié a été organisé. La maman de Normand Savard, Jeanne-d'Arc Deschênes, a gagné 278 \$. Elle a redonné ce montant à Centraide. Quelle grand cœur et quelle générosité, de conclure Christine Brisson.



Chute-aux-Outardes novembre, correspondant «Mon ami, mon village» part en compagnie de félicitations!

Vos produits de v au prix de Québec



Vin de grande qualité avec cépage de sélection pour un vin de distinction!

Jus de raisin stérilisé

Au prix du concentré
Obtenez des résultats supérieurs
Choix de 15 cépages rouge ou blanc
23 litres de jus



Bouc

su

2

Trois modes de commande

Par internet: jac
Par télép
Par fax:

Passez voir
vous découvrirez
des cadeaux et
des décorations
à prix très abordables

LA BOUTIQUE DU PÈRE D'JOS
Galeries Baie-Comeau
(Bas 1 Rue) 296-2755

Boutique Vign

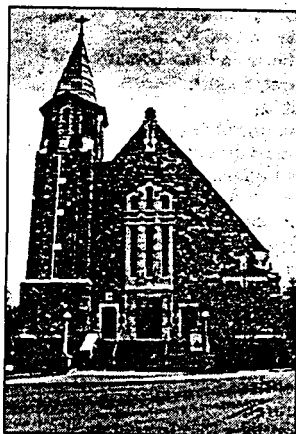
1301, boul. St-Jos

Fermeture de l'Église Sainte-Amélie L'opposition fait boule de neige

Par **RAPHAËL HOVINGTON**

Les opposants à la fermeture de l'Église Sainte-Amélie s'apprentent à déposer leur pétition sous peu devant le Conseil de la fabrique de La Nativité-de-Jésus.

À tous le moins, ont-ils présenté une requête en ce sens au conseil de la fabrique, espérant une rencontre publique avant le 30 novembre. La campagne de signature touche à sa fin.



Le Conseil de fabrique convoque une assemblée spéciale le 25 novembre, à 14 h, en l'église St-Nom-de-Marie, pour recevoir la pétition des paroissiens visant la réouverture de l'église Ste-Amélie (notre photo).

La quarantaine de bénévoles ont recueilli 2 659 signatures réclamant que l'église Sainte-Amélie soit rouverte pour devenir le seul lieu de culte de La Nativité-de-Jésus, une paroisse issue de la fusion des paroisses Ste-Amélie, St-Georges et St-Nom-de-Marie.

Chacune d'elles disposait de son église et le conseil de fabrique a décidé d'en fermer deux de façon temporaire et indéterminée. Les explications fournies pour justifier les fermetures, ont mis le feu aux poudres.

C'est Mme Yvette Barrette qui déposera la pétition au nom des opposants à la fermeture. Celle-ci a été endossée par 956 paroissiens de Ste-Amélie (36 %), 319 de St-Georges (12 %), 766 de St-Nom-de-Marie (28,8 %) et 618 partisans (23,2 %).

Un appui sans réserve

Il y a eu plusieurs sorties contre la fermeture jusqu'à maintenant en plus de cette pétition. La Société de diffusion du patrimoine artistique et culturel des Italo-canadiens demande au conseil de la fabrique de reconsidérer sa décision de fermer l'Église Sainte-Amélie pour des raisons d'économie de chauffage.

Le président Lori Palma ne cache pas la stupéfaction de

cette Société qui se donne comme mandat de faire rayonner l'art du fresquiste Guido Nincheri. «Le patrimoine artistique du Québec doit être sauvé et conservé à tout prix, en raison de la valeur et de la rareté des fresques que nous avons au Québec», écrit-il à M. Jean-Yves Bellemare, président du Conseil de la fabrique, pour exprimer un appui sans réserve à l'action des paroissiens de Ste-Amélie.

Retraite
Décès
Invalidité



Pour rencontrer
notre représentant

Prenez rendez-vous!

1 800 463-0918

BAIE-COMEAU

4 DÉCEMBRE 2001

Québec
Règle des rentes

DA
ET APRIL

Jeudi 22 nov

à 19 h

Coût: 18 \$

10 \$ étudiant

8 \$ 12 ans

France Québec

AN

Partenaire :
Hydro-Québec

LES CH

Dimanche
25 novembre
à 20 h

Partenaire :
Cégep de Baie-Comeau

LES FEMME

par l
Ve
S
Di

Prévente : 10 \$ jusqu'à

Bill

Ville de Baie-Comeau



Notre
Noël D'Antan
se poursuit jusqu'au 2 décembre

15%
de rabais

sur toute la marchandise
Décoration de Noël et cadeaux

*À l'exception des fleurs naturelles et des produits
Fruits & Passion. Aucune mise de côté acceptée

FLEURISTE
Manon Tremblay
Fruits & Passion
Baie-Comeau 589-2430

J.P.
Fermeture de l'église Sainte-Amélie

5 décembre 2001

L'opposition demande à la population d'aller voter

Par **RAPHAËL HOVINGTON**

La campagne de contestation contre la fermeture de l'église Sainte-Amélie risque pren-

dre un nouveau tournant, ce dimanche, lors des élections au conseil de fabrique de La Nativité-de-Jésus.

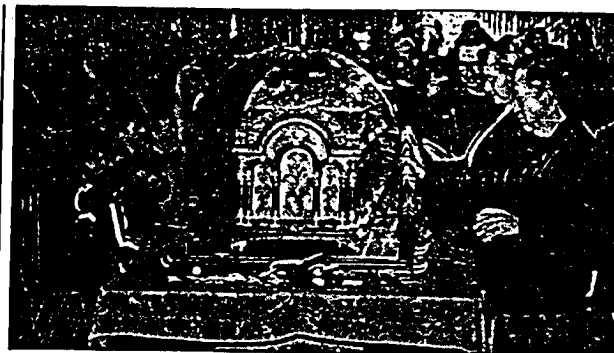
M. Jean-Paul Montigny invite la population à se présenter en grand nombre afin d'élire des marguilliers pour, dit-il, «corriger la situation créée par l'actuel conseil de fabrique». Il l'accuse de se préoccuper davantage du confort de l'équipe de pastorale que des «préoccupations légitimes des paroissiens».

Il y aura des élections le 9 décembre, après la messe de 10 h, en l'église St-Nom-de-Marie, pour combler le poste laissé vacant par la démission de M. Roger Bouffard et ceux de MM. Damien Arnold et Hugh-John Graham qui finissent le 31 décembre.

Musée des beaux-arts

Le mouvement en faveur de la réouverture de l'église Sainte-Amélie continue de s'attirer des appuis. Une autre personnalité du monde des arts, Ghislaine P. Turcotte, sollicite au nom des 225 membres des Mercredis culturels du Musée des beaux-arts du Canada, la révision de la décision de fermer une église qui recèle des trésors artistiques considérés comme uniques et ayant une valeur inestimable. Luciano Pradal écrit aussi au ministre Alfonso Gagliano pour dénoncer cette fermeture.

De son côté, M. Montigny remercie les 2 595 paroissiens qui ont signé la pétition réclamant la réouverture sans délai de l'ancienne église cathédrale.



Tant à la Cathédrale Saint-Jean-Eudes qu'à la maison de la Famille Myriam Bethléem, les gens ont vénéré les reliques en priant et en touchant le reliquaire. (Photo Normand Bélanger)

À la Cathédrale et à la maison Myriam Bethléem Le reliquaire de Ste-Thérèse attire 2 000 personnes

Par **CHARLOTTE PAQUET**

Près de 2 000 personnes se sont recueillies autour du reliquaire de Sainte-Thérèse de Lisieux, à Baie-Comeau, dimanche et lundi. Parmi la foule qui a envahi la Cathédrale Saint-Jean-Eudes et la maison de la Famille Myriam Bethléem, plusieurs visages connus, mais également de nouveaux fidèles qui ont répondu à l'appel de la sainte.

me catalyseur. Des gens qui disaient avoir peu ou pas la foi sentaient leur foi se renforcer. Un monsieur est même reparti en disant qu'il avait des idées suicidaires depuis plusieurs années et que là le goût à la vie lui était revenu», raconte Francine Rousseau, membre de la Famille Myriam Bethléem.

Godbout

La vénération des reliques s'est poursuivie jusqu'à God-



LE PLACARD

Si Louis de Funès, Bourvil et Paul Belmondo ont été choisis d'avoir été mis en scène par Gérard Oury (La grande vadrouille, Le Corniaud, L'as des as), Pierre Richard, Gérard Depardieu, Jacques Villeret et maintenant Daniel Auteuil auront été bénis d'avoir rencontré Francis Veber, le plus américain des scénaristes réalisateurs français. Voici maintenant LE PLACARD, son 8^e film, une comédie de moeurs de 85 minutes, drôle et grave, de l'auteur du Diner de cons.

Comme dans la plupart de ses oeuvres, Francis Veber semble privilégier certains thèmes, dont l'amitié entre hommes, l'humiliation, le regard des autres et les effets de la rumeur. Aussi se plaît-il à rappeler que l'on est ce que les autres pensent que l'on



☆☆CINÉ-CENTRE☆☆ Centre Régional Manicouagan

3 SALLES

Dimanche
Soirée des
dames
5,00 \$

Mardi
et
mercredi
5,50 \$

Info-cinéma
589-CINÉ
www.showbiz.net

Lundi et Jeudi
ados et
60 ans et +
5,25 \$

1 décembre 2001

L'avenir des trois églises de La Nativité-de-Jésus à Baie-Comeau

La population tranchera lors d'un référendum

Par **RAPHAËL HOVINGTON**

L'avenir des églises Ste-Amélie, St-Georges et St-Nom-de-Marie va continuer de hanter les esprits durant de longs mois encore, car la question ne sera pas tranchée avant l'automne prochain.

Laquelle de ces trois églises restera ouverte au culte? Les paroissiens de La Nativité-de-Jésus en décideront lors d'une consultation référendaire.

La paroisse ne veut pas s'embarquer dans une dépense de 50 000 \$ pour tenir cette consultation, a soutenu le président de la fabrique, M. Jean-Yves Bellemare, mais elle tient à ce que la population puisse prendre une décision éclairée en ayant l'heure juste. Pour ce faire, elle formera un comité ad hoc qui devrait se mettre à l'oeuvre dès janvier pour examiner les besoins en locaux, étudier chacune des églises en fonction des avantages et inconvénients à les conserver, et suggérer une procédure de consultation.

M. Bellemare a fait cette annonce devant plus de 200 personnes réunies en l'église St-Nom-de-Marie pour le dépôt de deux pétitions. La première, soumise par Mme Yvette Bar-



Pour économiser, Mme Yvette Barrette suggère d'abolir le poste de gérante de la fabrique.

rette, comporte 2 823 signatures réclamant la réouverture de l'église Ste-Amélie. L'autre, présentée par Mme Colette Hébert, porte la signature de 392 fidèles, qui exigent la réouverture de l'église St-Georges une fois par mois et à l'occasion des grandes fêtes religieuses.

Le conseil de fabrique a enregistré toutes les interven-



Mme Colette Hébert se ralliera à l'église Ste-Amélie, si St-Georges ferme pour de bon.

tions, n'en commentant aucune, ni ne répondant aux questions. Il le fera lors d'une assemblée publique le 16 décembre. Le président Bellemare n'a dérogé qu'une seule fois à cette règle pour annoncer la tenue d'un référendum et déclarer qu'il n'a jamais été question de démolir l'église Ste-Amélie. Plusieurs interventions visaient la reprise du culte en



«Le Bon Dieu est le même partout», soutient Mme Lechasseur. Pourquoi se déchirer?

l'église de la paroisse mère de Baie-Comeau. L'une a soutenu qu'elle inspire les jeunes, une autre s'inquiète des orgues et des fresques, en rappelant que plusieurs visiteurs s'arrêtent à Ste-Amélie.

Des intervenants ont laissé entendre que la fabrique pourrait perdre des revenus si elle



M. Jean Dorlon habite à Baie-Comeau depuis 1940. Il veut sa messe de minuit à Ste-Amélie.

ne rouvre pas les deux églises fermées depuis le 1^{er} octobre.

La fabrique justifie sa décision par la perspective d'un déficit de 60 000 \$. Il atteignait les 46 666,34 \$ au 31 octobre. Il lui reste une marge de manœuvre de 57 071,50 \$ d'ici la fin de 2002. Ensuite, c'est l'inconnu!



AIR2000

L'échangeur d'air Aéromatic 7200 VRC, le plus performant de nos appareils, est la solution toute indiquée pour vos problèmes d'humidité, de circulation d'air et de qualité d'air.

Rouvrons les églises Sainte-Amélie et St-Georges

Je veux par la présente exprimer mon point de vue sur la fermeture des églises St-Georges et Sainte-Amélie décidée par le conseil de fabrique de la paroisse La-Nativité-de-Jésus de Bale-Comeau.

Comme plusieurs, j'ai été estomaqué d'apprendre cette nouvelle qui était complètement inattendue. Je trouve déplorable cette décision. On a donné pour cause une situation difficile. D'après l'article du journaliste Steeve Paradis

dans l'édition du Soleil du 4 novembre dernier, il est question d'un déficit de 60 000 \$ l'an dernier, un peu moins cette année. Cela représente grosso modo le salaire annuel de deux agents de pastorale. Si on considère tout l'argent dépensé annuellement pour des laïcs dans cette paroisse, on arrive à un montant équivalent à peu près de trois fois le déficit mentionné. N'aurait-il pas mieux valu faire l'exercice de rationaliser sur ces activités laïques plutôt que de fermer

manu militari deux belles églises qui font la fierté de leur communauté respective.

On nous dit vouloir consulter les citoyens et que ce sont eux qui décideront en bout de ligne. N'est-ce pas plutôt ici les mettre devant un fait accompli et leur laisser un pénible sentiment d'impuissance?

On semble vouloir régler très rapidement le sort de l'église St-Georges. En quoi mériterait-elle un sort différent de l'église St-Nom-de-Marie? Parce que plus chère à chauffer? Parce que les prêtres n'ont pas accepté d'y résider? Voilà des questions troublantes et auxquelles il n'appartient pas au seul Conseil de fabrique d'y répondre. La grogne ne s'est sûrement

pas installée chez les partisans de l'une seule église.

À ceux qui disent vouloir qu'un quelconque organisme s'occupe de l'église Sainte-Amélie, je leur rétorque que la population de Bale-Comeau et d'ailleurs veut continuer à y célébrer, prier, se recueillir, entendre le chant et la musique et participer à la messe dominicale. Il s'agit là en effet d'attentes bien légitimes pour la première église de Bale-Comeau, une des plus belles au Québec.

Je suis donc d'avis qu'il faille rouvrir les églises St-Georges et Sainte-Amélie le plus tôt possible et revenir à la situation qui a déjà prévalu dans le passé, soit une messe dans chacune des églises, à des heures différentes

et selon un principe d'alternance des plages horaires. C'est de cette façon qu'on favorisera la plus large participation possible à la vie religieuse, ce qui est certainement le vœu de l'Église. Les paroissiens devraient être appelés à exprimer leurs points de vue sur les façons de remédier au déficit.

Pour terminer, j'estime que cette décision a démobilité une grande partie de la population et que le fonctionnement de la paroisse La-Nativité-de-Jésus, issue de trois églises, risque d'en faire les frais. Peut-être servira-t-elle à responsabiliser davantage les gens qui la composent et augmenter leur implication au bon fonctionnement.

Simon Ruelland

OFFRE D'EMPLOI Ingénieur forestier

Ce concours s'adresse également aux hommes et aux femmes.

La MRC de La Haute-Côte-Nord, agissant à titre de mandataire de l'ensemble des MRC de la Côte-Nord, est à la recherche d'un ingénieur forestier qui, sous l'autorité du directeur général, aura à effectuer certaines tâches auprès des MRC de La Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières et La Minganie dans le cadre des pourparlers avec le ministère des Ressources naturelles, secteur gestion du territoire, concernant la délimitation des lots publics intramunicipaux (TPI). L'ingénieur forestier aura à accomplir les tâches suivantes :

Tâches et fonctions :

- > Élaborer une entente spécifique et des conventions de gestion dans le cadre du processus de délimitation des lots publics intramunicipaux;
- > Élaborer les demandes au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) 2002-2003;
- > Planifier et superviser des inventaires multiressources;
- > Parallèlement aux travaux d'inventaire multiressources, l'ingénieur

Nous avons l'énergie pour vous connecter sur l'avenir...

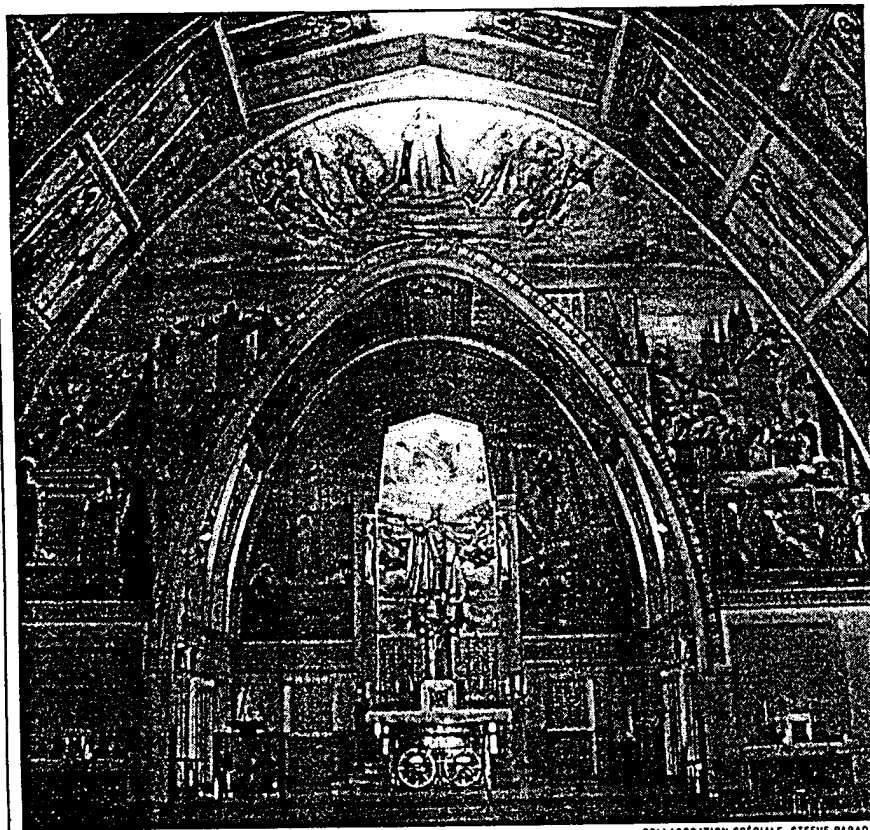
INGÉNIEUR(E) MÉCANIQUE - PROJETS

Poste d'une année avec possibilité de prolongation (deux années et plus) - Baie-Comeau
CONCOURS MJ1120

Description de l'emploi

Vous conseillerez des gestionnaires dans les différentes phases des projets d'immobilisation et représenterez techniquement la région pour les projets de réfection et de construction. Vous aurez notamment à remplir les fonctions suivantes :

Notre vision
devenir
un chef de file
mondial
dans le domaine
de l'énergie



COLLABORATION SPÉCIALE, STEVE PARADIS

Le caractère patrimonial riche de l'église Sainte-Amélie est un élément qui ajoute du piment au débat.

LE SOLEIL MERCREDI LE 4 DÉC, 2001 L'évêque à la rescousse

Il demande aux paroissiens de Baie-Comeau de faire preuve de retenue dans le dossier des fermetures d'églises

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — L'évêque de Baie-Comeau, Pierre Morissette, a dû appelé ses ouailles à la charité chrétienne, malgré l'émotivité que suscite le débat entourant la fermeture de deux des trois églises de la paroisse La Nativité-de-Jésus de Baie-Comeau. Le ton des paroissiens a en effet monté à quelques reprises dans ce dossier.

Devant la situation financière précaire de la fabrique, les marguilliers de la paroisse ont décidé début octobre de fermer temporairement les églises Sainte-Amélie et Saint-Georges pour ne conserver que l'église Saint-Nom-de-Marie comme seul lieu de culte. La paroisse a connu un déficit de 65 000 \$ l'an dernier et 60 000 \$ s'ajouteront au manque à gagner cette année.

Le conseil de fabrique a toujours assuré que les fidèles se prononceraient d'ici le printemps pour déterminer laquelle des trois églises sera gardée, mais certains n'ont pas attendu pour organiser la résistance. C'est pourquoi M^{re} Morissette, qui avait gardé le silence jusqu'ici a tenu à commenter le débat.

« Entre chrétiens, on est tous frères et sœurs, a lancé l'évêque. Il y a déjà eu des choses désagréables de dites et il faut maintenant favoriser le meilleur climat de discussion possible. Dans les circonstances, le conseil de fabrique

a pris une décision responsable, courageuse et prudente. »

Se défendant bien de s'en laver les mains, M^{re} Morissette ne tient toutefois pas à dire publiquement de quel côté va sa préférence. « Dans ce débat, il y a un certain nombre de gens qui attendent que l'évêque dise quelque chose, mais je n'annonce pas de décision. Ce sera aux paroissiens de la prendre, a-t-il enchaîné. Ce sera ensuite à moi à prendre la décision finale, à la lumière des résultats des consultations. »

PÉTITION

D'ici au référendum, certains paroissiens s'agitent tout de même. Une pétition réclamant la réouverture immédiate de l'église Sainte-Amélie a recueilli plus de 2800 signatures alors que 400 fidèles ont signé une autre pétition exigeant la réouverture de l'église Saint-Georges une fois par mois et lors des grandes fêtes religieuses. Le conseil de fabrique devrait donner une réponse à ces demandes le 18 décembre.

Le caractère patrimonial riche de l'église Sainte-Amélie est un élément qui ajoute du piment au débat, a convenu l'évêque. Il a assuré que la première église de Baie-Comeau demeurera dans le paysage, même si elle n'est pas retenue comme lieu de culte.

« Nous sommes prêts à travailler avec n'importe qui pour trouver un usage communautaire aux édifices »

te. « Moi-même, je refuse que Sainte-Amélie disparaisse de notre décor, a-t-il déclaré. Nous sommes prêts à travailler avec n'importe qui pour trouver un usage communautaire aux édifices qui ne seront pas retenus. » M^{re} Morissette a confié qu'il verrait très bien un musée dans l'église Sainte-Amélie comme second usage potentiel.

Débat des églises de Marquette 8 décembre 2001 L'évêque refuse de trancher

Par CHARLOTTE PAQUET

L'évêque du diocèse de Baie-Comeau, Mgr Pierre Morissette, refuse, pour le moment, de prendre position dans le débat entourant les trois églises de la paroisse La Nativité-de-Jésus. Il confirme cependant que la décision ultime lui appartiendra.

Mgr Morissette est sorti de son mutisme, mercredi matin, lors d'une rencontre avec la presse. Il s'est exprimé publiquement sur l'épineux dossier parce que, dit-il, plusieurs personnes attendaient une réaction de sa part.

L'évêque s'est bien gardé de privilégier une église plutôt qu'une autre. Il a rappelé que la décision de maintenir ouverte l'église Saint-Nom-de-Marie est temporaire.

Il veut que les paroissiens puissent se prononcer sur le choix de l'église à garder comme lieu de culte et affirme que la consultation de l'automne prochain le permettra. Il considère que le débat actuel s'impose.

Aux gens qui pourraient l'accuser de laisser la population de Marquette s'entre-déchirer sans intervenir, il répond : «C'est facile de mettre ça sur le dos de l'évêque, mais je veux une décision fondée plus sur des faits que de l'émotion.»

Conseil de fabrique

Mgr Morissette qualifie de responsable, courageuse et prudente la décision du Conseil de fabrique de la Nativité-de-Jésus de fermer temporairement les églises St-Georges et Ste-Amélie, étant donné le déficit de 65 000 \$ enregistré en 2000 et celui de 60 000 \$ prévu pour 2001. «Ça prend un certain courage et ils (les marguilliers) en paient le prix en se faisant brasser la cage d'une manière pas toujours correcte», dit-il.

La mission de l'Église est d'évangéliser et les églises sont un moyen parmi d'autres pour y parvenir. Avec un taux de pratique religieuse qui est passé de 90 % à 10 % en quelques années, a-t-on encore besoin de trois édifices pour remplir notre mission, s'interroge l'évêque.

Il se dit ouvert à toutes les hypothèses qui permettraient à la paroisse d'arrêter l'hémorragie sur le plan des déficits. Il dit rêver qu'on puisse trouver une vocation communautaire



Mgr Pierre Morissette souhaite que la décision prise soit basée davantage sur des faits que de l'émotion.

aux deux églises qui devront être fermées au culte. À titre d'exemple, si l'une de ces églises devait être Ste-Amélie, il la verrait très bien convertie en musée en raison de son cachet patrimonial et de ses exceptionnelles fresques.

Doux à Bai

Par CHARLOTTE PAQUET

Le temps magnifique de la région de Baie-Comeau connaît depuis quelques jours un temps doux, s'est poursuivi avec des températures et des précipitations abondantes qu'à l'

Avec une marque de Celsius enregistrée, la température moyenne de la région a été de deux degrés, chaude que la normale, note Pierre Morissette, du service météo du Centre Canada à Rimouski. Un nouveau record a été établi, bien

La Manikout

(R.H.) — L'école de Sept-Îles reçoit de Télé-Québec ce soir, pour la création

Offrez un
certificat cadeau
Signé Madame



Valérie, Éline, Manon, Marina et Mélissa

À l'achat d'un EACIAL
recevez
GRATUITEMENT
un massage DE DOS

À l'achat d'un MASSAGE de
Relaxation (femme seulement)
recevez GRATUITEMENT
un cours de maquillage

Pour les Fêtes,
profitez de nos spéciaux

NOUVEAUTÉ

Soins des pieds
spécialisés
(ongles incarnés, cors, etc.)

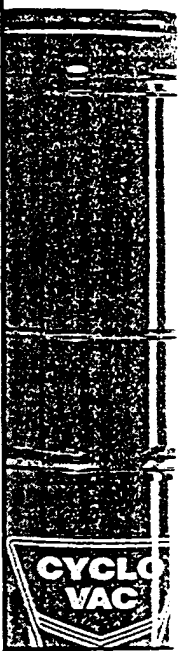
Prenez votre rendez-vous immédiatement

Joyeuses Fêtes de toute l'équipe

21-1104-93-2

Galerias Baie-Comeau 296-8866

Avant
aspirat
renco



Plor

10, AVENUE N.

12 décembre 2001

La Nativité-de-Jésus élit trois marguilliers

Par **RAPHAËL HOVINGTON**

Le chef de file des opposants à la fermeture de l'église Ste-Amélie n'est pas parvenu à se faire élire au poste de marguillier ce dimanche matin.

M. Jean-Paul Montigny a même goûté la défaite à deux reprises. «Je suis très déçu, raconte-t-il, mais je ne regrette rien». Il attribue sa double défaite à la tiédeur de ses partisans. Ils n'étaient pas assez nombreux à l'église St-Nom-de-Marie pour aller voter, malgré l'appel lancé.

Le Vieux-Lion a été mis en nomination contre le trésorier sortant, M. Hugh-John Graham. Ce dernier a été réélu avec 83 voix contre 69 pour M. Montigny, dont la candidature



Même s'il n'a pas été élu marguillier de La Nativité-de-Jésus, lors d'une assemblée réunissant plus de 160 électeurs, M. Jean-Paul Montigny va continuer de s'impliquer pour la sauvegarde du joyau patrimonial qu'est l'église Ste-Amélie.

a aussi été proposée contre M. Roland Pelletier.

C'est M. Pelletier qui s'est fait élire en récoltant 77 voix

contre 69 pour M. Montigny. Ce dernier a refusé de se porter candidat pour le troisième poste qui échoit ainsi à M. Albini Turbis. M. Raymond Gagnon convoitait aussi ce siège. M. Turbis a récolté 65 voix contre 26 pour M. Gagnon.

M. Montigny est un vieux routier de la politique qui sait se réjouir de la victoire et s'accommoder de la défaite. Il ne fonde pas trop d'espoir sur le référendum, surtout qu'une pétition endossée par 2 595 paroissiens n'a pas réussi à faire pencher la balance. Il se demande combien de voix faudra-t-il obtenir pour influencer le conseil de fabrique et, en bout de piste, Mgr Pierre Morissette. L'Évêque se réserve la décision finale, mais il ne fera pas connaître son choix avant le vote populaire.

REER DESJARDINS

14^e édition
du 10 au 20 janvier 2002

FESTIVAL

Festival du film international
de Baie-Comeau

en collaboration avec air Nova

Faites plaisir

www.baiecomeau.com

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Grogne chez les fidèles

La-Nativité-de-Jésus de Baie-Comeau confrontée au dilemme des fermetures d'églises

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Devant une situation financière critique, la paroisse La-Nativité-de-Jésus de Baie-Comeau se voit dans l'obligation de fermer deux de ses trois églises. Depuis le début d'octobre, deux d'entre elles sont fermées temporairement et les paroissiens pourront se prononcer sur l'identité du temple qui restera ouvert de façon permanente. Mais la grogne s'est installée chez les partisans d'une église.

Le conseil de fabrique de la paroisse a décidé il y a quelques semaines de mettre la clé dans les églises Saint-Georges et Sainte-Amélie, ne conservant pour l'instant que l'église Saint-

Nom-de-Marie comme lieu de culte. «L'an passé, on a fait un trou de 60 000 \$ et ce sera à peine moins cette année. Il fallait agir rapidement, a expliqué le président du conseil de fabri-

que, Jean-Yves Bellemarre. On a gardé Saint-Nom-de-Marie pour l'instant uniquement parce que c'est la solution la moins dispendieuse et la plus facile à court terme.»

M. Bellemarre a assuré que les ouailles auront leur mot à dire dans ce dossier. «Les paroissiens seront appelés à se prononcer d'ici un an, a-t-il expliqué. Ce n'est pas le conseil de fabrique qui va trancher.»

Le cas de Saint-Georges semble pratiquement réglé. L'église devrait probablement demeurer fermée pour de bon. Mais certains fidèles de Sainte-Amélie ne partagent nullement cette résignation. «Les gens n'ont pas été consultés pour cette décision et même si on me dit qu'il y aura référendum, je n'y crois guère. Le passé est garant de l'avenir», a lancé un ex-marguillier de Sainte-Amélie, Jean-Paul Montigny.

Il faut comprendre que l'église Sainte-Amélie est considérée par plu-

sieurs comme un important monument historique de la municipalité et un joyau qui recèle des œuvres d'art. Première église construite dans la localité à la fin des années 30, l'édifice présente de magnifiques fresques et vitraux de l'artiste Guido Ninchieri, restaurés il y a quelques années pour près de 300 000 \$. Sainte-Amélie compte également un imposant orgue Casavant.

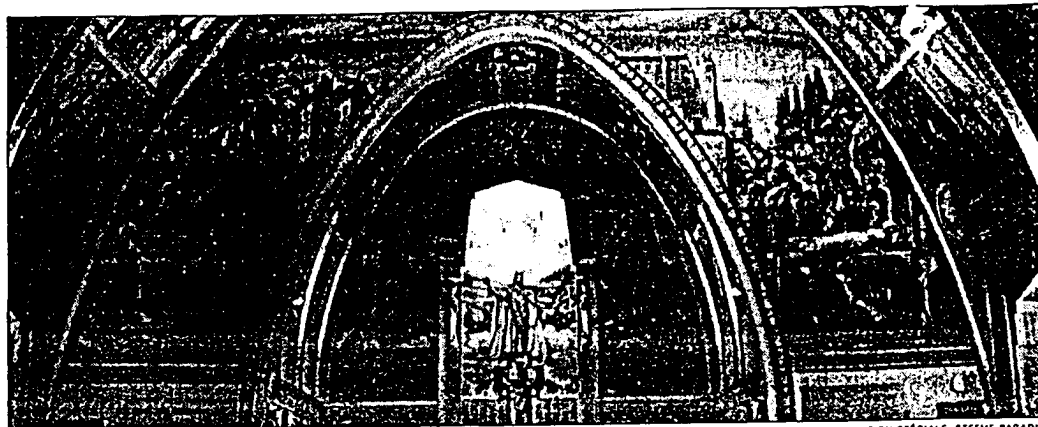
UNE PÉTITION CIRCULE

Présentée dans la documentation touristique de Baie-Comeau comme un lieu à voir et disposant même de son propre site Internet, l'église Sainte-Amélie accueille maintenant ses visiteurs avec des portes barrées. Jean-Paul Montigny a fait plusieurs démarches, notamment auprès de protecteurs de l'œuvre de Ninchieri, pour que l'église soit rouverte. Il a déjà recueilli près de 1800 signatures sur une

pétition et comptait en récolter autant dans les prochaines semaines.

Jean-Yves Bellemarre se fait pourtant rassurant. Il a indiqué que même si Sainte-Amélie n'est pas désignée comme l'église qui restera, le président de fabrique croit que l'édifice doit quand même rester ouvert. «Si c'est le cas, on aimerait bien que la Ville ou un organisme s'en occupe», a-t-il déclaré.

L'évêque du diocèse de Baie-Comeau, Pierre Morissette, ne tient pas à s'immiscer dans le débat. Il a rappelé que le conseil de fabrique s'est engagé à consulter les paroissiens et advenant le cas que Sainte-Amélie ne soit pas retenue, il ne restera pas les bras croisés. «Notre mission première n'en est évidemment pas une de conservation du patrimoine, mais on a tout intérêt à ce que l'église Sainte-Amélie reste debout», a signalé M^{re} Morissette, qui lui aussi préconise la reprise de l'édifice par un autre organisme.



COLLABORATION SPÉCIALE, STEEVE PARADIS

Actuellement fermée, l'église Sainte-Amélie compte plusieurs fresques et vitraux signés Guido Ninchieri.

Votre opinion

2 mai 2003
HAUTE-CÔTE
JOURNAL NORD

LETTRE OUVERTE CONCERNANT L'ÉGLISE STE-AMÉLIE À L'INTENTION DE LA POPULATION DE BAIE-COMEAU ET LA RÉGION

Il est important à ce stade de faire connaître à nouveau notre opinion sur le cours des événements entourant l'avenir de l'église Ste-Amélie.

Vous vous souviendrez que le 13 décembre dernier, un comité tripartite composé d'un représentant du Conseil de Fabrique de la paroisse La-Nativité-de-Jésus, de l'évêché et de la Ville de Baie-Comeau annonce qu'il lance une campagne de financement pour la sauvegarde, l'entretien et la rénovation de l'église Ste-Amélie. Celle-ci vise à amasser de l'argent pour des réparations à l'église, mais également s'empresse-t-on d'ajouter pour son opération annuelle estimée à 40 000 \$. On y annonce de plus que l'église devient à "vocation mixte". On veut s'en servir pour diverses activités servant à des "collectes de fond", mais on ne la cantonne qu'à une seule messe par mois puisque bien sûr les funérailles, mariages et baptêmes seront possibles à nouveau nous dit-on. On a prévu des expositions et de faire payer les touristes. On veut vendre des cartes postales, des tasses, des porte-clefs à l'effigie de l'église. En un mot, la

table est mise pour M. Pierre Caron, échevin nouvellement élu et résident de Ste-Amélie qui s'est engagé à appuyer les paroissiens dans leur lutte visant la réouverture de l'église fermée depuis plus d'un an.

On le désigne à juste titre maître d'œuvre de cette campagne de financement. Nous apprenons fin mars qu'après plusieurs semaines de discussion pour ne pas dire de tergiversations, une entente est finalement intervenue entre le Conseil de Fabrique de La-Nativité-de-Jésus et le comité de financement. Les rôles de chacun ont été cernés; financement et culte sont deux choses différentes conclut-on. Pourtant, on y apprend au même moment que le 40 000\$ nécessaire au "roulement" de l'église Ste-Amélie fait toujours partie des objectifs du comité de financement. Voilà autant d'argent en moins chaque année qu'aura à recueillir le Conseil de Fabrique pour faire "rouler" la paroisse et ses deux églises. Cette longue période de temps nécessaire pour en arriver à une entente nous en dit long sur le degré d'enthousiasme que manifeste le Conseil de Fa-

brique à faire en sorte que l'église Ste-Amélie reprenne ses lettres de noblesse et redevienne l'église-phare non seulement de la paroisse, mais de toute la région de Baie-Comeau.

Quelques jours plus tard, par l'entremise d'une lettre adressée aux paroissiens de La-Nativité-de-Jésus, nous apprenons que Mgr Morissette annule la décision de vendre l'église St-Nom-de-Marie. Celle-ci avait été prise par le Conseil de Fabrique et annoncée publiquement à peine deux semaines plus tôt. Cela "devant l'incrédulité, la déception et la frustration vécues par certaines personnes" mentionne-t-il dans sa lettre. Les gens des quartiers St-Georges et Ste-Amélie auraient bien aimé qu'il agisse de la même façon lorsqu'ils ont appris brutalement qu'on ferait leurs églises en septembre 2001. Dans cette même lettre, Mgr Morissette joint sa voix au Conseil de Fabrique et demande l'implication de ressources bénévoles pour le bon fonctionnement des deux lieux de culte. On y précise que ceux-ci doivent être un "milieu de vie" et que cette vie se crée avec les personnes qui

acceptent d'y rendre des services. On fait bien sûr aussi appel à la générosité des paroissiens.

Tous doivent comprendre qu'il est difficile de parler de "milieu de vie" lorsqu'une église n'est cantonnée qu'à une seule messe par mois. Il s'agit d'avoir un empêchement au moment précis où se tient cette messe 2 ou 3 fois consécutives pour être 2 ou 3 mois, voire plus, sans pouvoir y accéder. Pour la même raison, comment pouvoir compter sur une équipe de bénévoles enthousiastes et dévoués alors qu'on les prive trois semaines sur quatre de la raison d'être de leur engagement. Ne souhaiterait-on pas revoir à l'église Ste-Amélie les jeunes familles et leurs enfants comme elle savait si bien les accueillir il n'y a pas encore si longtemps. Les gens veulent bien que l'église Ste-Amélie serve de locomotive à la paroisse, mais pour cela elle doit être ouverte au culte d'une manière pleine et entière comme l'est l'autre église. Ste-Amélie peut bien sûr avoir d'autres utilisations comme par exemple la tenue de concerts- bénéfiques, mais il ne s'agit pas d'un changement de vocation et celles-ci doivent demeurer compatibles avec le culte. En cela, elle ne serait pas différente de l'église St-Rock à Québec ou Notre-Dame à Montréal.

À l'aube d'une campagne de financement, il ne saurait y avoir plus belle opportunité pour le Conseil de Fabrique d'annoncer sans équivoque la réouverture complète au culte de l'église Ste-Amélie. Il

serait injuste et injustifié de faire patienter encore plus longtemps la population qui la réclame à grand cris.

Le comité de défenses de Ste-Amélie

Gestion des ressources humaines

Un nouvel outil offert aux entreprises de la région

Baie-Comeau - Emploi Québec et le Comité emploi stratégiques de la Chambre de commerce de Manicouagan lanceront officiellement, le 6 mai prochain dans le cadre d'un déjeuner-conférence, un tout nouveau service spécialisé de soutien en gestion de ressources humaines pour les employeurs de la région.

PATRICIA LAVOIE

Réalisé avec l'appui de firmes CÉPRO et Raymond Chabot Grant Thornton, le projet consiste à former une équipe disponible pour accompagner et conseiller les dirigeants d'entreprise dans la gestion des ressources humaines. De cette façon, on espère être en mesure de résoudre plus facilement les problématiques en matière de recrutement de ressources humaines et faciliter le changement en gestion de ressources humaines afin de favoriser le maintien en emploi. Le projet, qui s'étendra sur une période de huit mois et prendra fin le 5 décembre 2003, vise également à renforcer les pratiques et les activités de gestion des ressources humaines dans l'entreprise.

La démarche à suivre

Pour accéder au service les employeurs achèveront leur demande à Emploi Québec qui, à la suite d'une première analyse, identifiera les services requis avant de référer, s'il y a lieu, le dossier à l'équipe CÉPRO/Raymond Chabot Grant Thornton qui déterminera le type de support nécessaire et estimera le

LE CENTRE DE FORMATION DE FORESTVILLE

- en collaboration avec:
- Union des producteurs agricoles de la Côte-nord
 - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Qc
 - Conseil régional de développement de la Côte-Nord
 - Centre de recherche Les Buissons
 - Association des producteurs de bleuets de la Côte-Nord
 - Association des producteurs de fraises et framboises de la Côte-Nord
 - Centre de formation professionnelle les Moissons

Vous offre le cours: PRODUCTION HORTICOLE

D.E.P. de: 1470 heures
Début du cours: 20 mai 2003
Fin de la formation: 30 avril 2004
Lieu: C.F.P. de Forestville
Temps plein: 35h/semaine

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour produire divers types de végétaux (légumes, fruits, fleurs, en serre ou en champs), préparer le sol, implanter, entretenir, récolter.

conférence



Chambre de commerce de Manicouagan

En présence de représentants d'Emploi-Québec, du Comité emplois stratégiques de la Chambre de commerce et de l'équipe de travail CÉPRO / Raymond Chabot Grant Thornton, la Chambre de commerce de Manicouagan organise un déjeuner-conférence pour présenter aux entreprises un nouveau service spécialisé en gestion des ressources humaines.

Date	Le mardi 6 mai 2003
Endroit	Hôtel Le Manoir



— Dernière chance de voir l'exposition *Haïkus, poèmes en l'oeil, des années 20 à aujourd'hui* réalisée par l'écrivaine Painchaud. Elle est à la Bibliothèque Alice-Lane jusqu'au 15 novembre. Cette exposition a suscité un vif intérêt comme le montre cette photo prise le soir du spectacle littéraire au Théâtre Comeau par le photographe André Pelletier.

ndes religions

— L'Université du Québec à Montréal rappelle qu'il reste encore quelques places pour la deuxième partie : *Le bouddhisme, le taoïsme, le jainisme* par Oscar Reinaldo. Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines de la religion et d'une licence en psy-

chologie et d'un certificat en anthropologie. Ces cours se donnent au Cégep de Baie-Comeau les 26, 27, 28 et 29 novembre, de 8 h 30 à 11 h 30. Ils sont répétés de 13 h à 16 h pour un deuxième groupe. Inscrivez-vous auprès de Louise Lebrun au 589-7885 ou de Victoire Chevarie au 296-4225. Les douze heures de cours coûtent 60 \$.

Le Café Amélie se retire sur un exploit

Par **RAPHAËL HOVINGTON**

Le Café Amélie a tiré sa révérence sur un exploit spectaculaire. Il a ramassé l'impressionnante somme de 3 111,75 \$ en l'espace de trois heures.



nous laisserons des traces qui ne s'effaceront pas de sitôt», affirme Mme Arsenault.

La fermeture de l'église Ste-Amélie l'oblige à tourner la page sur dix ans de bénévolat. Il se manifestait deux fois par année, suscitant de belles retrouvailles dans la paroissière de Baie-Comeau.

Malgré la tristesse liée à cet ultime rendez-vous, les 45 bénévoles du Café Amélie ont accueilli leur 188 visiteurs dans la bonne humeur, soutiennent les responsables Céline Arsenault et Ghislaine Vigneault.

L'argent a été partagé en parts égales entre le Comité des malades du pavillon Boisvert, la Maison Anita-Lebel et le Répît Daniel-Potvin. Le matériel accumulé en une décennie, qui n'a pas trouvé preneur, a été remis à des groupes de la région. «Malgré la dissolution,

Le Café Amélie remercie tous les bénévoles, commanditaires et visiteurs. «Nous sommes fiers du travail accompli. Nous y avons mis tout notre coeur. Nous sommes convaincues d'avoir fait naître et croître le sens du bénévolat», concluent les responsables.

Trois prix

Le Café Amélie a fait tirer des prix. Le premier, un certificat-cadeau des Galeries Baie-Comeau d'une valeur de 100 \$ offert par Alcoa, a été gagné par Marie-Paule Gagnon. Le deuxième, une paire de billets pour Anne Sylvestre, don du Théâtre de Baie-Comeau, est allé à Thérèse Ross. Enfin, le sort a favorisé Carmen Fournier lors du tirage du troisième prix, un gâteau aux fruits maison offert par le Café Amélie.

TOUTE LA

Ville EN parle

Par : **RAPHAËL HOVINGTON**

tent les fruits d'une recherche passionnante, «Nos confières contre le cancer».

Certains Nord-Côtiers vivent des expériences hors du commun. Anne-Marie Boucher reçoit la judoka Jacynthe Maloney de Port-Cartier et la championne de tire à la carabine **Sylvie Caron** de Baie-Comeau à son émission du 17 mai, à 11 h, sur la Première Chaîne de Radio-Canada.

Notre évêque, **Mgr Pierre Morissette**, annonce le renouvellement du mandat de **Bernard Allard** à la vice-présidence d'assemblée de la fabrique St-Jean-Eudes de Baie-Comeau. Heureux anniversaires à Mgr Raymond Duval (7 mai), Jean Boissonneault (9 mai), Jean Chevalier (16 mai), le diacre Georges Tremblay (16 mai) et Jean-Marie Beauchemin (19 mai).

L'infatigable **Jean-Marie Trudel** a accepté la lourde responsabilité d'organiser le Rassemblement des descendants des Trudel d'Amérique du 21 au 23 juin à l'Hôtel Le Manoir de Baie-Comeau. Fils du premier maire en exercice à Hauterive, Benoît, et de Justine Lafontaine, M. Trudel sera appuyé par **Lucille Pelletier**. Si vous désirez de l'information ou si vous voulez vous inscrire, contactez-le au 589-2256. On peut rejoindre Mme Pelletier au 589-5410.

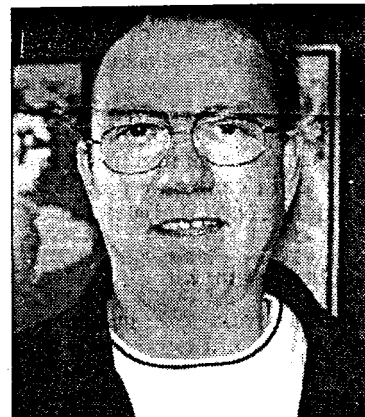
«C'était tout un événement... au Château Frontenac, avec les nouveaux ministres et Premier ministre... Le genre d'événement qui n'arrive qu'une fois dans une vie, du moins je l'imagine», raconte **Denise Fournier**, en commentant la cérémonie de remise des prix



On attend la visite de George et de Roger Nincheri, lors de l'ouverture de l'exposition **Guido Nincheri, un artiste florentin en Amérique**, à la Maison du patrimoine de Baie-Comeau. Le fils et le petit-fils du célèbre peintre posent ici en compagnie de M. Jean-Paul Montigny, le bon ange-gardien et protecteur de l'église Ste-Amélie. Selon Louise Baron, cette exposition présente une rétrospective des soixante années de carrière de l'artiste à l'aide de photographies tirées des archives de la famille, de plans, des maquettes de décors, d'études, de fresques, de vitraux et d'œuvres à l'huile. Elle sort pour la première fois de Montréal et de sa région. Le public est convié à une véritable rencontre entre l'histoire et l'histoire de l'art, du 15 juin au 28 septembre, à Baie-Comeau, à deux pas de l'église Ste-Amélie.

Hommage bénévolat-Québec. Denise et sa sœur Thérèse en ont profité pour lier connaissance avec les lauréats-es de d'autres régions. «Nous étions les rares dans le domaine culturel et les seules dans les communications», m'écrit-elle, encore émerveillée.

La Côte-Nord est à la tête du ROSEQ! Elle compte trois des sept administrateurs du Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est du Québec, dont le président **Blaise Gagnon** de la salle de spectacle de Sept-Îles et la vice-présidente, **Denise Arsenault**, du Théâtre de Baie-Comeau. Mme Arsenault est très impliquée dans le monde de la diffusion. Elle est aussi vice-présidente de la Bourse Réseau.



Roland Gagné organise son huitième party gaspésien le 30 août, à 21 h, chez les Chevaliers de Colomb, 1151, boul. Blanche, Baie-Comeau. Tout le monde est invité. L'entrée est gratuite. Il accueillera un artiste surprise.

Cette semaine :

► LUNDI

Les ateliers de l'Association du cancer de l'Est-du-Québec

► MARDI

Du théâtre pour Moisson Vallée

► MERCREDI

C'est la Semaine québécoise des familles

du lundi
au vendredi
à 11h30

21-172362-14

10 mai 2003 • OJJE

à vie



M. Jean-Paul Montigny en compagnie du fils et du petit-fils de Guido Nincheri, George et son neveu Roger.

L'église Ste-Amélie, un joyau à sauver!

Par RAPHAËL HOVINGTON

«Quand Jean-Paul (Montigny) m'a parlé de ce qui va se produire (la fermeture de l'église Ste-Amélie), j'ai été trois jours sans dormir», raconte George Nincheri.

Le fils du fresquiste et verrier émérite Guido Nincheri craint que le deuxième chef-d'œuvre québécois de son père ne se détériore. Il remettrait les pieds dans le plus beau temple religieux de la Côte-Nord pour la deuxième fois.

En 1997, il assistait à une cérémonie soulignant la restauration des fresques de son célèbre père, un artiste florentin que le doigt de la Providence guida jusqu'à Montréal en 1915, d'où il introduisit l'art de la fresque au Canada.

Son neveu l'accompagnait. Roger Nincheri, géologue et enseignant à la retraite, prépare un livre sur l'œuvre de son grand-père. Il se donne deux ans pour réaliser ce travail colossal à partir des archives du studio de son aïeul au 1832 boulevard Pie IX à Montréal et de visites sur le terrain. Même s'il était plutôt frère pour exercer un art surhumain, Guido Nincheri a décoré presque 220 églises, tant au Canada, sauf au Manitoba, qu'aux États-Unis.

«Je continue d'en découvrir d'autres», ajoute ce retraité du Selwyn House, un collège privé de Westmount, où se trouve le plus grand chef-d'œuvre de Guido Nincheri, l'église Ste-Léon, classée monument historique au Canada.

L'église Ste-Amélie devrait-elle être classée? George Nincheri le croit. «Ce serait une bonne chose pour la protéger contre la détérioration», estime-t-il. Le maire Claude Martel est allé saluer le trio à l'église.



Roger Nincheri découvre l'œuvre de son grand-père à travers les archives et ses visites dans les églises.

«Il a été bien gentil et il est d'une grande courtoisie», raconte le vieil homme qui a apprécié le geste de l'édile.

Le livre du petit-fils s'ajoutera aux œuvres déjà publiées sur ce grand artiste, qui est retourné vivre aux États-Unis à partir de 1936, tout en conservant son atelier de Montréal où il fabriquait les verrières qui contribuent à sa célébrité et à la beauté de nos églises. Peu de gens le savent, mais Guido Nincheri a étudié durant dix ans à l'Académie des Beaux-Arts de Florence. Il y a appris l'architecture, la sculpture et la peinture. Harmoniser la décoration à l'architecture fut toujours son plus grand défi, réussit sur toute la ligne.

**AMBULANCE
SÉJOUR**

**COURS DE
GARDIENNAGE**

Samedi 10 novembre
Durée : 8 heures. Coût : 20 \$

COURS DISPONIBLE :

- Cours de secourisme
- général et d'urgence
- RCH

INSCRIPTIONS : 589-7426 ou 589-5791

Rue Bon Désir

La police épingle un présumé trafiquant et une fugueuse

Par CHARLOTTE PAQUET

Les enquêteurs de la Sécurité publique de Baie-Comeau ont frappé dans un appartement de la rue Bon Désir, jeudi soir. Bilan : l'arrestation d'un homme et d'une jeune fugueuse.

Jean-François Blais, 22 ans de Baie-Comeau, faisait partie des quatre hommes qui se trouvaient dans le logement lors de l'arrivée des policiers. Il a été arrêté (deux mandats étaient émis contre lui) et incarcéré.

Blais a comparu vendredi après-midi devant le tribunal sous des accusations de possession simple de stupéfiants dans le but d'en faire

le trafic, et bris de probation. La police a retrouvé sur place 35 grammes de substance verte, évalués à 525 \$ sur le marché noir, et 163 \$ en argent.

Une fugueuse

Deux jeunes filles étaient aussi dans l'appartement au moment de la perquisition.

L'une d'elle, d'âge mineur, a été arrêtée et conduite au Centre jeunesse. Originnaire de la région d'Edmunston, elle était en fugue.

Deux autres individus ont été interrogés et seront accusés de possession simple de stupéfiants par voie de sommation.



Jean-François Blais est en possession simple de stupéfiants dans le but d'en faire trafic.

Qui se plaindra du temps en octobre

Par CHARLOTTE PAQUET

Personne ne pourra prétendre que l'automne 2001 a été exécrable à Baie-Comeau jusqu'à maintenant. Après un magnifique mois de septembre, voilà qu'octobre vient de se terminer sur une note encore une fois très positive.

Environnement Canada a enregistré une température moyenne de 5,8 degrés Celsius le mois dernier, comparative-

ment à une normale de 4,2. Le soleil a brillé pendant 170 heures, au lieu des 159 heures habituellement notées. La pluie s'est également faite plus discrète. Il en est tombée 73 mm,

alors que la normale est de 100 mm en octobre.

Il reste maintenant à attendre que la fin de mois soit à l'image de son

La fermeture des églises!

(C.P.) Le conseil de fabrique de la paroisse de La Nativité-de-Jésus précise que la fermeture des églises Ste-Amélie et St-Georges est temporaire et pour une durée indéterminée.

Les paroissiens devront du lieu de culte ouvert de façon permanente. En attendant, toutes les célébrations à Norm-de-Marie.

Découvrez nos promotions...

• Cure visage Lifosome
3 traitements pour 100 \$ + taxes
de plus recevez une crème visage d'une valeur de 58 \$ en cadeau

• À l'achat d'un traitement visage et 2 produits Guinot, recevez une crème visage «Longue vie cellulaire» en cadeau
*QUANTITÉ LIMITÉE

Une bonne idée cadeau!

Certificats cadeaux, prix spéciaux pour étudiants(tes)

Clinique Le Havre de Beauté

Votre beauté est entre bonnes mains, les nôtres
Centre commercial Lafleche 589-5533

Isabelle Normand, esthéticienne
Hélène Harrison, esthéticienne

EST ET LA CÔTE-NORD

Projet touristique de 5 millions \$ à Murdochville

La Chambre de commerce veut donner à la ville une allure cuivrée pour rappeler son glorieux passé

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

MURDOCHVILLE — La Chambre de commerce Murdochville pilote un important dossier récréotouristique. Jusqu'ici discret dans sa démarche, l'organisme a accepté de dévoiler au SOLEIL, les grandes lignes du projet.

« Nous donnerons à la ville une allure cuivrée, lance Françoise Roy, directrice de la Chambre de commerce. Les façades des toits seront peintes ou recouvertes de cuivre afin de leur redonner leur éclat d'antan. Nous achèterons les maisons de la ville pour les transférer en maisons-motels décorées dans le style des années 50. Nous souhaitons également bonifier les usages afin de rendre la région plus attrayante. »

« Nous voulons faire de Murdochville un véritable carrefour récréotouristique, ajoute M^{me} Roy. Nous possédons de nombreux atouts inexploités. »

« Les activités offertes seront nombreuses. « Vingt lacs autour de la ville. Il est possible d'y pêcher ou d'y pratiquer des activités nautiques. Les infrastructures du lac St-Jacques seront également bonifiées afin d'y accueillir 37 stations pour motorisés et construire 15 chalets hauts en couleur. »

« Le site Coffin où trois américains ont été assassinés en 1953, compte parmi les attraits à développer. Le maire, Wilbert Coffin, a été déclaré innocent. Il a été pendu le 10 février 1953. »

« Le golf, les infrastructures de loisirs, les sentiers, voire 17 pistes de ski seront mis à contribution, dit-elle. Il sera possible de pratiquer la motoneige, le VTT, des randonnées pédestres, le vélo de montagne, le ski de randonnée, le ski alpin, le télémark et certains sports extrêmes. D'ailleurs, Anne-Marie Charest, membre de l'équipe canadienne de télémark, a décrit le mont Miller comme « son trésor caché. »

« Les promoteurs songent également à recouvrir et sculpter les falaises (amas) de résidus miniers. Il faut axer sur nos forces, ajoute M^{me} Roy. Murdochville a très bien su s'inscrire dans un axe touristique, entre le golfe de la Gaspésie et Fort-Charlotte. »

« Le projet est évalué à 5 M\$ et assurerait le maintien de 200 emplois, en plus d'en créer plusieurs autres. « Nous avons trois bailleurs de fonds sérieux, prêts à investir, mais ils refusent d'être identifiés publiquement pour le moment. »

« Mais ce projet ne fait pas que des heureux. Le maire de Minville a déjà affirmé que « Murdochville ne sera pas un Mont-Tremblant » et qu'il arrêterait « toute sonne qui tenterait de faire du développement avec récréotouristique. »

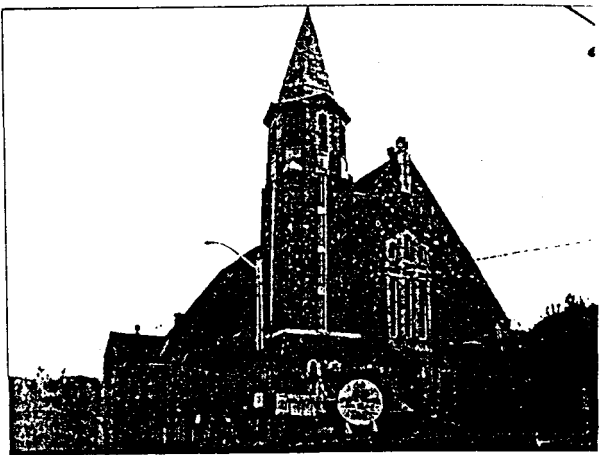
« Les villes canadiennes, Elliot Lake (Ontario) et Chénouan (C.B.) ont effectué, avec succès, ce genre de projet. De plus, une entreprise gaspésienne procède

actuellement à l'érection de tours anémométriques, sur le sommet sud-ouest du mont Miller, a appris LE SOLEIL. Selon nos sources, la firme intéressée par Murdochville serait européenne et aurait récemment signé un important contrat pour la livraison d'éoliennes, en Amérique du Nord.

Dévoilé par Rémy Trudel, le projet ALLICAN fait également la manchette depuis quelques jours. L'entreprise prévoit implanter une usine de ferrochrome évaluée à 90 M\$. Près de 200 emplois seraient ainsi créés. Toutefois, la région de Thetford se mobilise pour éviter que ce projet quitte ce coin de pays pour Murdochville, ou ailleurs.



Francine Roy montre l'étude portant sur le projet récréotouristique de Murdochville.



L'Église Sainte-Amélie

COLLABORATION SPÉCIALE STEVE PARADIS

BAIE-COMEAU

Des fidèles exigent la réouverture de l'église Sainte-Amélie

STEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Les fidèles de l'église Sainte-Amélie persistent et signent. Ils viennent de former un comité de défense qui réclame la réouverture du temple dans les meilleurs délais et qui accuse de malhonnêteté le conseil de fabrique dans le débat qui entoure l'avenir des églises de la paroisse.

Rappelons que les paroisses Sainte-Amélie, Saint-Nom-de-Marie et Saint-Georges ont fusionné en 2000 pour n'en faire qu'une, nommée La-Nativité-de-Jésus. À l'automne 2001, le conseil de fabrique de la nouvelle paroisse a décidé pour des raisons budgétaires de fermer temporairement deux églises, seule la Sainte-Amélie continuant à accueillir les fidèles du secteur est de Baie-Comeau. Le conseil avait assuré que les paroissiens seraient invités à se prononcer entre les trois temples.

Depuis, les choses ont évolué. L'église Saint-Georges sera vendue à la Corporation plein air Manicouagan, qui veut en faire un centre d'interprétation pour le parc Boréal du Saint-Laurent. Un citoyen de Saint-Georges préparait pourtant un projet de centre pour personnes âgées dans l'église et le presbytère. Il vient de déposer au député de Saguenay François Corriveau une pétition de 5000 noms appuyant son projet et il est prêt à recourir aux tribunaux.

Quant à Sainte-Amélie, classée monument historique depuis mars 2002, son avenir est plus qu'incertain et les paroissiens ont décidé de se battre. Ils ne croient guère à l'éventuelle consultation du conseil de fabrique, d'ailleurs accusé de gonfler les coûts de réparation dans le but de faire pencher la balance du côté de Saint-Nom-de-Marie.

« Ce ne sont que des niaiseries », a lancé l'un des membres du comité de défense, Jean-Paul Montigny, en brandissant le feuillet d'information sur la situation des églises, distribué par le conseil de fabrique. Le comité, preuve à l'appui, rejette l'estimation de 530 000 \$ faite par le conseil pour la réfection de Sainte-Amélie avant sa réouverture.

Au sujet entre autres de la facture de 400 000 \$ qu'entraînerait la réfection de la toiture, le comité a présenté une lettre signée par l'entrepreneur qui l'estime, lettre affirmant que la toiture est encore bonne pour 10 à 15 ans, moyennant des travaux mineurs. « Ce qu'on (le conseil) a demandé à l'entrepreneur, c'est combien ça coûte de refaire le toit et mets-y le paquet », a répliqué M. Montigny.

Même chose pour la fourniture, le remplacement est évalué à 70 000 \$. Selon le feuillet du conseil de fabrique, « La Régie du bâtiment nous a pour confirmé que cette fourniture peut durer un siècle. Ça nous met en 2040 », a répliqué le comité. « Ça nous met en 2040 », a répliqué le comité. « Ça nous met en 2040 », a répliqué le comité.

Le comité de défense dit agir rapidement car le conseil de fabrique veut pas le rencontrer. Pour ces fidèles des sont pipés d'avance en faveur de Sainte-Amélie. Une pétition de 3000 noms a été recueillie en novembre 2001 pour exiger la réouverture de la première église de Baie-Comeau, abrite notamment des fresques de grande valeur. « Volonté populaire en est une, celle-ci est pourtant totalement ignorée », a signalé un autre membre du comité, Simon Ruelland.

Puisqu'ils ne peuvent discuter avec le conseil, certains protestataires ont choisi une autre voie pour faire entendre leur mécontentement, celle du jeûne. Ainsi, plusieurs personnes ont refusé de payer leur dime et de donner la quête dominicale, a ajouté M. Montigny, qui assure qu'il ne s'agit pas d'un mouvement concerté mais d'un mouvement personnel. « S'ils ne sont pas capables de comprendre avec la tête, ils comprennent par le résonnement du jeûne dans l'assiette. »

Il a été impossible de joindre le président du conseil de fabrique de la Nativité-de-Jésus, Jean-Yves Bellet, afin d'obtenir ses réactions, mais l'assurance donnée en ce sens par le conseil de la fabrique.

ent de magie!

Par **RAPHAËL HOVINGTON**

Violaine Fortin ne se contente pas seulement de raconter les aventures de Germina. Grâce à ses livres, elle aborde dans un spectacle destiné aux enfants et qui s'intitule *Germina revient de l'âge*.

Tous les enfants savent que Germina a peur de la nature. La phobie l'empêche de sortir de la maison, mais il faut bien aller à l'épicerie. Un jour, en tant que chez elle, un petit chat tombe sur son chapeau et se blesse. C'est la naissance d'une amitié avec Ti-Pit Monin et d'une série d'aventures qui lui permettent d'apprivoiser la nature.

Violaine Fortin a suivi une formation de comédienne à

Montréal. Elle a commencé en 1994 à donner des spectacles pour faire découvrir les livres jeunesse des Éditions Michel Quintin. En 1999, on lui demandait d'écrire les aventures de Germina G. Fleury.

Nancy Vickers

Nancy Vickers rêvait de devenir écrivaine. Elle est retournée à l'école à 40 ans pour terminer son secondaire. Elle a publié plusieurs romans dans lesquels elle dénonce notamment l'inceste, l'intolérance et le racisme.

Dans son œuvre, l'auteure se laisse mener par le bout du nez par ses personnages, raconte-t-elle dans l'animation littéraire qu'elle donne partout où elle passe. Une rencontre de 60 minutes pour partager ses recettes d'écriture. Son dernier roman, *La petite vieille aux poupées*, traite de l'inceste.



Nancy Vickers écrit aussi sous le nom d'Anne Claire.

Deux petites filles tentent de survivre à un passé qui les a marquées à tout jamais. Un récit dérangeant!

Pour offrir le spectacle de Violaine Fortin aux jeunes ou profiter de l'animation littéraire de Nancy Vickers, contactez Alain Aubé au 295-2500.

Guido Nincheri attire les foules

Par **RAPHAËL HOVINGTON**

La Société historique de la Côte-Nord est ravie d'annoncer que l'exposition «Guido Nincheri, un artiste florentin en Amérique!» a accueilli 2 263 visiteurs durant la saison estivale.

Présentée à la Maison du patrimoine, cette exposition dédiée au célèbre peintre qui a décoré plusieurs temples religieux, dont l'église Sainte-Amélie de Baie-Comeau, aura permis à des jeunes de réaliser des vitraux et des fresques.

Les adultes ont aussi pu participer à un atelier d'autoportrait au fusain, à la lumière des bougies, dispensé par l'artiste-peintre Claire Gendron.

La directrice-archiviste de la Société historique, Mme Danielle Saucier, tient à remercier les bénévoles ainsi que les guides Hélène Coulombe et Elisa Piché, de même que l'animatrice Sophie Lebrun. Les guides ont été embauchés grâce au programme Carrière-été du bureau de développement des ressources humaines du Canada.

L'aluminerie Alcoa de Baie-Comeau et la papetière Abitibi Consolidated ont soutenu le projet, permettant de prolonger la durée d'emploi des guides et d'embaucher une animatrice.

Club de généalogie

Mme Saucier tient aussi à souligner que le Club de généalogie, instauré par Roselyne Babin et Rachel Turbide, fête son dixième anniversaire.

La Société historique ouvre ses portes tous les mardis soirs de 18 h à 21 h. Les généalogistes peuvent bénéficier d'un soutien à partir de 19 h. Ceux et celles qui désirent effectuer des recherches archivistiques et historiques doivent prendre rendez-vous au 296-8228.



Voici une vue partielle de l'exposition consacrée à Guido Nincheri.

Invitation

Tournée d'information publique

Ministère des Transports

Dans le cadre de l'Étude d'impact du projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Saguenay, le ministère des Transports invite la population à participer à une rencontre de la tournée d'information publique.

Les séances d'information permettront notamment de consulter la population concernée sur le choix des tronçons de route prévus de part et d'autre du pont.

Date, heure et lieu des rencontres :

le mardi 20 janvier 2004, à 19 h
au pavillon Mance

41, avenue Mance, Baie-Comeau
et

le mercredi 21 janvier 2004, à 19 h
au sous-sol de l'église Sainte-Croix
180, rue de l'Église, Tadoussac

Québec



21-18500-1

21-184672-1

qui
citoyenne

nt-gouverneur du
ard, président de
ulation à soumettre la
des gestes bienveillants,
ibué au bien-être ou au

de présenter un
31 mars :

eau 1410

999

onsultez notre site
iez au

er juillet

Cinoche 2004 présente «Le Chaos des Villes»

Pour un vent de changement

Baie-Comeau - Dans le cadre de ses activités spéciales, le comité organisateur de Cinoche 2004 présente l'expérience audiovisuelle «Le Chaos des Villes», en direct du Théâtre de Baie-Comeau le vendredi 16 janvier à 13h15 et 20h.

MIREILLE SANTERRE

Le Festival du Film International de Baie-Comeau veut franchir un pas vers les années futures et s'apprête, selon son coordonnateur, Jacques Bernier, à subir un vent de changement lors de ses futures éditions. En prémisses à cette «nouvelle ère» de Cinoche, l'aventure «Le Chaos des

«Guido Nincheri, un artiste florentin en Amérique !»

Plus de 2 263 personnes ont visité l'exposition

Baie-Comeau - Plus de 2 263 personnes ont visité, entre juin et septembre 2003, l'exposition «Guido Nincheri, un artiste florentin en Amérique !» en hommage à cet artiste d'origine italienne ayant conçu les fresques de l'église Ste-Amélie.

PATRICIA LAVOIE

L'exposition, présentée à la Maison du Patrimoine Napoléon-Alexandre Comeau, a également donné lieu à des activités spéciales telles que la conception de vitraux et de fresques par des enfants et un atelier d'autoportrait au fusain et à la lumière de bougies pour les adultes.

Remerciements

Les instigateurs de l'exposition, qui ont publié cette semaine le bilan de cet événement culturel et historique particulier, tiennent à remercier les bénévoles, de même que les guides Hélène Coulombe et Éliana Piché et l'animatrice Sophie Lebrun qui ont contribué, par leur enthousiasme,

Villes» est offerte aux cinéphiles de Baie-Comeau. Lors de la soirée d'ouverture du Festival, le 8 janvier dernier, Jacques Bernier a d'ailleurs demandé aux spectateurs de se laisser aller à l'ouverture, au goût du nouveau et à la soif de connaître.

En direct sur scène

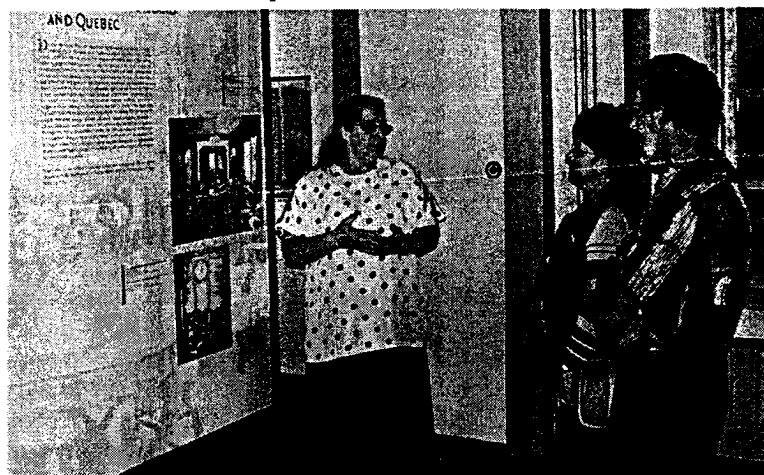
Parallèlement à l'ère des essais cinématographiques modernes, «Le Chaos des Villes» réunira sur la scène du Théâtre de Baie-Comeau six musiciens, un vidéaste et un chef d'orchestre. Ce dernier laissera paraître des parcelles d'images tout en accrochant des compositions et des improvisations de jazz, le tout se chevauchant à l'aide de traitements électroacoustiques et visuels. Le public assistera donc à l'illustration, grâce à une technologie de pointe, de la transformation et du mélange de l'image et du son.

Un noyau artistique impressionnant

À la fois technique et artistique, «Le Chaos des Villes» est le fruit de la vision d'un compositeur, d'un musicien

d'artistes qui a permis l'embauche d'étudiants via le Programme Carrière-été, ainsi que l'Aluminerie Alcoa et Abitibi-Consolidated dont la contribution financière a permis de garder les étudiants pour les semaines à combler et d'embaucher une animatrice pour l'exposition.

au succès de l'exposition. Ils remercient également les visiteurs et le bureau de Développement des ressources humaines du Canada pour étu-



Ce sont au total 2 263 personnes qui ont visité, l'été dernier, l'exposition «Guido Nincheri, un artiste florentin en Amérique !» présentée à la Maison du Patrimoine de Baie-Comeau.

électro, d'un concepteur sonorisateur et d'un technicien, Jacques Bernier, ce dernier est un spécialiste des technologies du son, de l'image et, jumelant ses qualités artistiques et techniques, il représente un atout pour la direction dans la réalisation de ses productions sur scène, trois membres du groupe IKS, Pierre-

En vedette
les 16 et 17



Bar l'Entre Pot

Encore de bonnes places pour voir Martin Deschamps

CONCOURS
Star d'été

présentations se tiendront
le 17 et 18 mai.

Dans un premier temps, les
s en main joueront *Bou-
roche*, une nouvelle adap-
au théâtre en 1893 qui est
plus ni moins qu'une satire
a femme, volage qui bafoue
pleutre, mais bon mari. En
ième partie de la soirée,
spectateurs se régaleront
L'Article 330, une pièce
entée pour la première fois
1899 et qui tourne autour
procès où un citoyen-vic-
affronte des lois et des
strats tyranniques.

féfi

our souligner ses sept ans
me metteur en scène au
de la troupe Les Mots en
n, Josée Girard a choisi
elever le défi du program-
double. Pour elle, c'est
façon de surmonter le

Les médias ont eu droit à la présentation d'extraits des deux pièces par la troupe Les Mots en main.

cap des sept ans, un cap qui
a toujours été difficile à fran-
chir dans son cas, a-t-elle ex-
pliqué.

De plus, en choisissant de
faire découvrir *Courteline* aux
élèves cette année, Josée Gi-

rard a été confrontée à deux
réalités : des pièces courtes et
des personnages en nombre
insuffisant pour faire entrer en
scène les 20 comédiens de la
troupe.

auquel sont associés Lillie La-
belle aux costumes, Jean-
Claude Rochette à la techni-
que et Jacques Leblanc aux
décors.

Une raison de plus pour
présenter ce «double théâtral».

Les Mots en main célèbrent
en 2003 leur 15^e année d'exis-
tence.

ir

**Samson Bélair/Deloitte & Touche,
un des plus importants cabinets
d'experts-comptables au Québec,
recherche, pour son bureau de
Baie-Comeau, un :**

INEL OU TECHNICIEN EN ATION/INFORMATIQUE

ermanent à temps plein)

se autant aux femmes qu'aux hommes)

matique, vous ferez partie d'une équipe de professionnels
et de fiscalistes qui interviennent quotidiennement auprès
ismes publics et parapublics que d'entreprises privées. Les
régrer rapidement cette équipe sont :

bilité de PME;

principaux logiciels comptables (Avantage, Fortune 1000,

informatique et de son environnement en général;

s services conseils en informatique auprès de notre clien-
tion, l'évaluation et la mise à jour de systèmes comptables

techniques administratives option finances avec une
nelle en informatique.

ion, esprit d'initiative et esprit d'équipe sont des
lez et qui vous rendront aptes à réaliser un travail

s et êtes intéressés à joindre une équipe dynamique de
tre curriculum vitae au plus tard le 31 mai 2003 à
x, CA, à l'adresse suivante :

**on Bélair/Deloitte & Touche
boul. Lafèche
Comeau (Québec) G5C 1E1**



La metteuse en scène Josée Girard relève tout un défi pour ses sept ans à la barre de la troupe de théâtre. Elle est accompagnée ici d'une jeune comédienne, Caroline Dufour.

Recherches sur l'église Ste-Amélie

(C.P.) Baie-Comeau dé-
framera le salaire d'une sta-
giaire en muséologie, Christa-
na Carier, qui doit effectuer
des recherches et produire
un document complet portant
sur l'église Ste-Amélie, en
collaboration avec la Ville de
Baie-Comeau. La subvention

équivalait à 240 heures de tra-
vail à la Société historique de
la Côte-Nord. Mme Carier
dressera un inventaire de
toute l'information disponible
actuellement.

La classe débrouillarde

(C.P.) Une classe de 5^e an-
née de l'école Mgr Sheffer de
Lourdes de Blanc-Sablon a
remporté le prix régional du
Défi des classes débrouillardes
2003, organisé depuis quatre
ans au Québec. La compétition
intellectuelle est destinée aux
classes de 5^e et 6^e années et
fait appel à l'énergie, la créati-

PROBLÈME FAMILIAL ?

**Prenez entente
en médiation.**

**ME SHIRLEY
KENNEDY,
avocate-médiatrice**



Christina CARIER

CC - 101 MB
C.6.-PATRIMOINE
RELIGIEUX

TEXTE PRÉLIMINAIRE (2^e VERSION)
L'ÉGLISE SAINTE-AMÉLIE DE BAIE-COMEAU

BAIE-COMEAU
SEPTEMBRE 2004

AVANT PROPOS

© La reproduction, en tout et en partie, de l'une ou l'autre partie de cette œuvre est interdite sans les autorisations écrites de l'auteur et de la Ville de Baie-Comeau.

TABLE DES MATIÈRES

1.	LA NAISSANCE DU PROJET	1
2.	L'ARCHITECTURE DE L'ÉGLISE SAINTE-AMÉLIE	6
2.1	Les origines de la commande	6
2.2	Le renouveau architectural et l'église Sainte-Amélie	6
2.2.1	Expression architecturale extérieure de l'église Sainte-Amélie	7
2.2.2	Expression architecturale intérieure de l'église Sainte-Amélie	5
3.	LA DÉCORATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE SAINTE-AMÉLIE	8
3.1	L'artiste Guido Nincheri	8
3.1.1	Ses collaborateurs	9
3.1.2	Ses modèles	9
3.2	Les techniques de la décoration	10
3.2.1	La technique de la fresque	10
3.2.2	La technique du vitrail	11
3.3	Description de la décoration intérieure de l'église Sainte-Amélie	12
3.3.1	La voûte et la nef	12
3.3.2	Les différents arcs	13
3.3.2.1	L'arc du jubé.	13
3.3.2.2	L'arc triomphal	13
3.3.2.3	L'arc du maître-autel	14
3.3.3	La tribune de l'orgue	14
3.3.4	Les armoiries des portes	14
3.3.5	Les chapelles latérales	14
3.3.6	Le chœur	14
3.3.7	Le Christ triomphant	15
3.3.8	Le baptistère	15
3.3.9	Les vitraux	16
3.3.10	Les tableaux du chemin de croix	16

3.3.11 L'autel.....	16
3.3.12 Les statues du chœur.....	17
4. LA VIE CULTURELLE DE L'ÉGLISE SAINTE-AMÉLIE.....	17
BIBLIOGRAPHIE.....	21

1. LA NAISSANCE DU PROJET

Né au sein d'une famille de grands propriétaires de journaux, le Colonel Robert Rutherford McCormick était un homme de génie, de vision et de grande énergie. En érigeant une ville et un moulin à papier des plus modernes à Baie-Comeau, il a contribué puissamment à développer la Côte-Nord.¹

C'est donc en survolant le territoire nord côtier que le Colonel McCormick a découvert, dès 1921, les énormes potentiels forestier et énergétique de la rivière Manicouagan. Une entente est conclue, en 1923, entre le Colonel McCormick et le Gouvernement du Québec attribuant à son entreprise canadienne, l'*Ontario Pulp and Paper Company*, l'exclusivité des droits d'exploitation forestière pour l'ensemble du territoire. En retour, avec l'objectif d'approvisionner le journal *The Chicago Tribune*, la Compagnie s'engage à construire un moulin à papier à Baie-Comeau avant 1930. La crise économique de 1929 ralentissant considérablement le développement du territoire, ce n'est donc qu'en 1936, sous les regards attentifs du Colonel McCormick et du Capitaine Arthur Schmon, qu'a débuté réellement l'expansion de la future ville de Baie-Comeau. Ainsi ont débarqué plus de cinq mille travailleurs venus construire le moulin à papier, à bord du bateau *Jean-Brillant*.

À la différence de la plupart des Compagnies qui vinrent sur la Côte-Nord depuis le milieu du siècle dernier pour exploiter ses riches forêts, l'*Ontario Pulp and Paper*, qui devint dans cette Province la *Quebec North Shore Pulp and Paper*, a montré véritable esprit fondateur, c'est-à-dire qu'elle s'est établie à Shelter Bay en 1915, à Franquelin en 1921 et à Baie-Comeau en 1936 avec l'intention d'y rester.²

Selon le Colonel McCormick, les « (...) premiers plans pour la Manicouagan furent certes modeste – un moulin à pulpe mécanique – quinze mille tonnes par an »³. Néanmoins, il avait alors compris « (...) la nécessité d'ériger une ville moderne, avec maisons et hôtels, écoles et hôpitaux, magasins et théâtres... »⁴.

L'*Ontario Pulp and Paper Company*, désireuse de construire une ville moderne et nouvelle, fit appel à l'ingénieur et urbaniste montréalais Léonard F. Schlemm.

¹ Mgr René Bélanger. *L'avion à la conquête de la Côte-Nord, Développement de l'aviation sur la Côte-Nord 1919-1954*. Québec, 1976, p. 79.

² *Ibid.*, p. 79.

³ « Le texte de l'allocution du Colonel R. R. McCormick ». *The Observation Post*, vol. 4, n°9, septembre 1946, p. 14.

⁴ *Ibid.*, p. 79.

Voulant structurer, pour la ville de Baie-Comeau, un plan d'ensemble s'inspirant des doctrines du mouvement des cités-jardins où les paysages pittoresques et naturels sont à l'honneur, Schlemm proposa donc une trame urbaine organique épousant les reliefs du terrain. C'est ainsi, en tirant profit du paysage, qu'on aménagea les rues Dollard, Marquette, Cartier, LaSallé, Champlain, Hébert, Montcalm, Frontenac, Laval et Taché.

« À cette grandiose organisation matérielle si bien lancée (...), il fallait maintenant donner les services religieux qui s'imposaient ».⁵ Son Excellence Monseigneur Julien-Marie Leventoux, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, confia donc la tâche délicate et ardue au Révérend Père eudiste Louis-Philippe Gagné, « qui se mit à l'œuvre immédiatement avec un dévouement inlassable »⁶. Afin d'offrir des célébrations liturgiques aux nombreux ouvriers occupés dans différents chantiers, on érigea, le 18 juillet 1936, dans la *Paper Room* du moulin, la première chapelle de Baie-Comeau.

Initialement, le terrain choisi pour ériger le nouveau temple de Baie-Comeau était « (...) situé du côté sud-ouest de la rue Champlain »⁷. Mais cette alternative était sujette aux changements. C'est ainsi que la compagnie possédant l'actuel site sur la rue Marquette fit une cession de deux lots [1-312 (pour site d'église) et 1-307 (pour site de presbytère)], situés l'un en face de l'autre, à titre gratuit⁸.

Dès 1937, la construction du soubassement de l'église fut amorcée. Les premières installations sont rapidement terminées et, le 17 octobre, Monseigneur Leventoux procéda à la bénédiction.

À la demande des officiels de la Compagnie et [des membres du Conseil] de la municipalité de la ville, on avait proposé une bénédiction solennelle de l'église au mois de septembre. On avait même préparé les invitations pour le Cardinal, et plusieurs autres personnages. Mais vu la tristesse des temps, on se contenta pour le moment d'une bénédiction solennelle...

La première célébration religieuse dans le sous-bassement de l'église Sainte-Amélie n'aura lieu que le 19 juin 1940.⁹

⁵ « Église Sainte-Amélie : son histoire ». *Consécration de l'église Sainte-Amélie de Baie-Comeau*, p. 14.

⁶ *Ibid.*, p. 14.

⁷ Lettre adressée, le 6 avril 1937, à l'archevêque J.N. Leventoux, de la part de l'*Ontario Paper Company Limited*. *Sainte-Amélie (Baie-Comeau) 1937-1945*. Volume n°1. Collection de l'Évêché de Baie-Comeau. Société historique de la Côte-Nord.

⁸ Tel que spécifié dans l'acte de vente entre la Couronne et *The Ontario Paper Company*. *Sainte-Amélie (Baie-Comeau) 1937-1945*. Volume n°1. Collection de l'Évêché de Baie-Comeau. Société historique de la Côte-Nord.

⁹ Mgr N.-A. Labrie. «Chronique du Diocèse du Golfe Saint-Laurent». *La Côte-Nord*, 20 octobre 1971, p.6.

À compter de 1938, Baie-Comeau perd graduellement son allure de chantier gigantesque, perdu dans la forêt. De plus en plus d'ouvrier sont engagés en permanence à l'usine, ce qui leur permet de s'établir avec leur famille.

La jeune ville doit déjà penser à fournir des services à la population qui compte maintenant 1 700 âmes; les femmes nouvellement arrivées ont besoin de se distraire; les enfants doivent fréquenter l'école; les hommes veulent occuper leur temps de loisir.

Dès juin 1938, il faut donc penser à organiser l'enseignement dans les écoles pour les prochaines années. Ce n'est pas facile : il y a des enfants anglophones catholiques ou protestants, et des francophones catholiques. Les Sœurs Sainte-Croix, dont plusieurs sont bilingues, sont choisies pour instruire les jeunes catholiques. À leur arrivée à Baie-Comeau, le 30 août 1938, la construction de leur école [Sainte-Amélie] vient à peine de débiter. Elles doivent loger, en attendant la fin des travaux, au presbytère et enseigner dans les camps! Certaines d'entre elles ne sont pas au bout de leur surprise : les classes sont mixtes, avec des filles et des garçons!

Quant aux jeunes protestants, ils reçoivent leur éducation au sous-sol de leur église, en attendant la construction du *Baie-Comeau High School*. Leurs professeurs sont pour la plupart laïques¹⁰

Au début du mois de décembre 1938, Monseigneur Napoléon-Alexandre Labrie, eudiste et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, depuis le 29 mars de la même année, était convoqué à Montréal avec le Révérend Père Louis-Philippe Gagné par Arthur Schmon, président de la *Quebec North Shore Pulp and Paper Company*, afin de discuter du projet de construction d'une église à Baie-Comeau. À l'hiver 1939, la décision de construire une église à Baie-Comeau fut prise. On confia la tâche de préparer les plans et devis du nouveau temple à l'architecte montréalais Gaston Gagnier.

L'ouverture des soumissions pour la construction de l'église eut lieu le 5 juin 1939. Après entente avec Son Excellence Mgr N.-A. Labrie et l'appui généreux de la compagnie, le contrat de la construction de l'église de Baie-Comeau fut accordé à l'entrepreneur rimouskois Georges Dubé, le 8 juin; le contrat sera signé onze jours plus tard. Le 20 juin, le premier voyage de pierre, destiné à construire le haut de l'église, fut livré gratuitement par le contracteur forestier et responsable de l'aplanissement du terrain Pierre Ouellet. Les travaux de construction commencèrent définitivement le 11 juillet.

Quelqu'un a dit alors : « l'église n'était que bourdonnement, amoncellement de pierres, halètement de machines ». Les camions tapageurs faisaient trembler la chaussée sous leurs charges herculéennes. Les foreuses distantes vrillaient la chair du granit. Les bâtons de dynamite éclataient comme des coups de canons.

¹⁰ Pierre Cousineau. *Baie-Comeau 1937-1987*. Les Éditions Nordiques, Baie-Comeau, 1987, p. 43.

Bientôt une cage d'acier de 175 pieds de long par 60 de large se dressait, encastrée dans un très joli site...

Montée sur des poutres de fer chevillées par des essaims de boulons, bardées d'écrous, mordues par des crampons aux étreintes profondes, l'armature de l'église pourra braver les siècles. Demain, sur le ciment durci s'alignera la première rangée de pierres qui feront le mur du nouveau temple.¹¹

La croix en pierre de la façade de l'église fut mise en place dès le 18 octobre 1939. C'est durant cette même année que le toit de l'église fut terminé (le 29 novembre) et que le système de chauffage fonctionna pour la première fois (le 7 décembre). C'est au début de l'année 1940, plus précisément le 10 janvier, qu'ont commencés les travaux de plâtrage de l'église.

Le bâtiment fut livré à temps, dans toute sa splendeur, pour le mariage d'André Sabourin et Jeanne Duchesneau, le 1^{er} juin 1940 et prit le nom d'église Sainte-Amélie en mémoire de l'épouse du Colonel McCormick, Amy Irwin Adams, décédée durant la construction. Pour bien témoigner sa satisfaction des proportions et de la beauté qu'on avait données à l'église, le Colonel McCormick

(...) offrit un vitrail, qu'il voulut grand et beau : « Si beau disait-il, qu'il vaille la peine de partir de Montréal pour venir le voir à Baie-Comeau ». Le prix importait peu. L'architecte fut consulté par le Père Ls-Ph Gagné. Malheureusement, la construction était déjà commencée, et introduire une telle modification impliquait non seulement de grands frais, mais une altération presque totale des plans. Il conseilla des fresques...¹²

Monseigneur N.-A. Labrie accepta les modifications suggérées au projet à condition que le travail soit exécuté par un artiste de renom. L'architecte Gagnier proposa alors la candidature d'un artiste florentin, Guido Nincheri. Après avoir visité quelques-unes de ses œuvres, le contrat lui fut accordé.

Nincheri se mit à l'œuvre dès le mois d'août de 1940. Mais la Guerre survient et les Italiens appuyaient l'Allemagne. Nincheri qui s'affairait alors sur les échafaudages de Sainte-Amélie, avait à peine commencé trois travées (à partir de l'arc de la tribune de l'orgue) qu'il fut arrêté comme étranger de nationalité ennemie par la Gendarmerie royale du Canada pour avoir peint Mussolini dans l'abside de l'église Notre-Dame-de-la-Défense de Montréal. Nincheri, soupçonné de fascisme, a été mis aux arrêts et incarcéré trois mois à Petawawa (du 16 août au 21 octobre 1940).

Le chantier fut alors interrompu par son arrestation et l'église resta fermée pendant tout l'automne, l'hiver ainsi que le printemps suivants, sans chauffage. Libéré sur parole, Nincheri a pu reprendre le travail à Sainte-Amélie, à l'été 1941.

¹¹ Ville de Baie-Comeau. *Baie-Comeau et l'église Sainte-Amélie*. Août 1946, p. 4.

À la reprise des travaux, vers le mois de juin, on constata que les panneaux des premières travées avaient été endommagés, car laissés à la merci des infiltrations d'eau et de l'action du gel. Le peintre a donc dû, avant de poursuivre son travail, reprendre certaines parties en effectuant des retouches à l'aide d'un mélange de caséine (lait) et d'albumine (blanc d'œuf). Le travail monumental de fresques de Nincheri se termina en 1945.

Le 11 août 1946, le vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent ayant été relevé au rang de diocèse en 1945, Mgr N.-A. Labrie en devient le premier titulaire et prend possession de son nouveau siège à Baie-Comeau lors d'une célébration grandiose à la cathédrale Sainte-Amélie.

Il y avait des invités distingués à l'intronisation présidée par l'Archevêque de Rimouski, Mgr Georges Courchesne. Les évêques de Sainte-Hyacinthe, Gaspé et Bathurst; les ministres provinciaux de la Voirie, du Trésor provincial et des Affaires municipales; le Colonel McCormick, Arthur Schmon et la population de Baie-Comeau y étaient tous, ainsi que des représentants de toutes les villes du diocèse.¹³

Après la cérémonie, on procéda à la bénédiction des trois cloches de l'église Sainte-Amélie.

Quand les hordes nazies sont entrées en France, c'est en le dissimulant dans la (...) terre de France qu'on a protégé de la destruction et de la rapine allemande ce carillon de trois cloches maintenant au beffroi de la cathédrale de Baie-Comeau. Commandées avant la déclaration de la guerre, ces cloches venaient d'être fondues lorsque la France est tombée. Dans l'impossibilité de les expédier au Canada, les fondeurs français, Les Fils de Georges Paccard, les ont enfouies dans le sol d'Annecy, où elles sont demeurées en sécurité jusqu'à la libération.

À leur arrivée, le 15 juin [1946], ces cloches ont été entreposées dans le moulin de Baie-Comeau jusqu'au jour de l'intronisation de Mgr Labrie, alors que Son Excellence les a solennellement bénites pour la première fois.

Ces cloches donnent les notes FA, SOL, LA et chacune porte un nom et possède ses parrains. Celle qui porte le nom de Robert possède pour parrain et marraine, le Colonel McCormick et Mme Jack Molloy; la seconde, Catherine, Pierre Ouellet et Mme Jack Lever; la troisième, Arthur, Arthur Schmon et Mme Edmond Nadeau.¹⁴

Quelque dix ans plus tard, la paroisse, voulant améliorer la qualité de ses célébrations, passa la commande d'un orgue à la maison de renommée mondiale Casavant & Frères de St-Hyacinthe. L'installation de l'instrument fut terminée en juin 1957. Cet instrument de musique religieuse comprend trois sections, c'est-à-dire deux claviers et un pédalier, vingt-six jeux complets ainsi que sept tablettes d'accouplement.

¹² Mgr N.-A. Labrie. « Chronique du Diocèse du Golfe Saint-Laurent ». *La Côte-Nord*, 20 octobre 1971, p.6.

¹³ Lloyd Duhaime. *Baie-Comeau accueille N.-A. Labrie*. Collection Jean Chevalier, boîte n°24, Société historique de la Côte-Nord.

¹⁴ « Carillon protégé des hordes nazies ». *The Observation Post*, vol. 4, n°9, septembre 1946, p. 14.

Enfin, une dernière touche fut donnée à la splendeur de l'église : débutés à Montréal quelques années auparavant, les trente vitraux, réalisés par le Studio Guido Nincheri, sont venus compléter le décor de l'église; leur installation se réalisa en décembre 1959, soit plus de vingt ans après le début de sa construction.

2. L'ARCHITECTURE DE L'ÉGLISE SAINTE-AMÉLIE

2.1 Les origines de la commande

Jusqu'à la fin des années 1930, le langage architectural employé dans la conception des institutions religieuses québécoises s'inspirait des modèles antérieurs en faisant revivre plusieurs styles du passé (néo-classique, néo-gothique, etc.).

C'est Gaston Gagnier qui eut le mandat de préparer les plans et devis de la nouvelle église de Baie-Comeau. Bien peu de choses sont connues sur lui, si ce n'est qu'il fut le premier architecte à introduire, au Québec, les canons de l'architecture Dom Bellot¹⁵ avec la réalisation de l'église Saint-Jacques de Montréal. Il semble que c'est lors d'une des nombreuses conférences données au Québec par le moine français Dom Bellot que Gagnier a pu se familiariser avec cette nouvelle perception de l'architecture sacrée. Cette vision emprunte certaines doctrines à l'architecture médiévale en misant sur la vérité ainsi que la simplicité constructive. L'aménagement de l'espace intérieur se veut également novateur en misant sur une conception orientée vers l'expérience de la célébration liturgique.

2.2 Le renouveau architectural et l'église Sainte-Amélie.

Lorsqu'on regarde l'église Sainte-Amélie, on peut facilement s'apercevoir que cette construction s'inspire des enseignements du moine français Dom Bellot.

¹⁵ Dom Bellot (1876-1944), moine bénédictin et architecte formé à l'École des Beaux-arts de Paris, recherchait la vérité des formes dans une technique privilégiant la dimension spirituelle de l'architecture. Adeptes du rationalisme et à la recherche d'une symbolique architecturale moderne, il propose une nouvelle esthétique de l'architecture religieuse au Québec : les couleurs variées des matériaux utilisés clarifient la forme, sont sources d'émotion et chargées de symboles. Avec un vocabulaire formel qui exprime leur structure, comme les arcs en chaînette et les charpentes apparentes, ses bâtiments, en briques polychromes, inspirent plusieurs architectes québécois, notamment Gaston Gagnier.

Elle témoigne cependant de quelques transgressions qui la distinguent ainsi des autres bâtiments édifiés selon les mêmes canons architecturaux.

2.2.1 Expression architecturale extérieure de l'église Sainte-Amélie

L'expression architecturale extérieure de l'église Sainte-Amélie démontre l'influence de Dom Bellot. Une première similarité peut être remarquée avec la composition asymétrique de la façade principale qui ne possède qu'un clocher décentré. De plus, la forme de la toiture correspond, en tous points, à celle utilisée par Dom Bellot, reprenant ainsi l'idée d'un triangle équilatéral symbolisant la Sainte Trinité.

Le langage architectural de l'église Sainte-Amélie, en reprenant certains éléments du vocabulaire médiéval, s'inscrit en continuité avec la pensée de Dom Bellot. Ce rapprochement peut être fait lorsqu'on constate la présence des minces contreforts et la forme étroite des ouvertures (coiffées en mitre ainsi que ceinturées de bandeaux de pierre aux teintes plus claires). Toujours en continuité avec l'influence de l'architecture médiévale, on favorisera, dans la conception de l'église, l'emploi de matériaux locaux, plus facilement disponibles. C'est pour cette raison qu'on préfère utiliser, pour constituer l'enveloppe du bâtiment, le granit local, pris à même le site, ainsi que des blocs de terracota. Le choix des matériaux de revêtement de toiture va également de pair avec la logique constructive de Dom Bellot, puisqu'on utilisera, conjointement, le cuivre (pour la flèche du clocher et pour les débords de la toiture) ainsi que du bardeau d'asphalte, un matériau plus facile à poser (pour le reste de la couverture).

2.2.2 Expression architecturale intérieure de l'église Sainte-Amélie

Même si l'église Sainte-Amélie semble reprendre fidèlement les enseignements de Dom Bellot, on note, cependant, plusieurs particularités qui la différencient facilement des autres bâtiments de ce style.

Premièrement, le système de proportions, gérant l'ensemble de l'œuvre, ne correspond pas à celui préconisé par Dom Bellot. En effet, l'organisation intérieure de l'église s'inspire du plan jésuite, mais présente des chapelles latérales de plus petites dimensions que dans bien d'autres ouvrages. D'un autre côté, le choix du système structural diffère grandement de ceux de Dom Bellot, qui employait plutôt une structure de béton ou de maçonnerie porteuse. À Baie-Comeau, on préfère opter pour une charpente d'acier, plus facilement disponible, composée d'arcs paraboliques d'acier supportant le plafond en voûte.

Grâce à l'utilisation de l'acier, offrant de meilleures portées, l'architecte a pu réunir les fidèles dans une nef unique, dépourvue de colonnes, offrant ainsi une expérience unique de célébration.

Contrairement à la majorité des constructions de style Dom Bellot, l'église Sainte-Amélie ne présente pas un décor intérieur dénudé, axé sur l'expressivité des appareillages de maçonnerie. Enfin, l'utilisation d'une ossature d'acier entraîna la disparition de la dimension expressive de la structure, cette dernière étant dissimulée sous une protection contre le feu.

3. LA DÉCORATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE SAINTE-AMÉLIE

3.1 L'artiste Guido Nincheri

Guido Nincheri naquit à Prato, près de Florence, le 20 septembre 1885. Il fit ses études artistiques à Florence, notamment à l'Académie des beaux-arts où il se distingua en dessin, en architecture et en peinture décorative auprès de son maître Adolfo De Carolis.

Influencé par Le Titien (1487-1576) et Raphaël (1483-1520), médaillé d'or de l'Académie des arts de Florence, commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre, Guido Nincheri s'adonne à des disciplines aussi variées que l'urbanisme, l'architecture, la sculpture, la tapisserie gobelin, la peinture, la fresque et le vitrail. Son Œuvre est un art complet et accompli ayant simplement pour sujet, voire pour prétexte, des thématiques religieuses :

(...) l'œuvre de Nincheri, c'est l'art religieux pour l'art et non l'art religieux pour la religion. Un art religieux qui transpire l'humanisme.¹⁶

Après son mariage, en 1913, l'artiste était en route pour l'Argentine quand l'éclatement de la première guerre mondiale arrêta son bateau à Boston : comme il ne pouvait rentrer en Italie à cause du conflit, il se fit engager comme peintre de décors pour le *Boston Opera House*.

¹⁶ Sophie Pouliot. *Guido Nincheri : quand l'art se fait religion*.
<http://www.q1.umontreal.ca/volume6/qlv6n01/20.html>

En 1914, il travailla à Montréal en collaboration avec Henri Perdriau à la décoration de l'église Saint-Viateur-d'Outremont : Nincheri réalisa ainsi les fresques de la voûte et les cartons¹⁷ des vitraux. Il travailla par la suite, entre 1920 et 1927, à la décoration de la maison des frères Oscar et Marius Dufresne, la Château Dufresne sur la rue Sherbrooke, coin Pie-IX. En 1923, il réalisa ses premières fresques montréalaises dans la chapelle des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et dans l'église Saint-Michel. Entre 1930 et 1932, il travailla à la restauration des décorations des églises Saint-Pierre-Apôtre et Saint-Patrick. Il exécuta, par la suite, en plus de l'église Sainte-Amélie de Baie-Comeau, les fresques des églises Notre-Dame-de-la-Défense (abside terminé en 1933), Notre-Dame-du-Rosaire, Sainte-Madeleine-d'Outremont, Saint-Léon de Westmount, Notre-Dame de Grâce et Saint-Jean-Baptiste.

3.1.1 Ses collaborateurs

Guido Nincheri se rendit à Baie-Comeau, en mai 1940, avec Giovanni Prampolini et Matteo Martirano, ses assistants et élèves, M. Alfred Côté de Québec et M. Larivière de Rivière-du-Loup, entre autres¹⁸.

L'échafaudage pour les peintres fut exécuté par M. Omer Julien, entrepreneur, sur le dessin et selon les exigences de Guido Nincheri. Le chantier de peinture impliqua de sept à huit personnes, engagées localement, fournissant le mortier et réalisant la structure de base de la fresque.

3.1.2 Ses modèles

Nincheri utilisa les élèves de l'école voisine comme modèles pour les anges du chœur, dont mesdames Jeanne-d'Arc Fortin Brie, Marthe Adrien Guy, Andrée Duchesneau, Louise Duchesneau, Thérèse Fortin, Liette Boisseau, Janine Tremblay, Gisèle Tremblay et Mme Majeau. Mme Liette Boisseau-Allard posa pour la figure de Sainte-Amélie¹⁹.

Il est important de souligner que toutes les figures étaient esquissées dans une pièce prévue à cet effet, dans le sous-sol de l'église, où l'artiste préparait les cartons qu'il reproduirait par la suite au poncif sur les murs.

¹⁷ *Cartons* : Ébauche de travail - esquisse grandeur nature d'un dessin ou d'une peinture que l'on décalque sur la surface de travail afin de donner au peintre les grandes lignes à suivre.

The Dictionary of Art. New York: Grove's Dictionaries, 1996.

¹⁸ D'après le témoignage de M. Umberto Bruni, peintre qui fut élève et collaborateur de Nincheri.

¹⁹ D'après les témoignages recueillis par M. Pierlucio Pellissier.

3.2 Les techniques de la décoration

La technique de la décoration comprend plusieurs techniques variées qui visent à l'embellissement de la décoration intérieure. Cette catégorie comprend la peinture, les fresques, les vitraux, la mosaïque, la sculpture sur bois et la sculpture sur différentes pierres.

Toutes les surfaces intérieures de l'église Sainte-Amélie ont été décorées et peintes par Guido Nincheri, entre 1940 et 1945, avec la technique de la fresque, « affresco²⁰ » en italien. Les 1500 m² de peintures murales de l'église constituent une œuvre monumentale et sont, selon Pierlucio Pellissier, architecte-conservateur, « un accomplissement digne des grands travaux de la Renaissance en Europe »²¹.

Il faut remarquer que Nincheri se chargea de toute la décoration de l'église, y compris les vitraux ainsi que les tons de couleur des murs non décorés de la nef et du chœur.

(...) Pour les voûtes, Nincheri aura vraisemblablement eu recours à d'autres techniques de peinture murale telles que l'huile, la détrempe, l'encaustique; suivant l'exemple des grands fresquistes mexicains fort actifs dans les années vingt...²²

3.2.1 La technique de la fresque

La fresque a toujours été la technique de prédilection pour la décoration des immeubles importants, tels les palais et les églises, à cause de la durabilité et de la stabilité des peintures. Principale manifestation de la peinture monumentale, l'art de la fresque, caractérisé par sa technique et par son rapport direct avec l'architecture, s'est développé, à toutes les époques, presque partout où de grandes surfaces de murs ou de voûtes ont appelé une décoration. C'est toutefois en Italie que la fresque a été le plus couramment pratiquée.

Toutes les décorations de l'église Sainte-Amélie ont été exécutées avec la technique de la fresque, c'est-à-dire l'application de pigments délayés en eau sur une surface fraîchement étendue de mortier de chaux et de sable. Le dessin de préparation a été reproduit au poncif sur la surface du mortier, sauf pour certaines parties des arcs, en particulier pour les architectures de l'arc triomphal, où le dessin a été tracé avec une pointe.

²⁰ *Affresco* : Type de peinture murale utilisé à travers le monde depuis des siècles, mais surtout connu de par sa grande popularité en Italie à l'époque de la Renaissance; d'où l'emploi de mots empruntés à l'italien pour décrire cette technique.

The Dictionary of Art. New York: Grove's Dictionaries, 1996.

²¹ Pierlucio Pellissier. *Rapport technique sur la conservation des fresques de G. Nincheri*. Montréal, Art & Architecture, 1996, p. 1.

²² Atelier d'Histoire d'Hochelaga-Maisonneuve. *Guido Nincheri : Un artiste florentin en Amérique*. Montréal, Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve, 2001, p.26

À certains endroits, les dessins décoratifs des feuilles et girales ont été tracés au crayon sur le mortier (à l'intérieur du jubé, côté sud). La même préparation à la fresque a été utilisée pour les parties non décorées de l'église, notamment les arcs de voûtes, les murs et les plafonds.

D'après les constatations de Pierucio Pellissier, l'enduit est composé comme suit :

- Une première couche de mortier grossier (« arricio²³ »), composé normalement d'une part de chaux éteinte et de deux à trois parts de sable, noyé dans un treillis métallique en acier déployé qui a comme fonction d'égaler la surface de base d'une épaisseur d'environ 25 à 30 mm.
- Une deuxième couche (« intonaco²⁴ ») constituée de mortier de chaux et de sable plus fin, qui pouvait servir de base pour certaines parties des décorations (panneaux décoratifs latéraux) d'une épaisseur d'environ 20 à 30 mm.
- Une troisième couche (« pastina ») constituée de chaux quasiment pure ou additionnée de poudre de marbre ou de sable extrêmement fin, d'une épaisseur d'environ 5 à 10 mm qui sert de base pour le dessin des figures ou de toute la surface finale des décorations des arcs.

3.2.2 La technique du vitrail

L'art du vitrail est étroitement lié à l'architecture, ce qui en fait un aspect important des arts décoratifs.

Guido Nincheri utilisa des méthodes et des matériaux traditionnels pour la création de ses vitraux. Ses verrières sont composées à la fois de verre coloré ainsi que de verre peint. Il a travaillé ainsi avec les meilleurs verres provenant de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Angleterre et des États-Unis. « La présence de ces verres roses ou de verre vénitien, un verre strié souvent utilisé pour les vêtements, nous signale qu'il s'agit d'une réalisation Nincheri ». ²⁵

L'art du vitrail convient parfaitement à la création d'une atmosphère transcendante : la lumière, à travers le vitrail, fait miroiter les couleurs, et intensifie la scène. L'effet de perspective est d'autant plus marqué que l'arrière plan est illuminé, ce qui intensifie la profondeur de champs.

²³ *Arricio* : Couche de fond - couche de plâtre, teintée, appliquée par dessus la couche non finie et juste en dessous de la couche de finition.

The Dictionary of Art. New York: Grove's Dictionaries, 1996.

²⁴ *Intonaco* : couche de finition - la dernière couche de plâtre mais aussi la plus lisse. C'est sur celle-ci que le peintre travaille lorsqu'elle est encore humide.

The Dictionary of Art. New York: Grove's Dictionaries, 1996.

3.3 Description de la décoration intérieure de l'église Sainte-Amélie

Contrairement à ses premiers projets des années vingt à trente, caractérisés par un déploiement en frise des personnages sur un ou sur plusieurs registres, dans les années quarante, Nincheri opte, à Sainte-Amélie de Baie-Comeau pour un traitement beaucoup plus pictural. (...) Plusieurs parties de fresques sont exécutées à la manière d'un grand tableau. Ainsi, non seulement Nincheri a fait appel à des mises en scène assez complexes pour situer ses personnages, mais encore a-t-il trouvé la façon de nuancer l'application des pigments pour rendre les textures.²⁶

Il est important de souligner que pour la symbolique religieuse, Guido Nincheri a été aidé par le Père Policarpo Armadori, O.S.M. De plus, toutes les décorations de l'église renferment une symbolique précise définie par les allégeances religieuses des congrégations qui commanditaient les décorations en soulignant leur appartenance.

3.3.1 La voûte et la nef

Trente-deux anges encadrés de dessins divers, accrochés aux murs et à la voûte, disent à tous les paroissiens qu'ils doivent chercher à gagner le Ciel, leur glorieux séjour, dont l'église reflète une faible image, par l'usage des sacrements, l'obéissance aux commandements de Dieu et de l'Église, et par la pratique des vertus chrétiennes.²⁷

Les décorations de la voûte et la nef, divisée en huit travées séparées par des arcs ogivaux, sont composées de neuf panneaux rectangulaires de chaque côté, plus trois panneaux constituant le sommet de la voûte même. Au total, chaque travée est composée de douze panneaux décorés, en alternance avec des fleurs stylisées, des girales et des croix sur fond ocre. Le panneau central de la voûte et des latéraux représente un ange, chacune des figures illustrant l'usage des sacrements, l'obéissance aux Commandements de Dieu, de l'Église et l'usage des vertus chrétiennes. Les panneaux sont encadrés par des bandes architecturales en saillie qui camouflent la structure en acier sous-jacente. Les neufs panneaux des côtés bas de la voûte sont séparés de ceux du sommet par une poutre décorée en rosaces. Une des sections de six panneaux de voûte, plus trois latéraux de chaque côté, compose le plafond et les murs de la tribune de l'orgue.

²⁵ Atelier d'Histoire d'Hochelaga-Maisonneuve. *Guido Nincheri : Un artiste florentin en Amérique*. Montréal, Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve, 2001, p.30.

²⁶ *Ibid.*, p.27.

²⁷ Ville de Baie-Comeau. *Baie-Comeau et l'église Sainte-Amélie*. p.16

La partie basse de chaque côté de la nef contient une inscription en latin expliquant la dédicace de l'église à Sainte-Amélie (*Haec est virgo sapiens quam Dominus vigilantem invenit, quae acceptis lampadibus sumpsit oleum* – Celle-ci est la vierge sage que le Seigneur trouva veillante et tenant sa lampe prête pour l'arrivée de l'époux) et à Saint-Jean-Eudes (*Deus qui beatum Joannem confessorem tuum ad cultum sacrorum cordium Jesu et Mariae promovendum inflammaste* – Ô Dieu qui a donné à Saint-Jean ton confesseur, une ardeur sacrée pour répandre le culte des cœurs sacrés de Jésus et Marie).

3.3.2 Les différents arcs

Chacun des arcs ogivaux est composé de bandes architecturales en gris clair sur un fond vert jaunâtre, comportant des croix de consécration latérales.

3.3.2.1 L'arc du jubé

Le chœur de chant a reçu un décor approprié dans lequel les anges applaudissent au triomphe de Sainte-Cécile, la patronne des musiciens et des chantes, dernière venue dans cette phalange céleste rassemblée par l'artiste dans une église de la terre.²⁸

De plus, des décorations architecturales terminent et soulignent l'arc ogival.

3.3.2.2 L'arc triomphal

L'avant-chœur est consacré à la patronne de l'église. Sainte Amélie vouait à la Sainte Eucharistie un amour très ardent, et elle souffrait beaucoup quand il lui arrivait d'être privée de la sainte communion. Un jour, Dieu permit qu'un ange sous forme humaine, vint la consoler, en lui apportant lui-même la sainte Hostie, à sa très grande joie et à l'admiration de ses compagnes. C'est cette scène de sa vie que rappelle le tableau de droite. Quant à celui de gauche, il reproduit les circonstances extraordinaires de sa mort. Telle était, pendant sa vie, sa réputation de sainteté, qu'à sa mort, des foules entières accoururent de très loin pour vénérer son corps et la prier. L'église du monastère devint insuffisante; on fut obligé d'exposer la dépouille mortelle dans le jardin. Par une permission divine, le corps demeura longtemps ainsi sans subir la moindre apparence de corruption. *Corpus tuum diu incorruptum mansit.*²⁹

La décoration de l'arc triomphal décrit les scènes de la vie de sainte Amélie : sur le côté gauche, un ange apparaît à sainte Amélie pour lui apporter la communion à l'étonnement de ses compagnes. Sur le côté droit, on décrit le miracle du corps intact d'Amélie sur son lit de mort dans le jardin du couvent. Au centre de l'arc, la glorification d'Amélie au ciel, entourée d'anges.

²⁸ *Ibid.*, p.17

²⁹ *Ibid.*, p.15.

3.3.2.3 L'arc du maître-autel

Deux fresques forment à l'autel un encadrement superbe : le Christ triomphant et les gardiens de sépulcre sont renversés par terre. C'est l'Alléluia de Pâques. Au-dessus de ces tableaux l'étoile de Noël étend ses rayons sur le mystère de la Nativité.³⁰

Dans la partie gauche est représentée l'incarnation du Christ, saint Joseph et les animaux de la crèche dans une architecture de jardin surmonté par deux anges.

Le tableau de droite représente la Résurrection du Christ sortant du tombeau sur des légionnaires romains renversés. L'arc est terminé par l'étoile rayonnant sur tout.

3.3.3 La tribune de l'orgue

Les décorations en panneaux architecturaux et feuilles de musique sur le garde-corps de la tribune en soulignent la fonction.

3.3.4 Les armoiries des portes

La porte de gauche (en sortant de l'église) est surmontée par le blason des Eudistes. La porte principale, par les armoiries du Pape Pie XII et la porte de droite, par celles de Mgr. N.A. LaBrie.

Les armes de Sa Sainteté Pie XII, placées au-dessus de la porte principale, nous disent de prier pour la paix depuis si longtemps désiré par le monde entier. Celles de Son Excellence Mgr N.A. LaBrie prêchent la fermeté dans la douceur. Enfin les armes de la Congrégation des Eudistes rappellent encore une fois à tout l'amour qui est dû à Jésus et à Marie.³¹

3.3.5 Les chapelles latérales

La chapelle de gauche est décorée par une fresque représentant saint Pierre détenant le pouvoir des clés. La chapelle de droite représente Moïse recevant les Tables de la Loi. Les deux motifs confirment l'obéissance de l'église de Sainte-Amélie aux pouvoirs temporels de l'Église Romaine et son adhésion à l'Ancien Testament.

3.3.6 Le chœur

La voûte du chœur est dédiée à Sain-Jean-Eudes, fondateur de la Congrégation des Eudistes. Le tableau de gauche représente Saint-Jean-Eudes en prière qui reçoit l'inspiration divine à répandre l'idée de la dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

³⁰ *Ibid.*, p.2.

³¹ *Ibid.*, p.11

St-Jean Eudes en prières, inspiré par Dieu, conçoit l'idée de répandre parmi les hommes sa dévotion aux Sacrés Cœur de Jésus et de Marie. Il s'en fait ensuite l'adent propagateur et en célèbre les fêtes dans toutes les maisons de sa congrégation. Il fut déclaré le père, l'apôtre et le docteur de la dévotion au Sacré Cœur, par le souverain Pontife Pie X. Une inscription latine tracée sur le mur de la nef, côté ouest, redit la dévotion préférée de St-Jean Eudes : *Deus qui beatum Joannem confessorem tuum ad cultum sacrorum cordium Jesu et Mariæ.* O Dieu, vous avez donné à Saint-Jean Eudes une ardeur enflammée pour répandre le culte des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.³²

Le tableau de droite représente la gloire de Sain-Jean-Eudes, entouré d'anges.

On voit St-Jean Eudes entouré d'anges dont l'un présente le livre où sont énumérés tous ses titres à la vision béatifique, en particulier son amour pour le très saint Cœur de Marie.³³

Au bas de chaque tableau, des décorations architecturales et, entre les baies des fenêtres, deux têtes d'anges encadrées par des motifs architecturaux. Toutes les décorations du chœur ont été exécutées en dernier lieu, probablement vers la fin de 1945. Le périmètre du chœur est délimité dans la partie inférieure par une corniche architecturale portant des inscriptions Sanctus, Gaudeamus sous le tableau de la Nativité et Alléluia sous le tableau de la Résurrection. Le chœur est ajouré sur ses absides latérales délimitées par deux colonnes cannelées sur chaque côté.

3.3.7 Le Christ triomphant

Dieu le Père, majestueux dans les nuages, l'Esprit Saint, comme au Jourdain, sous la forme d'une colombe. De ravissants angelets entourent cette partie du tableau. Au dessous, le Christ, couronné comme un roi, semble dominer le monde, pendant que des anges aux grandes ailes se précipitent pour exécuter ses ordres.³⁴

Le maître-autel célèbre la Sainte Trinité, il encadre la figure du Christ triomphant sur le Canada entouré d'anges obéissants, Dieu le Père en majesté dans les nuages et le Saint-Esprit représenté sous forme de colombe. Au dessous, une décoration géométrique de rosaces encadre la partie haute de l'autel et sert de décor aux passages latéraux qui mènent à la sacristie.

3.3.8 Le baptistère

La décoration du baptistère consiste en une bande décorative illustrant les eaux, sources de vie et la descente du Saint-Esprit sous forme de colombe lors du Baptême.

³² *Ibid.*, p.12.

³³ *Ibid.*, p.13.

3.3.9 Les vitraux

Toutes les verrières sont l'œuvre de Nincheri et de ses collaborateurs. Elles furent installées entre les années 1950 et 1960.

En décembre 1959, on termina l'installation des sept dernières verrières dont celles remarquables de l'orgue, représentant l'Assomption de la Vierge Marie et les verrières des Évangélistes et des prophètes dans les chapelles latérales.

Nincheri s'inspire de la Bible pour la composition de ses sujets et demeure fidèle au style de la Renaissance, qui valorise le contenu symbolique ainsi que le naturalisme lyrique. Il choisit de peindre les traits des visages et les plis des vêtements de ses personnages pour mettre en valeur le mouvement. Il maîtrise le contraste des couleurs, les jeux de perspective, l'illumination de l'arrière plan du sujet par la lumière du jour en créant une harmonie entre le réel et l'imaginaire.³⁴

Du côté sud, en allant du jubé vers l'autel, nous retrouvons les anciens prophètes de l'Ancien Testament, précurseurs du Messie (Habacuc, Nahum, Michée, Jonas, Abdias. Amos, Joël, Osée, Daniel, Ezechiel, Jérémie et Isaïe. Dans la chapelle latérale (Malachie, Zacharie et Sophonias).

Du côté nord, en allant du jubé vers l'autel, les verrières représentent les Apôtres de l'Église, successeurs du Messie (Saint-Thomas, Saint-Mathias, Saint-Barthélemy, Saint-Jude, Saint-Simon, Saint-Jacques le Mineur, Saint-Jacques le Majeur, Saint-Philippe, Saint-André, Saint-Paul et Saint-Pierre). Dans la chapelle latérale, les Évangélistes (Saint-Marc, Saint-Luc et Saint-Mathieu).

Dans le baptistère, les verrières représentent des allégories du baptême.

3.3.10 Les tableaux du chemin de croix

Les quatorze scènes traditionnelles du chemin de Croix, bas-relief en bronze, sont l'œuvre du sculpteur Luigi Liparini.

3.3.11 L'autel

En juin 1958 fut terminé l'installation du maître autel, réalisé par la Cie T. Carli-Petrucchi de Montréal ainsi que la chaire en marbre et fer forgé (1960-aujourd'hui disparue).

³⁴ *Ibid.*, p.6.

³⁵ *L'art de Guido Nincheri.*

<http://collections.ic.gc.ca/nincheri/fr-main.html>

3.3.12 Les statues du chœur

Quatre groupes statuaire en marbre représentant Saint-Joseph, la Vierge Marie, le Christ et Sainte-Anne ou l'éducation de la Vierge, sont l'œuvre de Pasquale Sgandurra de Florence et ont été vraisemblablement installés avant 1945. 1955

4. LA VIE CULTURELLE DE L'ÉGLISE SAINTE-AMÉLIE

L'église Sainte-Amélie, parallèlement à ses activités religieuses, a toujours joué un rôle important dans le développement culturel de Baie-Comeau. Théâtre, musique, danse, chant, arts visuels, artisanat, lettres... En l'église Sainte-Amélie, les ramifications de la culture sont si nombreuses et si diversifiées, qu'il serait vain ici de prétendre en faire une étude complète. Je n'en brosserai donc qu'un tableau sommaire.

Les premières initiatives culturelles ont débuté vers la fin des années 1930. Dans le domaine des arts visuels, l'œuvre majeure demeure les magnifiques fresques conçues, en 1940, par Guido Nincheri lors de la construction de l'église Sainte-Amélie.

Dans les différents locaux du sous-sol de l'église Sainte-Amélie –les salles *Des Œuvres*, *Octave Roy* et *Napoléon Beaulieu*–, « les soirées et les fêtes paroissiales sont toujours populaires, alors que les premières productions théâtrales et musicales modernes font leur entrée dans la région »³⁶. Malgré tout l'engouement créé par les soirées de danse dans la salle paroissiale, le curé n'hésite cependant pas à les interdire :

René Boisseau dans son journal écrit : « (...) Le curé est contre la danse : 'Je ne suis pas pour vous en parler tous les dimanches', dit-il à chacun de ses sermons... » On interdit d'ailleurs les danses dans la salle paroissiale jusqu'en 1953.³⁷

³⁶ Sous la direction de Pierre Frenette, Daniel Chevrier, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Dufour, Jean-Charles Fortin, André Lepage, José Mailhot, Françoise Niellon, Normand Perron. « Chapitre 15 : la vie culturelle ». *Histoire de la Côte-Nord*. Collection les régions du Québec, n°9, Sainte-Foy, Les Presses de l'université Laval, 1996, p. 559.

Néanmoins, à l'instigation du *Cercle paroissial* de Baie-Comeau, plusieurs soirées récréatives, banquets aux huîtres, kermesses, concerts, concours et autres activités sont organisées. Citons, notamment, le premier concours amateur d'art oratoire de Baie-Comeau où « (...) le jeune Brian Mulroney, 7 ans, a remporté le troisième prix »³⁷.

Durant les années de guerre, le théâtre se porte bien. Une troupe est formée et fondée, en novembre 1938, sous l'initiative de J. A. Marier, par un groupe de paroissiens : *Le Petit Théâtre* de Baie-Comeau. D'abord localisée au Théâtre-Arcade, puis à la salle *Napoléon Beaulieu*, la troupe a pour buts d'offrir un amusement sain à la population tout en aidant les œuvres de bienfaisances. *Le Petit Théâtre* présente plusieurs comédies, pièces et opérettes, jouées par la population pour la population, dont : *Les Terreurs de l'oncle Berluron* (1939), *Un duel à l'étouffée* (1939), *Consultations gratuites* (1939), *L'anglais tel qu'on le parle* (1939), *La leçon de chant* (1939), *Durand & Durand* (1941), *La marraine de Charley* (1942), *Le chapeau de paille d'Italie* (1942), *The Bath-Room Door* (1943), *Camp 13* (1943), *Les suites d'un premier lit* (1943) et *Mon bébé* (1944). Après une période morte de quinze ans, le *Petit Théâtre* reprend ses activités pour quelques années encore, jusqu'au milieu des années 1960, et présente les pièces suivantes : *Bousilles et les justes* ([ca 1961]), *Sonnez les matines* (1961) et *Tribulations nocturnes* ([ca 1965]). Gratien Gélinas et Jean Duceppe ont même assisté à la première baie-comoise de *Bousilles et les justes*. La troupe s'éteint vers les années 1966 et 1967.

Dès 1950, toujours sous les auspices du *Cercle paroissial*, durant l'intervalle où le théâtre Arcade a été fermé pour cause d'améliorations, plusieurs succès cinématographiques ont été présentés dans la salle *Napoléon Beaulieu*, dont : *Les Compagnons de St-Laurent* (1952), *Notre Petite Ville* (1952), *La lance brisée* (1959), *Vengeance* (1959), *Caravane des hommes traqués* (1959), *Une fille nommée Madeleine* (1959), *Les gladiateurs* (1959), *Bataillon dans la nuit* (1959), *La veuve noire* (1959), *Ruée sauvage des éléphants* (1959), *Aventure d'Hadji Baba* (1959), *Jack Shade le damné* (1959), *Maison de bambou* (1959), *Le monstre des temps perdus* (1959), *Le long des trottoirs* (1959), *Le Club des 400 coups* (1959), *Les implacables* (1959), *La furieuse chevauchée* (1959) et *Allons skier* (1964).

Il est important de souligner que les différentes salles de l'église Sainte-Amélie ont également permis à différents groupes locaux, à des chorales, à des artistes et à des chanteurs de variétés de se produire, dont :

³⁷ Léon Gagnon. *La Culture. 1937-1940 : une affaire de famille*. p. 63. Collection *Synthèse d'Histoire Régionale*. P34. Société historique de la Côte-Nord.

³⁸ « Nouvelles de Baie-Comeau », *The Observation Post*, vol. 4, n°12, décembre 1946, p. 4.

les artistes du *Chicago Theater of the Air* (1943) l'organiste Paul Doyon (1946), la chanteuses Alys Robi (1947), la chorale *Lès Disciples de Bach* (1955 et 1963), l'orchestre *Les Vieux Copains* (1963), la chorale *Les Petits Chanteurs de Baie-Comeau* (1963), l'organiste Denis Turbis (1975), le baryton Aimé Major (1977), l'organiste Pierre Montgrain et le violoniste Jacques Montgrain (1977), l'ensemble Richard-Dugas (1984), l'organiste Vincent Bräwer et la pianiste Monique Rancourt (1988), l'orchestre française *Des jeunes de Blois* (1988), l'*Orchestre à cordes de Baie-Comeau* (1992), les artistes Jacques Lévesque, Line Giasson et Emmanuelle Hersberger (1992), la violoniste Nathalie Morin et la flûtiste Renée-Claude Hébert (1994), *Les Harmonies du Nord* (1994), le chanteur Robert Lebel (1995 et 1999), le Chœur de garçons de Lorraine des *Petits chanteurs de Sainte Jeanne-d'Arc* (2000) ainsi que l'*Ensemble Rossini* (2000), sans oublier la *Chorale Sainte-Amélie* et la *Chorale des Jeunes de Sainte-Amélie*.

Outre les activités culturelles, l'église Sainte-Amélie accueille plusieurs groupements de jeunes (le Club 4H, la Jeunesse Étudiante Catholique³⁹, la Jeunesse Ouvrière Catholique⁴⁰ ainsi que le Mouvement scout⁴¹ –Scouts, Louveteaux, Jeannettes et Guides–) et d'organismes communautaires (les Chevaliers de Colomb⁴², les Filles d'Isabelle⁴³, les Femmes Chrétiennes⁴⁴,

³⁹ La Jeunesse Étudiante Catholique (J.É.C.) est un mouvement d'action catholique spécialisé en milieu étudiant. Dans un milieu scolaire éclaté où les jeunes deviennent un numéro, la J.É.C. est un instrument de prise de conscience. Par la connaissance des enjeux du milieu, la réflexion de foi et l'action de transformation les étudiantes et étudiants deviennent des sujets de leur éducation, de leur foi et de leur vie. Cette éducation à la responsabilité globale de la personne se traduit par une prise en charge du milieu, de la société et de l'Église.

Jeunesse Étudiante Catholique (J.É.C.)

<http://infoforeligion.ca/mouvements/mouv6.htm>

⁴⁰ La Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.) est un mouvement apostolique qui s'adresse aux jeunes du monde ouvrier. Mouvement d'éducation, d'action, son projet invite chaque jeune à bouger, à s'engager, à changer avec d'autres les situations écrasantes qu'il vit. La J.O.C. propose de donner sens à sa vie et d'y découvrir la présence de Jésus-Christ. En prenant leur place dans l'action, en posant des actes auprès d'un copain, des jeunes font l'expérience de la Bonne Nouvelle pour aujourd'hui, d'un Christ ressuscité au cœur de leur vie et celles de leurs copains.

Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.)

<http://joc.cef.fr/>

⁴¹ Le Mouvement scout est un mouvement éducatif fondé sur le volontariat; c'est un mouvement à caractère non politique, ouvert à tous, sans distinction d'origine, de race, ni de croyance. Le but du scoutisme est de contribuer au développement intégral des jeunes, en les aidant à réaliser pleinement leurs possibilités physiques, intellectuelles, sociales, morales et spirituelles en tant que personnes, que bons citoyens et que membres des communautés locales, nationales et internationales, le tout, selon les principes fondamentaux, buts et méthodes définis par le fondateur Lord Robert Baden-Powell.

Les Scouts du Québec

<http://www.scoutsduquebec.qc.ca/>

⁴² En fidélité à leur engagement, les Chevaliers de Colomb et leurs conjointes participent, selon leurs affinités, leurs aptitudes et leur disponibilité, à une grande variété d'activités fraternelles, paroissiales et communautaires de façon tout à fait bénévole. Ils s'impliquent auprès d'un grand nombre d'organismes à caractère humanitaire, tout en apportant, à certains autres, une aide financière considérable.

l'Association féminine d'éducation et d'action sociale⁴⁵ et l'Association Marie-Reine⁴⁶) qui se réunissent à Sainte-Amélie pour leur collaboration au plan de la vie paroissiale.

Sur le scoutisme, Monsieur Jean-Paul Montigny, chef de patrouille au sein de la première troupe de scouts en 1938, explique que la fraternité vécue dans ce mouvement est si profonde qu'il n'a « jamais retrouvé cette fraternité dans les autres organismes »⁴⁷ où il s'est impliqué.

Enfin, en l'église Sainte-Amélie, le 10 avril 1987, s'est tenu un événement historique constituant une étape importante dans l'administration de la justice sur la Côte-Nord : l'assermentation du premier juge résident du Tribunal de la Jeunesse sur la Côte-Nord, l'honorable juge Claude Tremblay.

⁴³ Les Filles d'Isabelles est un mouvement de femmes catholiques voulant mieux se connaître mutuellement, étendre son cercle d'amies, centraliser toutes les ressources communes afin de mieux s'aider les unes les autres et enfin, devenir une puissance plus considérable à présenter au monde dans la poursuite du Bien au sein de la société. Les membres appuient donc la croissance totale de chacune d'entre elles et encouragent le développement et le progrès dans tous les domaines de la vie tant spirituelle que sociale, intellectuelle et charitable favorisant ainsi une qualité de vie enrichissante.

Les Filles d'Isabelle.

http://www.daughtersofisabella.org/fr_aboutus.asp.

⁴⁴ Le Mouvement des femmes chrétiennes (MFC) est un mouvement de réflexion et d'action pour toutes les femmes, de 17 à 87 ans. Ses buts sont de former des femmes efficaces, de développer une mentalité chrétienne en faisant l'union de la vie et la foi ainsi que de transformer le milieu de vie par des engagements concrets.

Le Mouvement des femmes chrétiennes

http://www.diocesequebec.qc.ca/organismes/femmes_chretiennes/index_mfc.htm

⁴⁵ L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (L'AFEAS) a pour but de regrouper en association des Québécoises intéressées à la promotion des femmes et à l'amélioration de la société. Par l'éducation, elle vise à provoquer une réflexion individuelle et collective sur les droits et les responsabilités des femmes. L'Afeas incite ses membres à réaliser des actions concrètes dans leur milieu en vue d'un changement social. Elle défend également les intérêts de ses membres auprès des instances décisionnelles (gouvernements, institutions...).

L'Afeas

<http://www.afeas.qc.ca/accueil/index.html>

⁴⁶ L'Association Marie-Reine vient en aide aux femmes et enfants victimes de violence.

Répertoire des ressources d'aide

http://pages.globetrotter.net/consultrapae/repertoire_ressources.html

⁴⁷ Charlotte Paquet. « Le scoutisme crée des amitiés indestructibles ». *Journal Objectif Plein Jour*, n°3, 23 mai 1998, p.4.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES CONSULTÉES :

Archives de la Fabrique de Sainte-Amélie.

Archives de la Société Historique de la Côte-Nord.

LIVRES :

ATELIER D'HISTOIRE D'HOCHELAGA-MAISONNEUVE. *Guido Nincheri : Un artiste florentin en Amérique*. Montréal, Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonnette, 2001.

BÉLANGER, Mgr René. *L'avion à la conquête de la Côte-Nord, Développement de l'aviation sur la Côte-Nord 1919-1954*. Québec, 1976.

BERGERON, Claude. *Architectures du XX^e siècle au Québec*. Publiée à l'occasion de l'exposition du même nom présentée au Musée de la civilisation de Québec, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1978.

———. *Dom Bellot au Canada, 1934-1944*. Paris, Institut français d'architecture / Norma, 1996.

CARIER, Christina. *Le patrimoine religieux de l'église Sainte-Amélie : une priorité & Annexes*. Québec, Août 2003. Rapport de stage pratique en muséologie réalisé à l'été 2003 dans *Stage 2 réalisation (MSL-64100)* dans le cadre du Diplôme de deuxième cycle en muséologie à l'Université Laval.

———. *L'architecture des églises du Québec 1940-1985*. Québec, Les Presses de l'université Laval, 1987.

COUSINEAU, Pierre. *Baie-Comeau 1937-1987*. Les Éditions Nordiques, Baie-Comeau, 1987.

DUHAIME, Lloyd. *De Puissance Comblée, Baie-Comeau : 50 ans d'histoire*. Baie-Comeau, Les Éditions Nordique, 1986.

FRENETTE, Pierre, Daniel CHEVRIER, Jean-Marie M. DUBOIS, Pierre DUFOUR, Jean-Charles FORTIN, André LEPAGE, José MAILHOT, Françoise NIELLON, Normand PERRON. *Histoire de la Côte-Nord*. Québec, Collection Les Régions du Québec (09), Les Éditions de l'IQRC, 1996

———. *Baie-Comeau mise à jour 1987-1997 de Baie-Comeau 1937-1987*. Baie-Comeau, Ville de Baie-Comeau, 1997.

FRUCHI, Dino. *Guido Nincheri architecte, peintre, maître verrier*. Texte d'une conférence organisée par le Centre culturel italien du Québec, 25 novembre 1992.

GAUTHIER, Raymonde. *Construire une église au Québec : l'architecture religieuse avant 1939*. Montréal, Les Éditions Libre Expression, 1994.

JEAN, Paul-Émile. *Baie-Comeau : du Mont Sec (Baie-Comeau) à la rivière Amédée (Hauterive) 1936-1982*. Baie-Comeau, Éditions Jean, 1998.

LABONNE, Paul. *Guido Nincheri, l'alchimiste du vitrail (1885-1973)*. Montréal: Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonnette, 1999.

- MACNEIL, Chantal. *L'église Sainte-Amélie de Baie-Comeau*. Petit guide descriptif. Baie-Comeau, février 1998.
- MEADE, Martin et Maurice CULOT. *Dom Bellot : moine-architecte, 1876-1944*. Paris, Norma, 1996.
- PAINCHAUD, Nicole Tardif. *Dom Bellot et l'architecture religieuse au Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1978.
- PELLISSIER, Pierlucio. *Rapport technique sur la conservation des fresques de G. Nincheri*. Montréal, Art & Architecture, 1996.
- VANASSE, Raymonde. *Guido Nincheri, verrier 1914-1970*. Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal (UQAM), 22 août 1995
- VILLE DE BAIE-COMEAU. *Baie-Comeau et l'église Sainte-Amélie*. Montréal, La Patrie, 1946

ARTICLES :

- BOCCINI NINCHERI, Roger. *Understanding the making of a stained glass window*. Montréal, juillet 2003.
- « Carillon protégé des hordes nazies ». *The Observation Post*, vol. 4, n°9, septembre 1946, p. 14.
- LABRIE, Mgr N.-A.. «Chronique du Diocèse du Golfe Saint-Laurent». *La Côte-Nord*. 20 octobre 1971, p.6
- « Le texte de l'allocution du Colonel R. R. McCormick ». *The Observation Post*, vol. 4, n°9, septembre 1946, p. 14.
- « Nouvelles de Baie-Comeau », *The Observation Post*, vol. 4, n°12, décembre 1946, p. 4.
- Charlotte Paquet. « Le scoutisme crée des amitiés indestructibles ». *Journal Objectif Plein Jour*, n°3, 23 mai 1998, p.4.

SOURCES ÉLECTRONIQUES :

- Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve. *L'art de Guido Nincheri*.
<http://collections.ic.gc.ca/nincheri/fr-main.html>
- BORSOOK, Ève. «Fresque». *Encyclopædia Universalis*, 2004.
<http://www.universalis-edu.com>
- Jeunesse Étudiante Catholique (J.E.C.).
<http://inforeligion.ca/mouvements/mouv6.htm>
- Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.).
<http://joc.ccf.fr/>
- L'Afeas.
<http://www.afeas.qc.ca/accueil/index.html>

Les Filles d'Isabelle.

http://www.daughtersofisabella.org/fr_aboutus.asp

Le Mouvement des femmes chrétiennes.

http://www.diocesequebec.qc.ca/organismes/femmes_chretiennes/index_mfc.htm

Les Scouts du Québec.

<http://www.scoutsduquebec.qc.ca/>

POULIOT, Sophie. *Guido Nincheri : quand l'art se fait religion.*

<http://www.ql.umontreal.ca/volume6/qlv6n01/20.html>